

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ETUDES REGIONALES

PAR

FRANCINE GUILBAULT

B. sc. Sujet majeur sociologie-communication

LA PRODUCTION DES MENAGES CONTEMPORAINS: UN TIERS MONDE

NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DU MODE DE PRODUCTION

CAPITALISTE-PATRIARCAL

JANVIER 1986



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RESUME

LA PRODUCTION DES MENAGES CONTEMPORAINS: UN TIERS MONDE NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DU MODE DE PRODUCTION CAPITALISTE-PATRIARCAL.

Ce mémoire de recherche a pour objectif global de situer le champ de la production domestique dans le mode de production capitaliste. On analysera les conceptions différencierées de la production afin d'en examiner les conséquences sur un modèle de développement économique régional.

Précisons en ce qui concerne le concept "ménages contemporains" qu'il s'agit des familles spécifiques du mode de production capitaliste, c'est-à-dire d'une unité (père-mère-enfants) dont la production-reproduction repose sur l'échange salarial.

La production domestique peut être définie (L. Vandelac:1981) comme étant un "continuum productif" pouvant englober à la fois sexualité, procréation et production de biens et services axés sur la production-reproduction de l'espèce. La problématique concerne d'une part, l'analyse de la division sexuelle marchande et non marchande de la production et d'autre part, de la fonction économique de la production domestique.

L'illustration de notre problématique se fera par l'étude du modèle de développement économique régional tel que proposé par le professeur Paul Prévost, à l'université du Québec à Chicoutimi. Notre analyse portera sur la place de ce modèle dans l'ensemble des théories du développement économique ainsi que sur la place qu'il réserve à la production domestique.

Comme ce travail repose essentiellement sur un "défi" théorique, nous nous sommes inspiré des principes méthodologiques de la planification (subordination des buts aux objectifs) ainsi que de la théorie du "décentrement" c'est-à-dire, de l'analyse de ce qu'évacue le discours

économique dominant par ses préoccupations centrales.

Le travail se divise en trois parties: le premier chapitre fait état des différentes conceptions de la fonction de production des ménages contemporains et des conséquences théoriques; le second porte sur l'impact économique de la production domestique, si celle-ci était marchande et, enfin le troisième analyse le modèle de développement régional de Paul Prévost par rapport au sort réservé à la production des ménages de la région.

La contribution principale de notre étude consiste à montrer que la fonction économique de la production domestique a été appropriée par l'industrie des services aux ménages (industrie de consommation). Toutefois, il existe toujours une production domestique effectuée dans le cadre des ménages et celle-ci remplit une fonction économique nouvelle dont l'économie officielle ne rend pas compte. Cette fonction économique est occultée par l'existence de rapport de sexe au sein de la famille et, par l'impossibilité d'assurer le plein emploi dans une économie fondée sur la division internationale du travail.

REMERCIEMENT

Ce mémoire de recherche a nécessité le soutien financier et pédagogique de plusieurs intervenants/tes à différentes étapes du travail.

En ce qui concerne le soutien financier, j'aimerais remercier l'Université du Québec à Chicoutimi, par l'intermédiaire du Programme d'Aide Institutionnelle à la Recherche (P.A.I.R) ainsi que monsieur André-Louis Sanguin qui m'a fait confiance, comme assistante de recherche, lors du projet d'évaluation de la maîtrise en Etudes Régionales.

Si l'appui financier est nécessaire pour la réalisation du travail de recherche, par ailleurs, le soutien pédagogique est fondamental pour la réussite du mémoire de recherche. A ce titre, j'aimerais d'abord remercier messieurs Paul Prévost, Adam Lapointe, Jean-Jacques Simard, Juan-Luis Klein ainsi que madame Denise Bernard qui ont permis, par leur disponibilité durant ces quatre années, le cheminement de la démarche de réflexion.

Je voudrais souligner d'une façon très particulière, le travail d'encadrement pédagogique réalisé par mon directeur monsieur Pierre Boudreault, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, ainsi que madame Louise Vandelac, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal. Leur assiduité, leur disponibilité et leurs conseils judicieux ont été pour moi, une source d'inspiration et une motivation importante pour la conception de ce travail de recherche.

Enfin, j'aimerais remercier madame Danielle Jomphe, Danielle Boulianne et Patrice Gauthier pour l'aide apportée lors de la rédaction finale de ce travail.

TABLE DES MATIERES	page
RESUME.....	iii
REMERCIEMENTS.....	v
TABLE DES MATIERES.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABREVIATIONS.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I LA PRODUCTION DOMESTIQUE DANS LE MODE DE PRODUCTION CAPITALISTE: LES CONCEPTIONS DIFFERENCIEES	14
SECTION 1 DEUX VERSIONS DE L'HISTOIRE	
1.1 Dans le matérialisme dialectique.....	15
1.2 Dans l'économie officielle.....	19
SECTION 2 L'ECONOMIE NON OFFICIELLE.	
2.1 Définition et composantes.....	24
2.2 Deux principaux courants.....	28
2.3 Des auteurs néo-classiques et marxistes	30
2.3.1 Gary Becker.....	30

2.3.2 Oli Hawrylyshyn.....	33
2.3.3 Bruno Lautier.....	34
2.3.4 Monique Haicault.....	41
SECTION 3 CONSEQUENCES DES CONCEPTIONS DIFFERENCIEES: DEUX CENTRES OU UN CENTRE DIVISE.	
3.1 Préoccupations centrales.....	56
3.2 La fonction de production des ménages.....	57
3.3 Analyse-critique.....	58
CHAPITRE II ANALYSE D'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE.....	63
SECTION 1 CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DES EVALUATIONS DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE	
1.1 Le mouvement féministe.....	65
1.2 Les sciences économiques.....	66
1.2.1 La nouvelle droite économique.....	67
1.2.2 La comptabilité nationale.....	68
1.2.3 L'économie informelle.....	68
SECTION 2 LES DIFFERENTES EVALUATIONS	
2.1 Les deux méthodes.....	74

2.2 Quelques estimations.....	75
SECTION 3 PRESENTATION COMPAREE DE DEUX ETUDES PORTANT SUR L'ESTIMATION MONETAIRE DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE	
3.1 Les raisons de ces études: La mesure PNB et le concept de production	84
3.2 Les questions approfondies.....	90
3.3 Problème théorique et définition de concept .	91
3.4 Sur quoi repose l'évaluation monétaire.....	92
3.5 Les méthodes de calcul.....	108
3.6 Les estimations empiriques.....	113
3.7 Leurs conclusions.....	116
SECTION 4 CE QUI EST EXCLU	
4.1 Dans les deux optiques.....	123
4.2 Dans le critère de la "tierce personne".....	125
4.3 La reproduction domestique et les rapports hommes-femmes	126
CHAPITRE III L'APPROCHE REGIONALE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE: UNE ETUDE DE CAS.....	128
SECTION 1 LE MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	

REGIONAL DE PAUL PREVOST DANS L'ENSEMBLE
DES THEORIES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 Le modèle de développement économique régional de Paul Prévost, selon J.Lafeuille.....	136
SECTION 2 DESCRIPTION DU MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL DE PAUL PREVOST	
2.1 La production des ménages dans ce modèle.....	145
CONCLUSION.....	153
NOTES REFERENCES.....	159
BIBLIOGRAPHIE.....	167

LISTE DES FIGURES

Figure 1: L'approche du matérialisme dialectique de la division sexuelle non marchande et marchande du travail, dans le capitalisme développé,...	20
Figure 2: L'approche de l'économie officielle et/ou non officielle.....	26
Figure 3: Comportement du ménage, théorie traditionnelle et théorie récente.....	32
Figure 4: La famille, sa fonction de production, avant et après la domination du mode de production capitaliste.....	39
Figure 5: Définition schématique des activités économiques par rapport à leur position vis-à-vis du marché.....	94
Figure 6: Le modèle de développement économique régional de Paul Prévost.....	138
Figure 7: La structure du modèle de développement économique régional de Paul Prévost.....	141

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:	Population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, par l'activité sur le marché du travail, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean.....	3
Tableau II:	Population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, par le revenu total, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean.....	5
Tableau III:	Les fonctions dans la sphère de la reproduction.....	52
Tableau IV:	Les fonctions dans la sphère de la production.....	53
Tableau V:	Les positions sociales.....	54
Tableau VI:	Les représentations sociales: les modèles.....	55
Tableau VII:	Differentes évaluations du travail domestique.....	73
Tableau VIII:	Valeur annuelle du travail domestique..	76
Tableau IX:	Evaluation globale par rapport au produit national brut (PNB)/revenu national/produit intérieur brut (PIB)..	78
Tableau X:	Valeur du travail ménager au coût d'opportunité, en dollars constants (1971 100) dans l'hypothèse d'une productivité croissante, Canada 1951-1981.....	79

Tableau XI:	Correspondance entre activités ménagères et substituts marchands.....	101
Tableau XIII:	Catégories d'emploi du temps comprises dans le travail ménager.....	105
Tableau XIII:	Temps moyen passé chaque semaine au travail domestique.....	106
Tableau XIV:	Temps de travail professionnel et temps de travail non rémunéré, chaque semaine, chaque année.....	109
Tableau XV:	Estimations de la valeur du travail ménager, Canada 1971.....	115
Tableau XVI:	Six évaluations monétaires du travail domestique, France, 1975.....	117
Tableau XVII:	Synthèse de la présentation comparée des deux études portant sur l'estimation monétaire du travail domestique.....	120
Tableau XVIII:	Population dans les ménages privés, selon l'âge et le sexe, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean..	146
Tableau XIX:	Population active expérimentée de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, par le secteur d'activité économique, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean.....	147
Tableau XX:	Famille de recensement dans les ménages privés selon le type de famille, par le revenu de la famille, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean..	150

Tableau XXI:	Population de 15 ans et plus, selon l'âge et le sexe, par le ratio revenu sous forme de transferts gouvernementaux sur le revenu total, pour le territoire du Saguenay-Lac Saint-Jean.....	151
--------------	--	-----

LISTE DES ABREVIATIONS

- H.F.C.: Méthode d'évaluation du travail ménager au coût des fonctions ménagères.
- H.H.K.: Méthode d'évaluation du travail ménager au coût de l'employé/e de maison.
- H.O.C.: Méthode d'évaluation du travail ménager au coût d'option.
- I.N.S.E.E : Institut national de la statistique et des études économiques
- P.I.B.: Produit Intérieur Brut.
- P.M.E.: Petites et Moyennes Entreprises.
- P.N.B.: Produit National Brut.
- T.D.: Travail domestique.
- T.M.: Travail ménager

INTRODUCTION

Dans ce travail de recherche, le point de vue adopté consiste à situer le champ de la production domestique, c'est-à-dire les activités de travail non rémunéré effectuées au sein de la famille, plus spécifiquement des ménages contemporains, en regard de la question du développement économique régional tel que développé par des économistes à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ainsi pouvons-nous observer, selon la déclaration de Madame L. Mair, secrétaire générale de la deuxième conférence mondiale de la décennie des femmes aux Nations-Unies, Copenhague 1980:

Les femmes fournissent les deux-tiers des heures de travail dans le monde, reçoivent 10% des revenus et détiennent 1% de la propriété.
(1)

De la même manière observerons-nous, selon Julius Nyerere dans "Le dialogue inégal":

La domination des pays du centre sur le commerce mondial détermine la part de chaque pays dans la répartition des richesses: soixante-dix pour-cent de la population mondiale, c'est-à-dire le Tiers-Monde, ne dispose que de 12% du produit mondial brut. Les riches pays industriels contrôlent 80% des échanges et des investissements mondiaux, 93% de l'industrie et près de 100% de la recherche. (2)

Sur la scène nationale canadienne, pour l'année 1978 Monique Proulx (3) évalue à cinq millions le nombre de Canadiennes (15 ans et plus) ne pouvant compter sur une rémunération en argent, en échange de leur travail.

Pour la province de Québec, Louise Vandelac (4) évalue à plus de 800,000 en 1979 le nombre de Québécoises qui sont ménagères à temps plein. Selon celle-ci, les ménagères à temps plein constituent le plus imposant corps d'emploi féminin puisque leur nombre dépasse de loin l'ensemble de celles qui font du travail administratif (362,000 en 1980) ou sont employées dans les services (171,000 en 1980), les deux types d'emploi qui regroupent le plus de femmes.

Plus spécifiquement, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean on peut évaluer à 68,260, en 1981, le nombre de femmes saguenéennes et jeannoises qui sont ménagères à temps plein et dont l'autonomie financière repose sur la générosité

TABLEAU I

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÂGE ET LE SEXE, PAR L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL,
POUR LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Secteur: T3000001

	TOTAL	OCCUPÉ	EN CHÔMAGE	INACTIF-DÉJÀ TRAVAILLÉ	INACTIF-JAMAIS TRAVAILLÉ
H O M M E					
TOTAL	110,980	70,680	11,755	16,040	12,505
15-17 ANS	9,675	750	595	690	7,650
18-24 ANS	23,955	13,445	5,470	2,280	2,765
25-44 ANS	45,560	37,240	4,060	3,410	845
45-59 ANS	20,110	15,835	1,315	2,465	490
60-64 ANS	4,365	2,625	255	1,330	155
65-69 ANS	3,245	475	-	2,510	220
70-74 ANS	1,965	200	-	1,595	155
75 ANS ET PLUS	2,100	110	-	1,760	225
F E M M E					
TOTAL	109,920	32,750	8,910	27,035	41,225
15-17 ANS	9,350	535	500	340	7,965
18-24 ANS	23,180	9,455	4,680	4,690	4,360
25-44 ANS	43,620	16,915	2,895	14,165	9,635
45-59 ANS	20,955	5,000	735	4,685	10,540
60-64 ANS	4,485	515	60	1,015	2,890
65-69 ANS	3,715	185	-	1,000	2,495
70-74 ANS	2,405	65	-	595	1,735
75 ANS ET PLUS	2,210	70	-	535	1,605

Source: Conseil régional des Services sociaux et de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées par le Ministère des Affaires sociales, 8 juin 1984, numéro de requête I, p.59.

du père, du mari ou de l'Etat. (Tableau 1).

En ce qui concerne les revenus, 59,045 Saguenéennes et Jeannoises avaient moins de 2 000\$ de revenu total pour subvenir à leurs besoins en 1981. (Tableau 2).

L'étude du travail effectué au sein de la famille, nommément: le travail ménager, le travail domestique, la production domestique, soulève de nombreuses interrogations, surtout depuis le début des années 1970, à partir d'un mouvement social de contestation, celui des femmes. Celles-ci revendiquent la visibilité et la reconnaissance de leur production domestique.

En ce qui concerne la question du développement économique régional, celle des régions périphériques (5) retiendra davantage notre attention. En effet, celle-ci soulève également de nombreuses interrogations, surtout depuis l'expérience du plan d'aménagement de l'est du Québec (B.A.E.Q.):

En effet, la planification économique et la participation par l'animation sociale sont les deux principes sur lesquels repose l'idéologie de la participation. L'une et l'autre

TABLEAU II

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÂGE ET LE SEXE, PAR LE REVENU TOTAL,
POUR LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Secteur: T3000001

	TOTAL	MOINS DE \$2000	\$2000-\$49 99	\$5000-99 99	\$1000-\$1 4999	\$15000-\$1 9999	\$2000-\$2 4999	\$25000-\$2 9999	\$30000-\$3 9999	\$40000 et plus
H O M M E										
TOTAL	110,980	21,090	11,875	15,280	15,920	17,525	14,555	7,055	5,140	2,530
15-17 ANS	9,680	9,095	410	115	-	-	-	-	-	-
18-24 ANS	23,960	8,090	4,345	4,815	3,685	2,050	730	160	55	-
25-44 ANS	45,555	2,425	2,820	4,415	7,620	10,150	8,970	4,445	3,370	1,345
45-59 ANS	20,110	1,005	1,195	2,185	3,010	4,165	4,035	2,050	1,465	990
60-64 ANS	4,365	365	385	785	760	860	625	305	180	100
65-69 ANS	3,245	110	885	1,235	550	200	105	60	-	50
70-74 ANS	1,965	-	720	905	190	-	60	-	-	-
75 ANS ET PLUS	2,105	-	1,115	825	75	-	-	-	-	-
F E M M E										
TOTAL	109,920	59,045	18,745	15,360	8,220	3,765	3,025	1,130	440	205
15-17 ANS	9,350	9,015	215	85	-	-	-	-	-	-
18-24 ANS	23,185	11,915	4,460	4,215	2,000	425	125	-	-	-
25-44 ANS	43,620	22,575	4,595	6,035	4,540	2,605	2,175	775	245	75
45-59 ANS	20,955	13,155	2,435	2,405	1,255	605	580	280	145	80
60-64 ANS	4,485	2,105	1,435	520	190	75	85	-	-	-
65-69 ANS	3,715	285	2,375	845	150	-	-	-	-	-
70-74 ANS	2,405	-	1,605	720	-	-	-	-	-	-
75 ANS ET PLUS	2,210	-	1,620	535	-	-	-	-	-	-

Source: Conseil régional des Services sociaux et de santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées par le Ministère des Affaires sociales, 8 juin 1984, numéro de requête I, p.59.

représentent les prémisses de la nouvelle société démocratique de développement qui n'est plus basée sur le modèle conflictuel, mais sur celui du consensus où primeront les intérêts du bien commun. Ainsi, l'objectif poursuivi par cette société, grâce à la science et à la technique, sera le développement, c'est-à-dire l'amélioration continue du bien-être des individus et de la société. (6)

Ainsi, malgré les implications des gouvernements (Mission de planification, OPDQ, CAR, etc.) pour créer des conditions favorables au développement des régions, la situation demeure inchangée et: "le Saguenay-Lac Saint-Jean affiche depuis des années un des taux de chômage les plus élevés au Canada et, en conséquence, les jeunes travailleurs continuent d'émigrer en grand nombre". (7)

Dans ce contexte, s'intéresser à la question de la production domestique, en terme d'activité de travail non rémunéré et d'occupation à temps plein de presque la moitié de la population féminine du Québec et de plus de la moitié de la population féminine du Saguenay-Lac Saint-Jean, suppose une volonté de briser les limites structurales des différentes approches théoriques, tant du travail domestique que du développement économique capitaliste.

Ce travail de recherche s'inscrit donc au carrefour

et selon la logique de deux mouvements socio-politiques auxquels se rattachent deux mouvements de recherche. Le premier, celui des groupes de femmes engagées dans le développement de leur autonomie politique, suppose une volonté de briser la logique de la structure sociale actuelle qui emprisonne les femmes mariées et, par ricochet, les autres femmes dans un état de dépendance parce que les décisions concernant l'assignation au travail rémunéré et au travail non rémunéré sont prises selon des objectifs et des buts qui favorisent peu les femmes.

Le second mouvement socio-politique concerne les groupes engagés dans le développement économique des régions périphériques, lequel suppose une volonté de briser la logique de la structure politique actuelle qui emprisonne les régionaux dans un état de dépendance économique, parce que les décisions concernant le développement régional sont prises ailleurs que sur son territoire, selon des objectifs et des buts qui concernent peu les intérêts de ceux qui l'habitent.

Notre recherche tentera de montrer que dans le mode de production capitaliste, l'industrie des services aux ménages (la consommation) repose sur l'appropriation de la

fonction économique de la production domestique des familles du mode de production précédent. Il est alors paradoxal de comparer comme le font certains économistes (G.Becker) et comptables nationaux (O.Hawrylyshyn), le ménage contemporain à une entreprise de type capitaliste, ou de croire que l'industrie des services aux ménages a abolié tout le travail domestique (J.-C.Perrin)

Plus spécifiquement, notre recherche tentera de montrer que la production domestique constitue la seule production des ménages contemporains et que, malgré que cette production comporte plus d'heures de travail que le travail salarié, celle-ci n'est pas reconnue tant par le Système de la Comptabilité Nationale que par les modèles de développement économique régional.

D'abord, nous étudierons les conceptions différenciées de la production dans le matérialisme dialectique, dans l'économie officielle puis, dans l'économie non officielle. Cela devrait nous permettre de cerner les différentes conceptions de la production des ménages et ainsi leurs préoccupations centrales. C'est à partir de celles-ci que nous examinerons ce que ces approches évacuent. Nous ferons alors l'hypothèse que la production domestique

constitue la production des ménages contemporains et que celle-ci est un tiers monde nécessaire au développement du mode de production capitaliste-patriarcal.

Ensuite, afin de mieux documenter cette hypothèse, nous examinerons les différentes évaluations économiques de la production domestique, si celle-ci était marchande. Nous serons alors en mesure de montrer que l'industrie des services aux ménages ne peut être confondue avec l'actuelle industrie domestique des ménages contemporains.

Enfin, à travers l'étude du modèle de développement économique régional de Paul Prévost, "Le développement régional et le développement coopératif", nous examinerons les fondements de la "richesse de la région" et ainsi, le sort réservé aux femmes et aux ménages des régions. Nous émettons l'hypothèse que le modèle de Paul Prévost ne rend compte que du développement du capital monétaire et que cette approche dite renouvelée ne rend pas compte de la valeur de la production domestique, pourtant essentielle au fonctionnement de la société.

Bref, par cette recherche, nous visons à démontrer que la production domestique effectuée au foyer contribue

largement à la "richesse de la Nation" tout autant, sinon plus, que la production marchande d'une part, et, d'autre part, que la PAUVRETE DES FEMMES et l'exploitation de la force de travail des travailleurs et travailleuses rémunérés/ées n'ont pas pour origine la division du travail entre une sphère privée-domestique et une sphère marchande-publique, quoiqu'elles reposent sur celles-ci, mais sur l'origine de la "richesse de la Nation".

METHODOLOGIE

Notre réflexion s'appuie sur les principes de la planification tels que conceptualisés par Prost et Rioux dans leur ouvrage "La planification" (8), en tant que processus d'action finalisée, lequel nécessite les connaissances spécifiques assurant la concrétisation des conceptions du phénomène et de l'action qui s'y rapporte.

A cet effet, les objectifs servent à définir la nature du contrôle exercé pour que la finalité de l'action soit atteinte. Les buts se rapportent aux modalités techniques et pratiques d'exécution (des objectifs) ou de ces actions d'après les conditions particulières de la situation.

Avec cette méthode, l'objectif est d'ordre praxéologique car il définit ce qu'il faut "au moins" réaliser pour atteindre une fin, alors que le but est d'ordre pragmatique car il détermine les meilleurs moyens pour réussir.

Selon les auteurs, la subordination complète des buts aux objectifs, crée la pratique cohérente de l'action de planifier, celle qui se révèle conforme aux critères et principes méthodologiques établissant les conditions d'efficience d'une action de contrôle.

D'autre part, la deuxième méthode employée repose sur la pratique du décentrement telle que définie par E. Roudinesco dans son livre "Pour une politique de la psychanalyse" (9). Selon celle-ci, le concept de décentrement, dans sa rigueur théorique, porte à la fois sur la métaphore matérialiste de l'impossible d'un centre et le panache sans fin de son investissement par l'idéologie.

Selon cette auteure, le décentrement va de pair avec l'accentuation d'une contradiction à l'œuvre dans

l'histoire des sciences: plus le sujet est décentré de sa maîtrise du monde, de l'origine et de la parole, plus le moi trouve à réinstaurer le fantasme du centre:

Le concept de décentrement dialectise le rapport entre l'illusion d'une théorie de la connaissance, instituant un centre sur le dos du sujet et la tendance inhérente à la subjectivité humaine de reconnaître un centre. (10)

L'application de cette méthode dans ce travail consiste à montrer les préoccupations centrales des approches théoriques de la production domestique et du développement économique régional et, de voir ce que celles-ci évacuent ou occultent.

CHAPITRE I

CHAPITRE PREMIER

LA PRODUCTION DOMESTIQUE DANS LE MODE DE PRODUCTION

CAPITALISTE: LES CONCEPTIONS DIFFERENCIEES

L'industrie des services aux ménages (consommation) repose sur l'appropriation de la fonction économique de la production domestique. En ce sens, il est ainsi absurde de comparer le ménage ou la famille contemporaine à une entreprise jouissant des mêmes prérogatives (force productive, propriété, capital, profits) et de prétendre que la famille ne se modifie pas au gré des modes de production.

Afin de réaliser cette démonstration, nous examinons dans une première section, deux versions de l'histoire sur la production domestique: le discours du matérialisme dialectique et celui de "l'économie officielle" et "non officielle". Afin de préciser davantage, nous étudions plus particulièrement des auteurs, selon ces différentes positions.

Enfin, dans une dernière section, nous tentons une

analyse-critique à partir des préoccupations centrales de ces auteurs et nous cernons ce qu'évacuent leurs analyses et en dégageons les conséquences.

SECTION 1. DEUX VERSIONS DE L'HISTOIRE

Deux versions de la division sexuelle marchande et non marchande du travail se dégagent des approches théoriques de la production domestique, l'une fondée sur le mouvement de l'histoire (matérialisme dialectique) et l'autre fondée sur un centre divisé de l'histoire (l'économie officielle et non officielle).

1.1 Dans le matérialisme dialectique

Selon F.Talahite-Hakiki (11), il est couramment admis, pour parler de la place particulière des femmes dans la production, d'utiliser l'expression de division sexuelle du travail, quels que soient d'ailleurs les rapports de production et les rapports sociaux considérés:

Par là, il semble que cette singularisation des

femmes soit un fait qui trouve son origine dans la nuit des temps et ne fait que se perpétuer sous des formes variables tout au long du déroulement de l'histoire humaine. (12)

Celle-ci appréhende l'histoire du travail féminin à l'aide d'une problématique qui distingue d'une part, la division sexuelle non marchande du travail qu'elle définit comme la répartition entre sexes des tâches qui concernent des activités économiques non marchandes (le lavage du linge, préparation des repas) et d'autre part, la division sexuelle marchande du travail qu'elle définit comme la séparation radicale des tâches entre hommes et femmes selon que les activités confèrent un statut de producteurs ou non.

F.Talahite-Hakiki va plus loin et ajoute que cette séparation radicale se produit avec l'apparition de la division marchande du travail (13) et serait à la base de la position d'infériorité des femmes que l'on retrouve dans toutes les sociétés modernes.

L'auteure poursuit la distinction en situant deux niveaux d'analyse se rapportant à la division sexuelle marchande du travail. Le premier concerne celui des rapports marchands en général et qui se manifeste avec l'apparition de la petite production marchande (14) et la mutation graduelle

de l'acte de production matérielle en activité marchande, orientée vers l'échange.

Cette étape se traduit, selon elle, par l'accaparement de ces activités par les hommes. Il s'agit de leur domination sur les transactions monétaires, le marché, le commerce, l'artisanat de métier, etc. et la relégation des femmes dans des activités dont l'aboutissement monétaire leur échappe ou est placé sous le contrôle de l'homme.

Le second niveau d'analyse concerne les rapports que l'on trouve dans le capitalisme développé en tant que forme achevée de la division sexuelle du travail et qui se manifeste d'une part, par la séparation nette et radicale entre l'espace de la production, à savoir le procès de travail industriel et d'autre part, entre l'espace de la reproduction, à savoir le procès de travail domestique.

Pour F.Talahite-Hakiki, cette approche permet de voir que le développement du procès de travail domestique (sous sa forme actuelle), lequel s'est répandu au même rythme que le procès de travail industriel pourrait être représenté comme la face cachée du procès de travail du capital, les deux étant dialectiquement liés, plutôt que de concevoir le

travail domestique comme complément ou appendice du capital.

De plus, souligne F.Talahite-Hakiki, cette approche permet d'éviter l'écueil qui consiste à considérer l'existence du travail domestique et de la famille moderne comme un résidu de modes de production périmés:

En effet, en postulant qu'ils étaient ainsi tôt ou tard voués à disparaître dans le capitalisme, cette conception a eu pour conséquence la non prise en compte par la théorie du statut de la ménagère et du procès de travail domestique. Du même coup, l'étude du salariat féminin était noyée dans celle du salariat en général et les spécificités qu'il comporte étaient traitées de manière plus empirique et descriptive que théorique. (15)

C'est ainsi que l'auteure en déduit qu'il importe de bien distinguer la notion de salarisation avec le concept de salariat:

...la notion de SALARISATION, terme essentiellement descriptif, visant à désigner quantitativement les contours d'un processus dont l'indice le plus évident est l'effectif des salariés, et le concept de SALARIAT qui définit un rapport social qui marque tous les aspects de la société (travail, vie quotidienne, idéologie). C'est ainsi que l'on parlera de mentalité salariale, de société salariale. (16)

Cette précision lui permet d'avancer que le statut du procès de travail domestique, tel qu'il se déploie dans les sociétés salariales, est une donnée fondamentale du phénomène d'extension du salariat:

Ainsi la ménagère, figure de base de notre époque moderne, même si elle n'est pas salariée, est soumise au salariat comme rapport social dans lequel elle baigne. (17)

La (figure 1) propose un schéma résumé de cette approche que nous qualifions de matérialisme dialectique. Nous allons maintenant préciser la version de l'économie officielle.

1.2 Dans l'économie officielle

C'est à partir de la théorie de la valeur et du concept actuel de production qu'est exclu le travail domestique effectué au sein de la famille. En effet, ce travail ou cette production de biens et services produits au sein de la famille, dans le cadre du mariage, ne fait pas partie de la mesure du Produit National Brut (PNB), malgré que celle-ci représente l'ensemble des biens et services produits dans un pays.

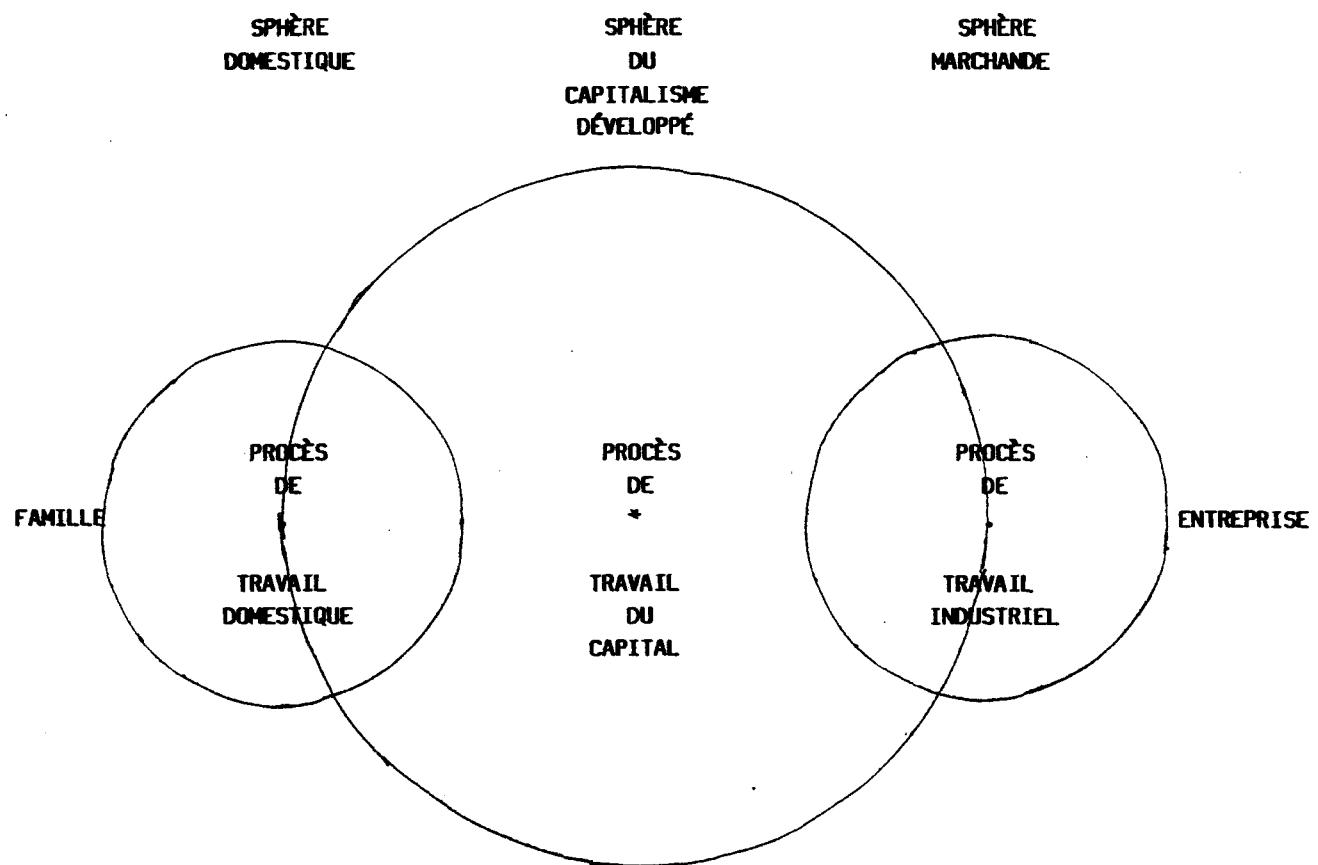


Figure 1 L'approche du matérialisme dialectique de la division sexuelle non marchande et marchande du travail, dans le capitalisme développé.

* Représente le salariat en tant que rapport central qui marque tous les aspects de la société (division du travail, vie quotidienne, idéologie ...)

Pour A.Fouquet et A.Chadeau (18), le concept de production s'est élargi par étapes successives au cours de l'histoire. Ainsi, au XVIII^e siècle, pour Quesnay, seule l'agriculture est productrice: les seuls biens produits sont les biens agricoles alors que tout le reste n'est que moyen pour y parvenir ou consommation finale (industrie domestique). Or, avec le développement de l'industrie capitaliste, la notion de production s'est naturellement étendue à l'ensemble des biens matériels issus du travail.

Selon ces deux auteures, le concept actuel de production marchande englobe donc des biens et services produits par la combinaison de facteurs de production marchande (travail, capital) et qui s'échangent sur le marché à un prix couvrant les coûts de production.

Elles observent également que le système élargi de la comptabilité nationale a étendu la notion de production à l'ensemble des activités combinant des facteurs de production marchands. Celle-ci est marchande quand les produits s'échangent sur le marché; dans le cas inverse, ils sont non marchands si fournis gratuitement ou à un prix bien inférieur à leur coût.

Ainsi, les services fournis par les administrations publiques (santé, éducation, etc.), mais également les services domestiques fournis par un employé de maison se retrouvent dans la production non marchande.

Toutefois, les services domestiques fournis par un employé de maison sont considérés comme productifs puisque ses facteurs de production sont échangés sur un marché mais ils sont non marchands parce que les biens et services produits ne donnent lieu à aucun échange sur le marché.

Par contre, les mêmes services domestiques exécutés gratuitement par les membres de la famille sont considérés comme non productifs, parce que ses facteurs de production ne s'échangent pas sur le marché officiel de l'économie:

Parler de production domestique, ce qui constitue le résultat d'une partie de l'activité des ménages dans le cadre de la vie domestique, revient à pousser encore plus loin les frontières du concept de production. Le facteur "travail de l'épouse" ne s'échange pas sur un marché, les biens et services produits non plus, cela revient à dire que, par définition, le lieu de l'échange a une composante institutionnelle et affective et qu'en définitive, les biens et services produits sont fournis gratuitement par le ménage et pour lui-même.(19)

C'est ainsi que la production domestique effectuée gratuitement par l'épouse, pour le ménage, est exclue de l'économie officielle. Si, il n'existe aucune trace de cette production dans l'économie officielle, celle-ci réapparaît par l'intermédiaire de l'économie non officielle.

SECTION 2 L'économie non officielle

Plusieurs définitions de l'économie non officielle existent aujourd'hui et celles-ci sont liées à la problématique adoptée au départ par les auteurs. Nous utilisons ici la définition telle que proposée par Xavier Greffe dans son article "L'économie non officielle". (20)

2.1 Définition et composantes

Pour cet auteur, il importe de situer le développement de cette branche de l'économie dans le contexte des perspectives de croissance économique du début de la décennie quatre-vingt qu'il qualifie des plus pessimistes:

...il ne s'agit plus de discuter du contenu de la croissance ou de l'efficacité des mécanismes susceptibles d'en répartir les fruits. Il s'agit plutôt de délimiter le poids des contraintes à venir, de savoir si le pouvoir d'achat devra ou non diminuer et si, faute de faire progresser le niveau de vie des ménages, on ne devra pas chercher d'autres valorisations des niveaux et du cadre de vie. (21)

C'est dans cette perspective qu'il définit le concept d'économie non officielle:

Par "économie non officielle", on entend toute une série d'activités qui se déroulent en marge des normes dominantes de la division du travail, du salariat et de la protection sociale qui lui est associée. On y placera donc simultanément le travail domestique, le travail au noir, certaines activités reposant sur des principes de coopération interindividuelle, le travail autonome, etc. (22)

Toutefois, pour les statisticiens et Comptables Nationaux, nous dit X. Greffe, l'économie non officielle ne recouvre que l'ensemble des activités de production non déclarée, à savoir tout le domaine de "l'économie souterraine":

Pour les statisticiens et les Comptables Nationaux, l'économie non officielle ne peut que recouvrir "des activités qui au terme du Système de Comptabilité Nationale devraient être comprises dans le Produit Intérieur Brut, mais qui en pratique risquent d'être omises du fait qu'une ou plusieurs des parties en cause tentent de les dissimuler aux autorités". On regroupera sous ce couvert trois types d'activités: les transactions légales non déclarées (travail au noir, services de voisinage, etc.), la production de biens et de services illégaux (trafic des stupéfiants, ventes d'alcools prohibées, etc.), les vols commis par les salariés (système de la perruque ou prélèvement de marchandises sur les lieux de travail, gonflement des frais de représentation, etc.). (23)

Pour d'autres, poursuit X.Greffé, tel Pierre

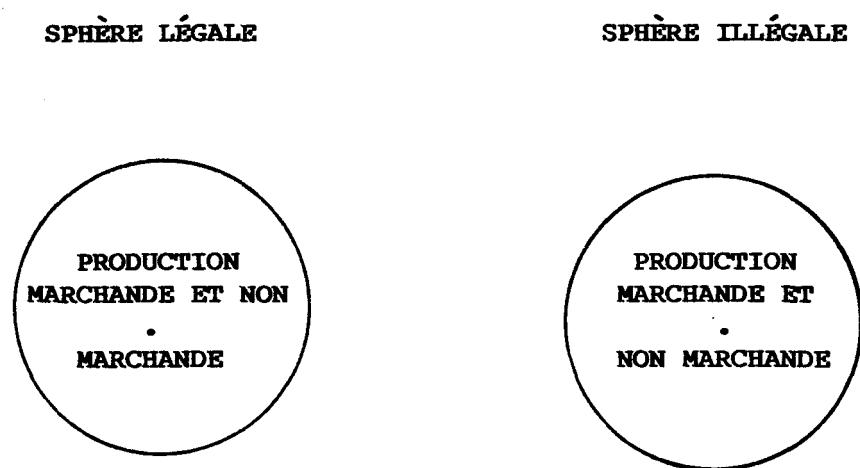


Figure 2 L'approche de l'économie officielle et/ou non officielle.

Rosanvallon (24), propose d'associer sous le couvert de l'économie non officielle non seulement la production illégale (économie souterraine) mais aussi l'économie domestique.

Au-delà des critères formels et officiels de l'organisation des marchés et de l'organisation corrélative du secteur public non marchand, X. Greffe propose d'inclure également, un troisième champ qui prendrait en compte certaines activités qui reposent sur le travail autonome, lesquelles tentent d'établir de nouveaux rapports entre producteurs et consommateurs et de remettre en cause les normes de la division du travail.

L'économie non officielle comporte donc trois volets: le travail illégal (l'économie souterraine), le travail domestique (l'économie domestique) et le travail autonome (l'économie informelle). Cependant, nous pourrions dire que le travail domestique se distingue des deux autres en ce que ses activités de production n'échappent pas à la Comptabilité Nationale mais à l'inverse, c'est cette dernière qui semble vouloir échapper à la comptabilisation de ces activités.

Le travail domestique a ainsi acquis ses lettres de noblesse intellectuelle chez les économistes et statisticiens, en devenant objet d'étude, principal ou annexe, de l'économie officielle.

Deux courants théoriques principaux ont intégré le travail domestique dans leur réflexion et c'est ce que nous examinons dès maintenant.

2.2 Deux principaux courants de recherche

Catherine Sofer, dans son livre "La division du travail entre hommes et femmes" (25), identifie deux courants théoriques portant sur l'étude du travail domestique: la théorie économique néo-classique et la théorie économique marxiste.

Celle-ci distingue les deux courants théoriques à partir des préoccupations centrales des chercheurs se rattachant à chacun des courants.

Ainsi, pour les néo-classiques, l'aspect central de

leur analyse porte sur la place et le rôle du travail domestique, entre autre, par rapport à l'économie marchande "officielle", alors que pour les marxistes, leur analyse porte, entre autre, sur les liens existant entre le travail domestique et la division sexuelle du travail. De plus, note-t-elle:

Les réponses apportées par les économistes néo-classiques, même si elles sont partielles et limitées, ont le plus souvent l'avantage de la cohérence et de la rigueur d'analyse. Inversement, bien que les économistes marxistes se révèlent généralement incapables d'une approche théorique cohérente et soient réduits de ce fait à fournir des explications plus superficielles, ils ont le mérite de poser les bonnes questions. (26)

Ces quelques précisions étant faites, nous allons maintenant examiner plus spécifiquement certains des auteurs qui se rattachent aux deux principaux courants.

Cela devrait nous permettre de préciser davantage leurs préoccupations centrales ainsi que leurs façons de concevoir la fonction de production des familles contemporaines.

2.3 Des auteurs néo-classiques et marxistes

Afin de préciser davantage l'approche théorique des néo-classiques, nous avons choisi l'économiste Gary Becker (27), en tant que principal instigateur de la nouvelle théorie du consommateur, ainsi que le statisticien-comptable national Oli Hawrylyshyn (28).

Pour ce qui concerne l'approche marxiste, nous avons choisi Bruno Lautier (29) ainsi que Monique Haicault (30).

2.3.1 Gary Becker

L'analyse des économistes actuels se fonde sur la théorie économique néo-classique, laquelle est redevable à Gary S. Becker (1965) d'une approche renouvelée du travail domestique.

En effet, l'analyse économique néo-classique de la production domestique fut la source de quelques ruptures concernant la théorie habituelle du consommateur. Cette

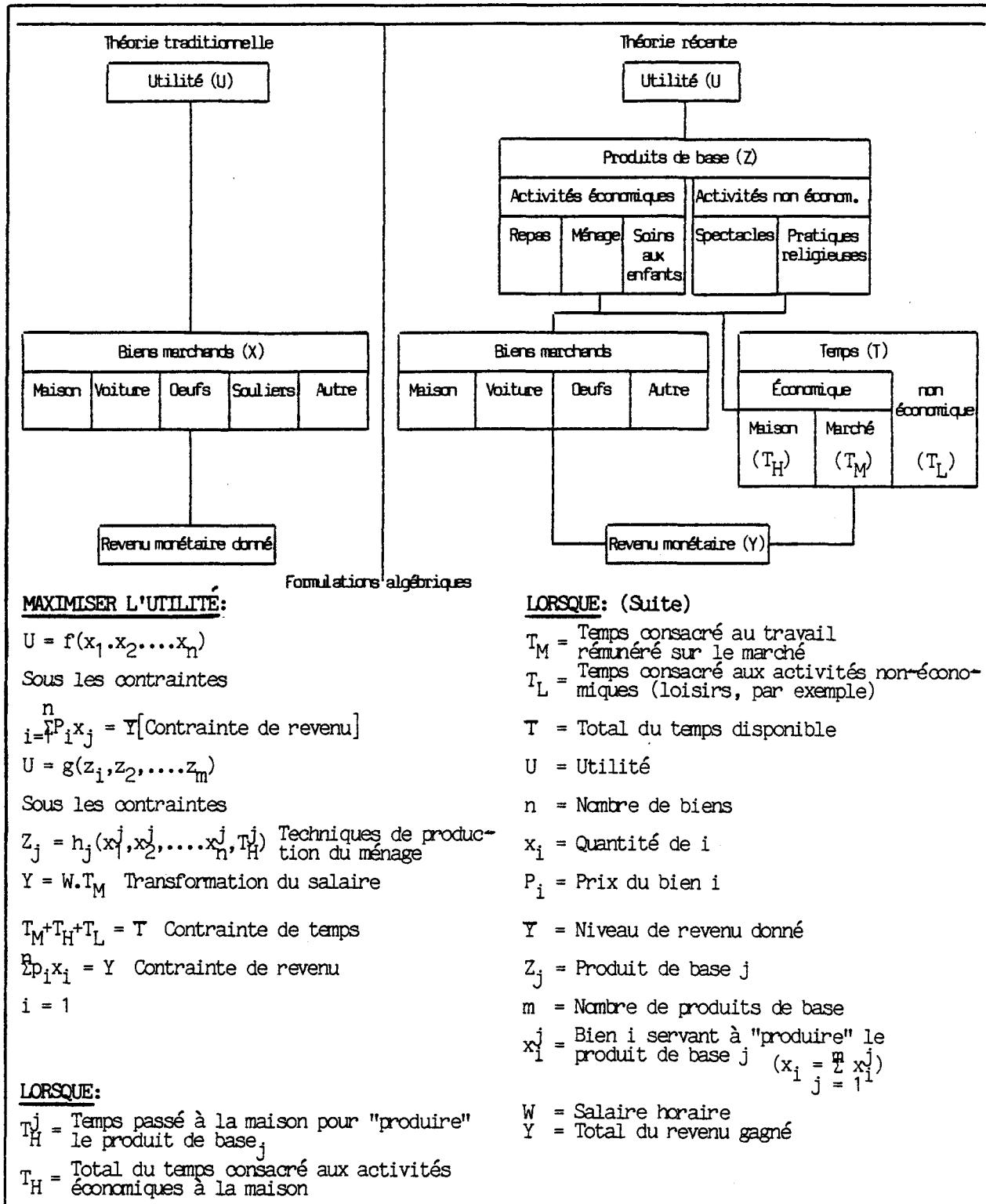
dernière repose sur le postulat selon lequel "l'utilité" dérive uniquement à partir des biens achetés sur le marché, ignorant ainsi que les choix du consommateur reposent à la fois sur les composantes psychologiques de "l'utilité" et à la fois sur les contraintes de revenus.

C'est ainsi que pour G.S.Becker, les décisions concernant l'allocation du temps du consommateur, en dehors de son temps de travail rémunéré, vont se révéler un facteur essentiel dans l'étude du travail domestique.

Selon Catherine Sofer (1985), la théorie de référence concernant la famille repose donc sur la comparaison entre celle-ci et l'entreprise privée:

L'élément essentiel de ces modifications consiste à passer de l'optique où le ménage est considéré comme une unité de consommation pure, celle-ci s'effectuant directement (sans travail intermédiaire) à partir de biens achetés sur le marché, à celle où il devient une entreprise se livrant à la fois à des activités de production et de consommation. (31)

Si G.S.Becker est l'auteur de la nouvelle approche de la théorie du consommateur, c'est aux statisticiens et comptables nationaux que l'on doit d'avoir fait intervenir la



Source: HAWMLYSHN, Oli., "L'estimation de la valeur monétaire du travail ménager", Canada 1971, Document préparé pour Statistiques Canada 1977.

Figure 3 Comportement du ménage, théorie traditionnelle et théorie récente.

perspective de Becker (Figure 3) et, de façon spécifique les activités domestiques et la répartition des tâches dans la famille pour leurs estimations monétaires. Analyse que nous reprenons en détail dans le deuxième chapitre.

2.3.2 Oli Hawrylyshyn

Dans son étude portant sur l'estimation monétaire du travail ménager, O.Hawrylyshyn (1977) compare le ménage, l'unité familiale, à une entreprise ou presque:

On peut le résumer dans la notion de production des ménages, selon laquelle un ménage est considéré comme une entreprise qui produit des biens et services pour son autoconsommation (ce qui donne de l'utilité) et vend son travail et son capital en échange d'un revenu monétaire (ce qui donne encore de l'utilité) puisque cela peut servir à acheter d'autres biens et services pour la consommation. (32)

Ce qui distingue l'entreprise du ménage, selon O.Hawrylyshyn, c'est que le ménage soit constitué d'un troisième niveau d'activité, celui de la production des biens et services pour l'autoconsommation alors que les deux autres niveaux (le travail et le capital) sont communs aux deux.

Cette comparaison et la théorie qui la fonde occultent que la famille, c'est-à-dire les ménages contemporains, ne sont plus propriétaires des biens de consommation avant de produire d'une part, et d'autre part que rares sont les ménages propriétaires de capital et de travail au même titre que les entreprises privées.

Ainsi, selon nous, ce qui distingue l'entreprise du ménage, c'est la propriété du capital et du travail qui en est issue. Afin de préciser ce point, nous passerons aux auteurs marxistes.

2.3.3 Bruno Lautier

Dans son article, "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique" (33), Bruno Lautier précise que l'incohérence des thèses des économistes procède plus d'une incompréhension de la forme de production capitaliste que de celle de la famille et du travail qui s'y effectue. C'est ainsi qu'il propose de partir de la forme de production capitaliste "pour détruire l'idée, encore généralisée, qu'il existe une sorte de pérennité transhistorique de la famille" (34).

Le rejet hors de la production des marchandises de la production domestique est, selon lui, le fait de la "forme capitaliste" dominante. Pour démontrer ce fait, B.Lautier se réfère à l'histoire des formes sociales. Cette dernière repose, selon l'auteur, sur un unique découpage entre "forme de propriété" et "forme capitaliste", qu'il qualifie de "forme de non propriété".

Pour expliquer que la "forme capitaliste" n'est que la "forme de non propriété", B.Lautier observe que le capital ne s'approprie pas le travailleur mais seulement son travail et ce, non pas directement mais au travers de l'échange (force de travail contre salaire). Ce fait est nouveau dans l'histoire et B.Lautier suppose "un processus historique qui dissout les différentes formes dans lesquelles ou bien le travailleur est propriétaire, ou bien le propriétaire travaille". (35)

Ainsi, pour B.Lautier, la "forme capitaliste" repose sur un quadruple processus de dissolution des formes de propriété:

- 1) Dissolution des liens de propriété avec la terre;

2) dissolution des rapports où l'homme apparaît comme propriétaire de l'instrument;

3) dissolution des rapports où l'homme apparaît comme possesseur des moyens de consommation avant de produire;

4) dissolution des rapports dans lesquels le travailleur, lui-même force vivante du travail, fait encore partie des conditions objectives de la production.

Le capitalisme, nous dit B.Lautier, n'est vulgairement défini qu'à partir du seul deuxième point; or, c'est plutôt, selon lui, de la confrontation entre le quatrième et le troisième point qui permet de faire la genèse des contradictions essentielles de la forme capitaliste.

En effet, puisque le capital ne s'approprie que la "force de travail" du travailleur, le capital ne peut que "présumer" l'existence du travailleur et ce, à un double titre: comme individu et comme vendeur de la force de travail.

Or, pour B.Lautier, le travailleur ne peut pas se reproduire en dehors du capital, puisqu'il n'est pas possesseur des moyens de consommation. L'échange salarial est bien, pour lui, reproduction de la force de travail, mais

rien ne permet de présupposer que la reproduction du travailleur puisse s'en déduire.

La famille se trouve ainsi au coeur du problème, mais en même temps elle est niée comme facteur du problème. En effet, si d'une part le capital extériorise, rejette la principale condition de sa reproduction (la famille), il ne peut que trouver donnés les travailleurs mais d'autre part, ces travailleurs ne sont jamais donnés antérieurement au capital, et cela pour deux raisons:

1) Sans consommation des salariés, la valeur ne peut se réaliser; la valeur ne devient en effet réelle qu'en se niant comme valeur, en sortant du cycle du capital (et à ce titre, la circulation de biens de production n'est pas en soi réalisation de la valeur);

2) le travailleur ne devient socialement tel que dans la vente de sa "force de travail", vente qui le reproduit dans son extériorité par rapport au capital.

Bruno Lautier pose alors le problème d'une manière différente: si toute forme précapitaliste repose d'abord sur la famille (restreinte ou élargie) au sein de laquelle se réalise l'unité "propriété-production-reproduction", une fois que la forme capitaliste devient dominante, cette unité ne peut qu'être détruite à tous les niveaux.

Néanmoins, comme le note B.Lautier, la forme capitaliste semble reproduire une nouvelle forme de famille, ou même l'ancienne, comme condition indispensable, mais externe, de sa propre reproduction. (Figure 4)

Ainsi, la spécificité de la forme capitaliste est que la reproduction des individus est rejetée en dehors de la production des marchandises. Ceci implique, selon B.Lautier, que l'individu ne se reproduit plus en produisant, non pas seulement parce qu'il ne s'approprie pas le produit, mais parce que dans la production, il devient "l'objet" du capital alors qu'il doit rester le sujet d'un échange spécifique: la vente de la force de travail. Du point de vue du capital, le travailleur ne peut être que ce qu'il paraît être: un "facteur de production" déjà reproduit.

De plus, nous dit-il, la spécificité de la famille dans le capitalisme apparaît en ce que le produit du travail domestique ne peut en aucun moment être considéré comme homogène avec ce qui entre dans la famille, sous forme de "biens de consommation marchands". En effet, puisque le capitalisme se caractérise justement par cette "non-propriété", c'est-à-dire par cette impossibilité de

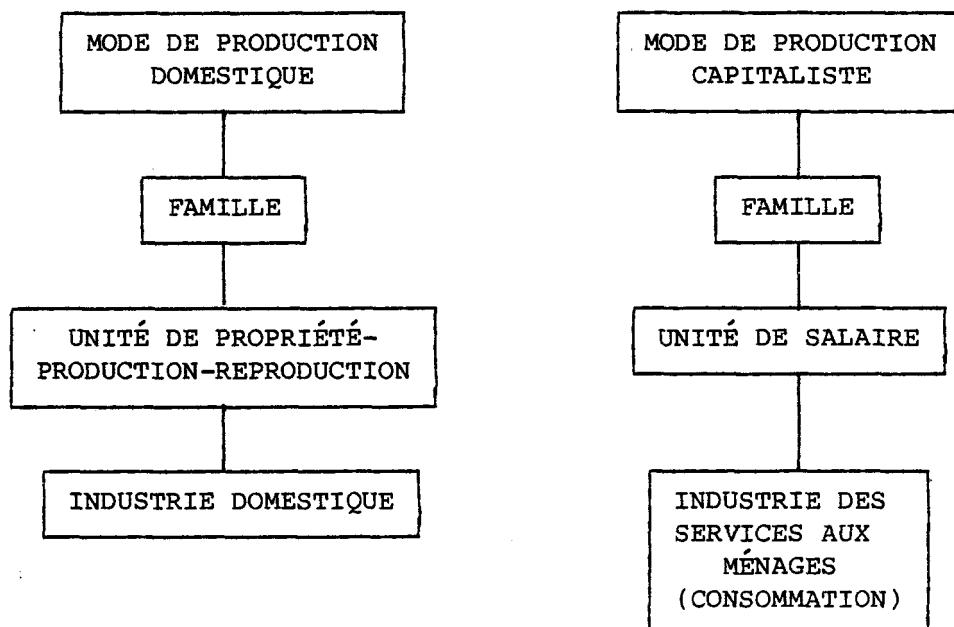


Figure 4 La famille, la fonction de production avant et après la domination du mode de production capitaliste.

produire et de contrôler de façon autonome les moyens de la consommation. B.Lautier affirme alors que la famille est bien analogue à la forme "pure" de l'esclavagisme, où l'esclave n'est pas reproduit sur la base de sa propre production.

En définitive, pour B.Lautier, derrière l'analogie formelle entre la famille du capitalisme et la famille qui précédait celle-ci, il existe bien une différence radicale:

Jusqu'au début du capitalisme, la production domestique apparaît directement comme production sociale et ce sont les rapports internes à la famille qui structurent la production en même temps que sa propre reproduction (cela est vrai non seulement de la famille paysanne du féodalisme ou de la communauté domestique africaine et est-asiatique, mais aussi de l'artisanat féodal, le compagnonnage étant d'une certaine façon le mode d'intégration à la famille du maître et à ses structures de reproduction). Avec le capitalisme, la production domestique ne peut être socialement reconnue et la reproduction de la famille n'est, pour le capital, que le mode de la reproduction des individus. (36)

2.3.4 Monique Haicault

Si nous partageons, avec B.Lautier, l'idée selon laquelle il soit impossible de comparer la famille du capitalisme avec celle qui la précédait, nous ne croyons pas, par contre, qu'il soit impossible d'analyser les rapports sociaux internes à la famille du capitalisme.

Dans son article, "Sexe, salaire, famille" (37), Monique Haicault, renvoie l'existence de rapports sociaux entre les sexes, à l'existence d'une structure sexuelle entre les sexes, dans le mode de production capitaliste. Ceux-ci ne fonctionneraient pas comme "rapport de production", mais serviraient à articuler la sphère domestique par le rapport social qu'est le salaire, lequel structure les rapports sociaux internes dans la famille.

Afin de le démontrer, l'auteure utilise le "contenu social" spécifique des rapports de production et leur articulation à la famille.

Le contenu social spécifique des rapports de production peut être ramené à trois notions ou concepts et à

leur articulation: le travailleur libre, la force de travail, le salaire.

1) Le travailleur libre, défini comme individu-sujet, libre à tous autres rapports de production et qui entre librement, c'est-à-dire sans violence physique (actuellement et dans le capitalisme libéral), dans le rapport salarial. Celui-ci ne pouvant en aucune façon être considéré comme animé par la seule moralité du travail, le retour au travail doit donc dépendre de contraintes matérielles et idéologiques, en partie intériorisées. En outre, la condition pour le travailleur libre d'être dégagé de tout autre rapport de travail introduit une différenciation sexuelle importante: seule la catégorie sociale des hommes peut constituer les travailleurs libres. En effet, les femmes prises dans d'autres rapports sociaux, ceux du travail domestique (ménage et production-éducation des enfants), ne peuvent, elles, vendre librement leur force de travail.

2) La force de travail, définie simplement ici comme "marchandise particulière" échangée par un travailleur libre contre un salaire, dans le rapport capitaliste où il s'aliène en tant que sujet, pour la durée du travail.

3) Le salaire comme rapport social, entre un travailleur libre, vendeur de sa force de travail et "l'homme aux écus", acheteur de cette force de travail, selon un contrat entre les individus constitués en sujets de droit.

Nous avons vu avec B.Lautier que la sphère économique de la production des marchandises rejette dans un extérieur tout ce qui n'est pas nécessaire immédiatement à la production de valeur. De plus, nous dit M.Haicault, le rejet hors des lieux et temps d'accaparement de la force de travail, des temps non productifs journaliers (repos, sommeil, etc.) et des temps non productif de la vie (enfance-maternité, maladie, vieillesse, etc.) est nouveau historiquement et spécifique du mode de production capitaliste. La séparation du "travail et du non travail" et la spécialisation de ces fonctions dans des lieux et des temps qui leur sont propres figurent comme une donnée centrale du capitalisme.

Selon l'auteure, l'autonomisation relative de la production et de la reproduction est le fait même du "salariat". En effet, le salariat en tant que rapport social déterminé par la séparation du capital et du travail suppose l'existence d'un individu capable d'effectuer, pour un temps

déterminé et pour un salaire déterminé, un travail pour un autre. Le caractère contractuel du rapport salarial renvoie donc à deux nécessités:

- 1) l'existence d'un individu travailleur libre, c'est-à-dire non engagé dans d'autres rapports de production et capable de vendre sa force de travail de manière individuelle;
- 2) et l'obligation pour le capitaliste que cet individu revienne librement chaque matin.

Ainsi, pour M.Haicault, l'aliénation doit donc cesser hors de la sphère du travail; en effet, c'est seulement un travailleur régénéré en tant que sujet et en tant que vendeur libre d'une force de travail reconstituée qui peut accepter l'aliénation temporaire et localisée dans la sphère de la production. Il faut alors qu'il se vive ailleurs libre et sujet.

La sphère extérieure à l'économique, nous dit M.Haicault, doit donc présenter quatre conditions déterminées par la nature du rapport salarial:

- 1) elle doit reconstituer la force de travail d'un

travailleur individuel;

- 2) elle doit reconstituer un sujet libre ayant une identité et sujet de droit prenant appui sur un statut social par lequel il puisse se représenter autonome et responsable;
- 3) elle doit produire la nécessité sans violence de vendre et revendre sa force de travail, c'est-à-dire la nécessité pour le travailleur lui-même du travail quotidien;
- 4) enfin, elle doit assurer la reproduction des travailleurs eux-mêmes en la personne de leurs enfants, et donc utiliser ou produire une structure de rapports entre les sexes qui assure cette reproduction.

Ces quatre conditions sont nécessaires mais elles peuvent être indépendantes, selon M.Haicault. Ainsi, on peut imaginer une structure de reconstitution des forces de travail qui ne soit pas individualisée. Dans le capitalisme, il s'agirait alors de services payants depuis la nourriture jusqu'à la sexualité non reproductrice. Selon celle-ci, le prix de la force de travail ne supporterait pas le coût total de cette reproduction. Ainsi, la privatisation de la reconstitution des forces de travail semble donc nécessaire au salaire capitaliste. Toutefois, selon M.Haicault, rien

n'oblige, à priori, à ce que cette reconstitution des forces de travail se fasse dans un système particulier de rapports sociaux. (Les travailleurs immigrés reconstituent en partie eux-mêmes collectivement entre hommes leur force de travail).

La deuxième condition conduit à poser le problème du sujet par rapport à un pouvoir économique et à un pouvoir politique. Selon M.Haicault, l'extérieur doit dépendre du salaire et conférer en échange un pouvoir politique fondé sur ce pouvoir économique. Ainsi, le salaire pour lequel le travailleur va s'aliéner comme sujet doit donc lui procurer, dans un autre système de rapports, un pouvoir qui le reconstitue comme individu sujet. C'est ainsi que la signification du salaire est donc différente selon les rapports sociaux dans lesquels entre le travailleur. Dans le rapport social, le salaire est le résultat de son aliénation comme sujet et dans un autre rapport social, il devient instrument de pouvoir et élément de son statut.

L'argent du salaire est alors contrepartie du pouvoir qui doit le constituer individu. Une légitimation du pouvoir qui ne passerait pas par le salaire, affirme M.Haicault, ne peut satisfaire à la troisième condition: retourner librement dans les rapports capitalistes. Le

pouvoir économique doit donc être à la fois pouvoir politique et s'appuyer sur des liens de dépendance avec d'autres individus. En effet, ceux-ci doivent dépendre économiquement du salaire, base matérielle du rapport, mais cette dépendance doit être doublée d'une dépendance entre les personnes elles-mêmes, ce qui légitime ainsi le lien économique et qui donne au travailleur homme pouvoir économique et pouvoir politique, ce qui doit en retour le rendre indépendant des individus qui y sont impliqués.

La dernière condition de l'extériorité met en jeu les rapports entre les sexes puisqu'elle concerne la reproduction des travailleurs, future force de travail. Si ces rapports entre les sexes échappaient à toute réglementation, alors la progéniture devrait être éduquée collectivement, mais qui en assurerait le coût et comment, dans le capitalisme libéral? De plus, nous dit M.Haicault, un travailleur qui ne dépendrait que de lui, ne travaillant que pour lui, échapperait vite à la contrainte de retourner travailler chaque matin.

Le mariage monogamique, qui attribue une femme à un homme et la progéniture au père, est la forme juridique des rapports sociaux entre les sexes qui assure, d'une part, les

liens de dépendance entre le travailleur, sa femme et leurs enfants et, d'autre part, le constraint en échange à apporter régulièrement un salaire comme redevance de l'appropriation.

(38)

Une telle analyse conduit M.Haicault à penser que le capitalisme, par sa spécificité salariale, prend appui sur une domination sexuelle comme condition de reconstitution du travailleur-libre et de sa force de travail et comme condition de sa reproduction en la personne de ses enfants. De cette domination sexuelle, il tire donc:

- 1) une reconstitution gratuite de sa force de travail sous tous ses aspects, y compris sexuelle non reproductrice;
- 2) un pouvoir individuel qui légitime son aliénation dans le travail et le pousse à retourner vendre sa force de travail, par le cycle de reconstitution de lui-même en tant que sujet libre;
- 3) enfin, un pouvoir économique et politique, en tant que mari-père de qui dépend la structure complexe des rapports sociaux entre lui, sa femme et leur progéniture.

Selon Monique Haicault, la domination sexuelle masculine qui traverse les différents modes de production a été la donnée historique sur laquelle une unité sociale, lieu de la reproduction a pu se constituer. Cette unité structurée par des rapports entre homme et femme et parents et enfants semble répondre logiquement aux conditions de reproduction du travailleur libre.

Cependant, on ne peut conclure que la forme famille ainsi décrite serait la seule possible, ou qu'en se développant le capitalisme aurait "produit" une forme famille selon cette logique. C'est le mouvement même de son développement et la nécessité de dépasser certaines de ces contradictions qui a favorisé l'émergence d'une unité familiale sur la base de rapports entre les sexes, mais elle n'est ni un projet capitaliste ni une forme achevée.

De plus, pour Monique Haicault, faire l'hypothèse d'une condition féminine sans analyser ses rapports avec une "condition masculine" revient à occulter l'existence de rapports sociaux entre les sexes. Enfin, soutient-elle, une analyse en ces termes laisse croire à une transformation possible par le recours à l'égalité.

L'utilisation de la notion de rapport social suppose pour celle-ci:

- 1) l'identification et la spécification de groupes sociaux;
- 2) Une différenciation de fonctions, positions et représentations entre ces groupes;
- 3) la cristalisation de ces fonctions, positions et représentations dans des unités sociales particulières;
- 4) enfin, on doit pouvoir rendre compte de sa reproduction, c'est-à-dire montrer qu'elle existe indépendamment des caractéristiques individuelles.

Pour ce faire, M.Haicault a déterminé pour chaque sexe, non individuellement mais collectivement, en tant que groupe social ou "classe de sexe":

- 1) des fonctions propres dans la production et la reproduction;
- 2) des positions particulières dans la structure sociale;
- 3) un ensemble de représentation de chaque "classe de sexe", d'elle-même et de l'autre.

Ces dernières, nous dit-elle, servent à légitimer la différenciation des fonctions et des positions et à masquer les rapports de sexe.

La description de ces attributions a été reproduite sous forme de tableaux comparatifs. (Voir Tableau III, IV, V, VI)

La différenciation sexuelle des fonctions, positions et représentations ainsi faite laisse apparaître une structure sociale qui tend à opposer les deux ensembles ainsi caractérisés. Leur mise en relation définit donc un rapport social. Dès lors, nous dit M. Haicault, on ne peut plus utiliser la notion de rôle ni celle de complémentarité:

Elément d'un même ensemble social, d'une même totalité concrète, chaque classe de sexe est en rapport avec l'autre. Leur articulation définit un rapport social qui n'est évidemment pas un rapport de simple solidarité. La structure sexuelle est une structure de dominance. Les rapports entre les sexes en tant que "classe" ne sont pas seulement de type hiérarchique, ils s'appuient aussi sur des pratiques de pouvoir dans la mesure où précisément ils doivent produire les justifications de leur domination.
(39)

TABLEAU IIILES FONCTIONS DANS LA SPHÈRE DE LA REPRODUCTION

<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Les fonctions d'entretien, de soins et services à autrui - Les fonctions d'entretien de l'espace domestique et d'aménagement du cadre de vie - Les fonctions de production, éducation des enfants qui exigent: <ul style="list-style-type: none"> . l'attachement physique . la responsabilité morale permanente <p>Toutes ces fonctions, socialement invisibles, sont pourtant indispensables à la vie immédiate et à la reproduction sociale. Elles accaparent la personne tout entière, par la pluralité des tâches (y compris sexuelles) et de par leur destination, en tant que services rendus à autrui. Enfin, elles sont effectuées gratuitement et ont un caractère obligatoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des fonctions très spécialisées, limitées dans le temps et l'espace - Ponctuelles et non répétitives - Visibles et repérables par le recours à des médiations technologiques (soins et entretien de l'auto, bricolage électrique ou autre ...) - Elles n'ont, en général, aucun caractère d'obligation

TABLEAU IV
LES FONCTIONS DANS LA SPHÈRE DE LA PRODUCTION

<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>
<ul style="list-style-type: none"> - N'occupent pas les secteurs clés de l'économie - Nombreuses dans les secteurs traditionnels à technologie rétrograde ou peu développée (entrant une faible valorisation sociale de leur travail) - Remplissent toujours des fonctions qui s'apparentent à celles de la reproduction (éducation - soins - habillement - nettoyage - rangement - assistance - sexualité) <p>Comme dans la reproduction, les fonctions des femmes sont cachées, invisibles et ne transforment rien de manière définitive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Occupent les secteurs de pointe (pétrochimie, aéronautique, informatique, automobile), ou ceux de l'énergie (mines-nucléaire) à technologie avancée et forte capacité productive - Ces productions sont décisives pour la croissance capitaliste et valorisent socialement ceux qui les mettent en oeuvre <p>Les fonctions productives des hommes s'inscrivent dans l'espace (bâtiment), transformant la nature (construction, centrale nucléaire, forage, barrages), elles sont visibles et impriment leurs signes dans l'écosystème.</p>

TABLEAU V
LES POSITION SOCIALES

<u>FEMMES</u>	<u>HOMMES</u>
<p><u>Dans le mariage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Celui-ci leur procure une identité sociale en tant qu'épouse de ..., et en tant que mère. <p><u>Les lieux sociaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Logement, commerces, écoles, administration pour les démarches, sont liées à leurs fonctions dans la reproduction - Dans l'espace urbain, les lieux de convivialité des femmes ont disparu <ul style="list-style-type: none"> . Ces mêmes lieux, sont à certaines heures (le soir, la nuit) frappés d'interdits, de manière plus ou moins violente, mais directement par les hommes, exerçant ainsi une sorte de contrôle social des femmes . L'espace-temps des femmes prend alors dans la ville une physionomie spécifique. <p><u>Dans la production</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La position des femmes reste au bas de toutes les hiérarchies - Absente au second plan des postes de décision, direction, commandement, responsabilité, elles figurent rarement dans l'encadrement et la maîtrise - Promotion, carrière, mobilité ne caractérisent pas l'emploi féminin - Les écarts de salaire, signifient à leur manière, l'infériorisation économique et sociale du travail salarié des femmes. 	<p>- Ne suffit pas, à lui seul, contrairement aux femmes, à leur donner une identité</p> <p>- La convivialité masculine, a ses lieux et ses temps (cafés - salle de jeux - bars, clubs et restaurants), temps du non travail qui sont, au contraire des femmes, ceux du travail domestique, dans le seul territoire familial</p> <p>- La position dominante des hommes dans l'espace est encore signifiée par des lieux et temps qui leur sont propres (terrains de sport, match de hockey, baseball, football).</p> <p>- La position dans les rapports de production définit en priorité le statut social des hommes</p> <p>- Les positions stratégiques sont à dominante masculine, aussi bien dans l'Etat que dans beaucoup de ses appareils: ainsi l'armée, l'église et même les parties et les syndicats.</p>

TABLEAU VILES REPRÉSENTATIONS SOCIALES: LES MODÈLES

<u>FÉMININS</u>	<u>MASCULINS</u>
FEMME = NATURE	HOMME = CULTURE
<ul style="list-style-type: none"> - Tous les signes du féminin démontrent de la proposition: femme égale nature - La femme objet-sexuel de la publicité et des médias, rappelle et justifie le "rapport d'appropriation" généralisé de la classe des femmes par la classe des hommes - La femme-nature de la fonction maternelle masque le caractère social de cette fonction et le rapport social qui la détermine - Le discours de la nature, repérable comme discours dominant dans les représentations du féminin permet-il de ramener les femmes à un groupe naturel "organisé intérieurement" pour faire ce qu'il fait et être là où il est - L'énoncé de la naturalité de la position des femmes en tant que "classe de sexe" fonde aussi en nature, la domination sociale masculine. 	<ul style="list-style-type: none"> - La différence masculin-féminin traduit en réalité, la suprématie du masculin sur le féminin - Dans leur contenu et leurs formes, représentations, modèles et signes expriment à la fois la domination sociale de la classe des hommes et sa légitimité.

SECTION 3 Conséquences des conceptions différencierées: Deux centres ou un centre divisé

La technique du "décentrement" telle qu'appliquée dans ce chapitre consiste à fonder notre analyse critique à partir de ce qu'évacuent les différentes approches théoriques.

Ainsi, dans cette dernière section, nous examinerons dans un premier temps les approches ainsi que les auteurs considérés, selon leurs préoccupations centrales d'une part, et d'autre part selon leurs conceptions de la fonction de production des ménages contemporains. Dans un deuxième temps, nous serons en mesure de soumettre notre analyse-critique sur ce que ces approches négligent de rendre compte, à savoir du passage de l'industrie domestique à l'industrie de consommation (industries modernes des services aux ménages).

3.1 Préoccupations centrales

La préoccupation centrale du matérialisme dialectique (F.Talahite-Hakiki:1981) se rapporte aux liens existant entre la division sexuelle marchande et non

marchande du travail et les procès de travail du capital: 1) le procès de travail domestique et 2) le procès de travail industriel. L'auteure considère le travail domestique comme une extension du phénomène du salariat.

Dans l'économie "non officielle", la préoccupation centrale des néo-classiques (G.Becker, O.Hawrylyshyn) se rapporte surtout au rôle et à la place du travail domestique par rapport à l'économie "officielle". Pour les marxistes (v.g. B.Lautier), celle-ci concerne les liens existant entre le travail domestique et la forme famille dans le mode de production capitaliste, alors que pour M.Haicault, celle-ci se rapporte aux liens existant entre le travail domestique et les rapports sociaux internes à la forme famille dans le capitalisme.

3.2 La fonction de production des ménages

Pour F.Talahite-Hakiki, le ménage représente la face cachée du procès de travail du capital et les activités de la ménagère comme des activités dont l'aboutissement monétaire lui échappe ou est placé sous le contrôle de l'homme. De plus, la ménagère est soumise au salariat dans

la mesure où celui-ci concerne tant le procès de travail domestique que le procès de travail industriel, les deux étant dialectiquement liés.

Pour G.Becker, et à sa suite O.Hawrylyshyn, le ménage ne peut être considéré comme une unité de consommation pure (théorie traditionnelle). Il décide alors de considérer le ménage comme une entreprise de type capitaliste, à partir de l'allocation rationnelle du temps rémunéré et du temps non rémunéré. Pour O.Hawrylyshyn, ce qui distingue le ménage de l'entreprise, c'est que le ménage dispose d'un troisième niveau qu'est celui de l'autoconsommation; ce qui est commun aux deux, c'est qu'ils vendent leur travail et leur capital.

Enfin, pour B.Lautier et M.Haicault, le ménage n'est plus que le mode de reproduction des individus puisque la spécificité du mode de production capitaliste est le rejet de la reproduction hors de la production des marchandises. Pour M.Haicault, les rapports entre hommes et femmes dans la famille sont des rapports de dominance et non pas de complémentarité, comme le laisse entendre l'expression "condition féminine".

3.3 Analyse-critique

Selon nous, le mode de production fondé sur le capital aboutit à l'appropriation de la fonction économique de la production des ménages par l'entreprise privée.

En effet, l'autonomie "relative" des familles du mode de production domestique repose sur l'industrie domestique (travail domestique). Le passage pour les familles de l'industrie domestique à l'industrie de consommation moderne (industrie des services aux ménages) s'est opéré, selon K.Marx, suite à l'accumulation primitive du capital, qu'il nomme également "la pré-histoire de la bourgeoisie" (40).

... C'est ainsi que l'expropriation des paysans, leur transformation en salariés, amènent l'anéantissement de l'industrie domestique des campagnes, le divorce de l'agriculture d'avec toute sorte de manufacture. Et en effet, cet anéantissement de l'industrie domestique du paysan peut seul donner au marché intérieur d'un pays l'étendue et la constitution qu'exigent les besoins de la production capitaliste. (41)

Si nous posons comme plausibles ces propos, l'industrie de consommation moderne repose sur

l'appropriation de la fonction économique de la production domestique des familles pré-capitalistes:

1) Cela implique que l'on ne peut plus comparer le ménage contemporain (famille) à une entreprise capitaliste, comme le font les économistes néo-classiques.

En effet, la fonction de production suppose la propriété des produits du travail et la possession de capital monétaire afin de réaliser l'achat de force de travail, ainsi que des matières premières pour la réalisation du produit final.

Or, peu de ménages contemporains disposent de la propriété de capital monétaire suffisant (l'effectif salarial de nos sociétés témoigne de ce phénomène) pour être également propriétaire des produits de son travail:

Dans la reproduction de la force de travail n'intervient aucune activité proprement productive, à part naturellement celle permettant la fabrication des biens nécessaires à cette reproduction (consommation) qui sont achetés par le travailleur. Cela implique que, dans ces conditions, le prolétaire n'a aucun moyen d'accéder au capital car il ne peut échapper au cycle:

Travail - consommation des biens nécessaires à la reproduction de sa force de travail - travail, etc..., et ce jusqu'à sa mort." (42)

Le travail salarié implique donc que le travailleur ou la travailleuse ne dispose plus de la propriété de son travail, puisque le salaire ne représente que le coût d'achat de la force de travail, lequel ne constitue qu'une parcelle des coûts de production du produit final du travail.

2) Cela implique également l'existence de "formes familles" différentes d'un mode de production à l'autre, fondamentalement, cependant, la famille demeure la même (père-mère-enfants), sauf en ce qui concerne sa fonction de production, son identité politique, son autonomie économique.

Toutefois, la vision idyllique de la famille en tant qu'institution historique constitue un paradoxe en soi, elle évolue, se transforme mais sa nature reste toujours la même (père-mère-enfants).

Les ménages contemporains constituent la famille spécifique du mode de production capitaliste et en ce sens, sa production constitue un tiers monde nécessaire au développement de la forme de production capitaliste-patriarcale.

Dans le second chapitre, nous tentons d'évaluer l'impact socio-économique de la production domestique. En effet, si d'un côté la production domestique n'a plus de fonction économique pour les ménages contemporains, de l'autre côté celle-ci en a une nouvelle pour l'entreprise privée et la nation.

CHAPITRE II

CHAPITRE DEUXIEME

ANALYSE D'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE

Dans son livre, " Le développement régional", J.-C.Perrin (1974) identifie les activités économiques de la production contemporaine selon deux grands groupes, à savoir les activités industrielles (exportations) et, les activités de services aux ménages (importations):

L'évolution économique contemporaine est ainsi marquée par la substitution aux activités agricoles préalablement prédominantes de deux grands groupes nouveaux: les activités industrielles et les activités de services aux ménages. (43)

Comment expliquer alors que le temps de travail que comporte la production domestique représente plus d'heures de travail, c'est-à-dire 48 milliards dans une année, comparativement à 41 milliards d'heures de travail salarié, (voir Tableau XIV):

...le temps passé au travail ménager est considérable alors qu'il passe inaperçu au

niveau macro-économique. Travailler 43 heures par semaine et être qualifiée d'inactive dans les statistiques peut paraître choquant à plus d'une ménagère. (44)

L'industrie des services aux ménages n'a pas éliminé complètement toute la production domestique des ménages contemporains. Afin de réaliser cette démonstration, nous examinons dans la première section, le contexte de développement des évaluations économiques de la production domestique. Dans la seconde, nous exposons une vue d'ensemble des différentes évaluations existantes. Dans une troisième, nous étudions plus en détail, deux de ces évaluations effectuées par les Comptabilités Nationales du Canada et de la France et, enfin dans une dernière section nous analysons ce qui est exclu de ces évaluations.

SECTION 1 Contexte de développement des évaluations de la production domestique

Louise Vandelac dans "Du travail et de l'amour" (1985), identifie deux grandes séries de facteurs qui expliqueraient le regain d'intérêt, surtout depuis le début des années 1970, soulevé par la question des évaluations monétaires du travail domestique: 1. les profondes transformations de la reproduction domestiques et ses

répercussions socio-économiques ainsi que la dénonciation de l'exploitation domestique par le mouvement féministe: 2. le développement des sciences économiques elles-mêmes.

1.1 Le mouvement féministe

Depuis la fin des années 1950, nous dit L.Vandelac, les transformations de la reproduction et des rapports hommes-femmes vont d'une remise en question des rôles de pourvoyeurs et de ménagères à vie jusqu'à la baisse de la natalité et ceux-ci ont de nombreuses répercussions socio-économiques:

Ainsi, il est bon de rappeler que, de 1951 à 1981 au Canada, la proportion de femmes mariées sur le marché du travail est passée de 9,6% à 50%; l'indice de fécondité a chuté de 3,84 à 1,82; alors que le taux de nuptialité a fondu et que le taux de divorce est passé de 37,6/100,000 en 1951 à 243,4/100,000 en 1978. (45)

Cette auteure affirme alors que les transformations socio-économiques de l'époque contemporaine seraient liées à la fois à la restructuration de la main-d'œuvre, à l'accroissement de la consommation et à la modernisation de l'Etat et de la société mais aussi, aux femmes désireuses de

réduire leurs charges domestiques et les niveaux de leur dépendance économique ce qui, à travers les gestes individuels et le mouvement féministe ont eu un écho sans précédent:

En ce sens, il est clair que les dénonciations féministes de l'exploitation domestique, dès 1963 aux Etats-Unis et 1968 en France, ont largement contribué à stimuler l'intérêt général face à ce travail "invisible". En effet, sous la poussée des féministes non seulement les transformations de la reproduction domestique se sont-elles accélérées mais les femmes, furieuses d'être pénalisées pour leur travail non payé, ont multiplié témoignages et analyses sur les causes, les mécanismes et les enjeux de la dévalorisation et de l'exploitation de ce travail. (46)

1.2 Les sciences économiques

L'accroissement des coûts sociaux liés à la réduction de la prise en charge, par les ménages, des personnes âgées ou des malades ainsi que les effets économiques multiples liés à l'entrée des femmes mariées sur le marché du travail et à la baisse de natalité ont progressivement incité l'Etat et le Capital, souligne L.Vandelac, à s'intéresser davantage à l'évolution des activités domestiques de reproduction et à l'impact économique de cette masse de travail non payé:

Les activités domestiques ont commencé à intéresser les économistes surtout à partir du moment où elles n'allaitent plus de soi, où certains "outputs", comme le nombre d'enfants où certaines tâches de prise en charge, se sont mis à chuter, où les coûts sociaux liés à la reproduction domestique (bien-être social, etc.) ont augmenté et où ses bases mêmes d'organisation, à savoir le couple et l'unité familiale traditionnelle, se sont mises à s'affaïsser. (47)

Du côté de l'économie, L.Vandelac identifie trois courants principaux qui se préoccupent d'évaluer la production domestique: la nouvelle droite économique, la comptabilité nationale et l'économie informelle.

1.2.1 La nouvelle droite économique

Bon nombre d'évaluation monétaires du travail domestique s'inscrivent dans ce paysage idéologique bien particulier, nous dit L.Vandelac, et celui-ci trouve sa source dans la contribution théorique de Gary Becker, avec l'élargissement des applications des théories néo-classiques au champ de la famille.

Toutefois, l'auteure souligne qu'il est paradoxal

de voir réintroduit le travail domestique dans la théorie économique, par l'élargissement de ses postulats alors que ce sont ceux-là mêmes qui en justifient l'exclusion de la comptabilité nationale.

1.2.2 La comptabilité nationale

L'approche théorique des comptables nationaux s'inspirent à la fois de Becker mais aussi par les réflexions méthodologiques concernant les surplus économiques dégagés vers les secteurs non marchands: les dépenses d'administration publique, les temps de loisirs et de transport entre la maison et le travail, les biens durables des ménages, la santé, l'éducation, etc.

1.2.3 L'économie informelle

Depuis les dix dernières années, estime Louise Vandelac, bon nombre d'économistes, préoccupés par l'accroissement du chômage et des problèmes sociaux qui en découlent, se sont intéressés davantage aux différents types de soupapes économiques, aux déplacements de main-d'œuvre et

aux transformations des rapports de travail. Ils se sont penchés notamment sur le travail au noir avec ses effets sur la fiscalité, sur la stagnation du PNB, sur la concurrence et sur la surexploitation des travailleurs/euses et également, à la reproduction domestique afin de mieux saisir les articulations avec les autres composantes de l'économie informelle.

Ainsi, pour L.Vandelac, le travail domestique analysé dans une perspective plus globale par l'économie informelle, la question de la valeur monétaire de ce travail dépasse les strictes préoccupations des méthodes de calcul et s'inscrit dans un débat de fond sur la fonction économique, le développement, la répartition et les formes de contrôles du Capital et de l'Etat sur les activités non comptabilisées.

L'auteure schématise les principales positions de ce débat selon quatre directions: la première, partagée par plusieurs économistes, dont ceux de la nouvelle droite économique, tel le monétariste Milton Friedman qui défend la croissance économique, tout en considérant le développement de l'économie informelle comme un moyen de réduire les dépenses de l'Etat et de stimuler la concurrence. L.Vandelac observe alors que cet économiste ne s'attriste aucunement de

l'élargissement des écarts économiques auxquelles aboutissent les développements de l'économie informelle.

La seconde, serait partagée entre autre, par certains milieux syndicaux, celle-ci défend la croissance économique mais s'oppose au développement de l'économie informelle, laquelle aggrave l'exploitation de la main-d'œuvre (travail au noir, oblige les citoyens à assumer des services antérieurement dispensés par l'Etat (bénévolat), élargit les écarts économiques et menace la force même des organisations de défenses des travailleurs/euses.

La troisième, représentée par I.Ilich (48) et A.Gorz qui préconise une croissance nulle ou négative et un développement de l'économie informelle. Le développement de l'économie domestique, associative et communautaire élargirait, selon ces auteurs, la sphère d'autonomie, stimulerait la créativité et permettrait d'organiser différemment et d'une manière plus équilibrée, temps de vie et de travail.

Enfin, une dernière plus flou et sans porte-parole identifié, remet en question l'actuel modèle de croissance mais préconise une plus juste répartition des activités

formelles et informelles entre les différents acteurs sociaux.

SECTION 2 Les différentes évaluations

Comment évaluer à sa valeur une production de biens et de services, considérée par l'usage comme l'usufruit de la propriété:

Les rapports de reproduction domestique, quant à eux, impliquent non seulement l'exploitation de la capacité de travail domestique, mais permettent souvent au conjoint de contrôler les modalités de la vente de la force de travail et souvent même d'en tirer les fruits. En outre, les rapports domestiques impliquent le contrôle et l'usage sexuel masculin du corps des femmes et souvent même, la contrainte à la maternité. Ce que nous pourrions appeler "l'appropriation" (Guillaumin, 1978) de la capacité de travail domestique (et parfois de la force de travail), de la sexualité et de la capacité de reproduction, s'opère généralement en contrepartie d'un entretien matériel et d'une insertion sociale médiatisée par le conjoint, dont les modalités sont plus ou moins implicites à un contrat de travail en blanc que sont le mariage ou ses formes apparentées. (50)

Dans le livre "Du travail et de l'amour", L.Vandelac (1985) a répertorié, dans un premier temps les différentes dimensions des évaluations de la production domestique (Tableau VII). Dans un second, s'inspirant de la typologie de Luisella Goldschmidt-Clermont (52), elle classe les façons de procéder des économistes:

TABLEAU VII
DIFFÉRENTES ÉVALUATIONS DU TRAVAIL DOMESTIQUE

REVUE ET JOURNAUX	BUREAUX D'AVOCATS NEW-YORKAIS	RENT-A-WIFE	LOUISE VANELAC	ARMSTRONG ET ARMSTRONG	ANDRÉ MICHEL
Entre 7 300\$ et 28 000\$	45 000 \$	10\$/heure	25 ans de services à 10 000\$ ou 30 000\$ = un quart et trois quarts de million	Coût des pertes monétaires globales occasionnées par le retrait de l'emploi, soit 11 741\$ en 1979	Les hommes américains épargnent environ 5 ans de travail à plein temps pour se consacrer à leur carrière

Source: VANELAC, Louise et Sl., "Du travail et de l'amour", Éditions Saint-Martin, 1985, p.184.

La façon dont procèdent généralement les économistes consiste à comparer les activités domestiques non marchandes aux activités marchandes en trouvant des unités de mesure communes qui permettent de les exprimer en termes comparables, qu'il s'agisse d'unités mesurant le volume ou la valeur des inputs ou des outputs. (51)

2.1 Les deux méthodes

Selon la typologie établie par L.Goldschmidt-Clermont (1982), le "volume des inputs" du travail domestique et marchand peut être évalué en termes de nombre de travailleurs impliqués, de temps de travail absorbé ou de quantité de biens consommés (matières premières, équipements, etc.). Quant au "volume des outputs", il peut être exprimé en quantité de biens ou de services produits:

Les données permettent de constater par exemple que le total des heures de travail domestique est supérieur aux heures de travail salarié (Chadeau et Fouquet, 1981) ou encore que la durée du travail domestique est relativement stable depuis le début du siècle. L'analyse du volume d'autre "inputs", notamment le volume des dépenses des familles selon le revenu et le lieu de résidence (rural, urbain) peut permettre de constater que le volume des productions domestiques est supérieur dans les familles pauvres et dans celles vivant sur une ferme. (52)

Les estimations relatives à la "valeur monétaire" du travail domestique se font, rappelle L.Goldschmidt-Clermont (1982), en imputant à des biens et services domestiques, la valeur de biens et services comparables sur le marché ou en institution:

Elles peuvent se faire en évaluant les "inputs", à savoir la valeur du travail intégré, en utilisant comme base de comparaison:

- . le salaire de travailleurs substituts polyvalents (domestiques, gouvernantes, etc.), ou spécialisés (cuisiniers/ères, gardiennes d'enfants, etc.);
- . le salaire des travailleurs qui, sur le marché, produisent des biens et services similaires;
- . le salaire d'employés dont les tâches requièrent des qualifications semblables à celles requises pour les activités domestiques;
- . le salaire perdu lié au retrait de l'emploi pour s'engager dans le travail domestique;
- . la moyenne des salaires versés sur le marché, ou encore cette moyenne selon l'âge, le sexe, le lieu de résidence, etc.

Elles peuvent aussi se faire en évaluant les "outputs", à savoir les biens et services domestiques produits en utilisant comme basse de comparaison le prix du marché pour des biens et services équivalents (un repas au restaurant), ou encore les prix relatifs à des activités globales (journées d'hospitalisations ou d'hébergement pour une personne âgée, etc.).
(53)

2.2 Quelques estimations

TABLEAU VIII
VALEUR ANNUELLE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

ÉTUDE	ANNÉE	PAYS	MÉTHODE	COMMENTAIRE	MONTANT \$ CAN. 1981	MONTANT ORIGINAL
Galbraith, John (in Glazer, Malbin, 1976)	1973	États-Unis			28 088,33	\$US1973/13 364
Chadeau et Fouquet INSEE, 1981	1975	France *	Coûts de rempla- cement par un/e domestique	Moyenne	7 272	FF1975/36 144
Chadeau et Fouquet INSEE, 1981	1975	France	Substitut mar- chand par types d'activité	Moyenne	11 202	FF1975/56 004
Monique Proulx CCSF	1976	Canada		Mère au foyer de 2 enfants dont le plus jeune a entre 7 et 12 ans	14 489,24	\$CAN1976/9 107
Conseil du Statut de la femme de l'Ontario	1977	Canada			15 647,48	\$CAN1977/10 621
Gauger et Walker, 1980 (in Goldschmidt- Clermont, 1982)	1980	États-Unis	Wage Market Equivalent Fonc- tion and Minimum Wage	Famille avec 2 adolescents Épouses . sans emploi . avec emploi		\$US1980/14 500 \$US1980/14 500

* Au taux de change de 5 francs pour 1 dollar canadien.

- 1) Pour ramener les différentes valeurs imputées en dollars constants de 1981, nous avons, dans le cas des dollars américains, identifié le taux de change de l'année correspondante, divisé par l'indice des prix à la consommation de la même année et ensuite par l'indice des prix à la consommation de 1981. Pierre Lanctôt du Centre de recherche et statistiques sur le travail du ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec a effectué ces calculs pour nous.
- 2) Les écarts entre les différentes évaluations sont attribuables aux méthodes elles-mêmes, aux équivalents monétaires retenus, à l'inclusion ou non des charges sociales et des tâches domestiques du mari et des enfants, ainsi qu'aux choix plus ou moins conservateurs des économistes.

Source: VANELAC, Louise, et Al., "Du travail et de l'amour", Éditions Saint-Martin, 1985, p.234.

Le Tableau VIII nous indique la valeur annuelle que peut prendre le travail domestique, selon les auteurs et selon les méthodes utilisées. Cette valeur varie entre 7,272\$ et 28,088\$.

Le Tableau IX, quant à lui, indique la valeur que prend ce travail lorsqu'il est évalué par rapport au Produit National Brut d'un pays, sa valeur oscille alors entre 25% et 77%.

Enfin le Tableau X, nous donne la valeur du travail ménager au Canada, de 1951 jusqu'à 1981, selon la méthode du coût d'opportunité, c'est-à-dire selon ce que l'on perd en faisant ce travail plutôt que de "gagner sa vie".

Nous pouvons constater, à partir de ces quelques estimations, le travail domestique représente des sommes d'argent assez impressionnantes, mais voilà, d'une part celles-ci sont fictives puisque ce travail n'est pas comptabilisé par le Système de la Comptabilité Nationale et ne sert aucunement à la gestion du pays et, d'autre part, il n'est pas rémunéré, quand il est accompli dans le cadre du mariage.

TABLEAU IX

ÉVALUATION GLOBALE PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT (PNB)/
REVENU NATIONAL/PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

AUTEUR	ANNÉE	PAYS	MÉTHODE	COMMENTAIRE	POUR-CENTAGE	MONTANT
Mitchell, King Macaulay et Knauth in Goldsmith-Clermont, 1982:49)	1921	États-Unis	Coût de remplacement par un/e domestique	Évaluation fort conservatrice	25 à 31% du revenu national	
Andrews (Ibid.)	1935	États-Unis	Coût de remplacement par un/e domestique	Ménagères à temps plein multiplié par le salaire d'un/e domestique	60% du revenu monétaire en 1932 (année de la dépression)	
Füerst (Ibid.)	1956	Allemagne	Coût de remplacement par la moyenne des salaires féminins	Heures de travail domestique multipliées par la moyenne des salaires féminins	32 à 39% du revenu national	
Nordhaus et Tobin (in Hawrylyshyn, 1976)	1965	États-Unis	Coût d'opportunité		42%	
National Council of Great Britain (in Wickman, 1973)		Angleterre			33% du PNB	
Chadeau et Fouquet	1975	France	Coût de remplacement	Excluant les charges sociales	32% du PIB	FF411 milliards \$CAN82,2 millions
				Incluant les charges sociales	50% du PIB	FF640 milliards \$CAN128 millions
			Substitut marchand par activité	Excluant les charges sociales	41,5% du PIB	FF531 milliards \$CAN106,2 millions
				Incluant les charges sociales	65% du PIB	FF826 milliards \$CAN165,2 millions
			Gain potentiel	Excluant les charges sociales	50% du PIB	FF634 milliards \$CAN126,8 millions
				Incluant les charges sociales	77% du PIB	FF986 milliards \$CAN197,2 millions

Source: VANELAC, Louise, et Al., "Du travail et de l'amour", Éditions Saint-Martin, 1985, p.236.

TABLEAU X

VALEUR DU TRAVAIL MÉNAGER AU COÛT D'OPPORTUNITÉ, EN DOLLARS CONSTANTS (1971 = 100)
DANS L'HYPOTHÈSE D'UNE PRODUCTIVITÉ CROISSANTE*, CANADA 1951-1981

	en millions de dollars						
	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981
Femmes appartenant à des familles époux - épouses:							
ménagères	8 991	11 320	13 020	16 460	18 467	22 282	22 345
actives	631	1 099	2 253	4 000	6 048	11 026	15 107
Femmes appartenant à d'autres types de famille ** :							
ménagères	571	599	688	937	1 124	1 747	2 527
actives	76	112	177	249	302	534	927
Hommes appartenant à des familles époux - épouses:							
épouses ménagères	2 758	3 521	3 720	4 083	5 069	5 424	5 277
épouses actives	292	517	977	1 495	2 497	4 059	5 383
TOTAL	13 219	17 169	20 833	27 224	33 507	45 072	51 566
PNB	35 450	47 599	54 741	74 844	93 462	119 249	134 540
EN POURCENTAGE DU PNB	37,6%	36,0%	38,1%	36,4%	35,9%	37,8%	38,3%

* Cette hypothèse permet simplement d'utiliser comme "dégonfleur" l'indice des prix à la consommation, hypothèse d'ailleurs utilisée par la plupart, sinon tous les auteurs.

** À l'exclusion des célibataires.

Source: VANDELAC, Louise et Al., "Du travail et de l'amour", Éditions Saint-Martin, 1985,
p.237.

Comme le souligne si pertinemment le journaliste de Vancouver (1985), le danger pour l'entreprise de Joanna Kilgour, propriétaire d'une compagnie "d'épouses à louer", "c'est évidemment que les services de Madame Kilgour deviennent tellement appréciés qu'on veuille les avoir pour rien... en épousant la femme qu'on leur a envoyée" (coupe de presse).



Joanna Kilgour, propriétaire de cette compagnie de «services» pour célibataires et hommes divorcés.

ÉPOUSES À LOUER

Vancouver (PC) — Elle est bien finie, la triste époque où le célibataire le plus endurci devait finalement se marier, afin que quelqu'un puisse s'occuper de ses petites affaires.

Maintenant, s'il demeure à Vancouver, il n'a plus qu'à téléphoner à Mme Joanna Kilgour, qui loue des... épouses.

Elle appelle son agence «Everything But», c'est-à-dire l'équivalent du slogan publicitaire bien connu au Québec «Demandez-nous n'importe quoi... ou presque».

Pas besoin de faire un dessin pour comprendre la signification du «presque». C'est, en fait, tout ce qui manque pour que ça soit une «vraie épouse».

Pour le reste, pas de problème. Si Mme Kilgour ne peut pas le faire elle-même, elle vous envoie quelqu'un pour faire le ménage, préparer les repas, faire les courses, voir à la décoration de la maison et même servir d'hôtesse pour vos réceptions.

Le danger, c'est évidemment que les services de Mme Kilgour deviennent tellement appréciés qu'on veuille les avoir pour rien... en épousant la femme qu'on leur a envoyée.

SECTION 3 Présentation comparée de deux études portant sur l'estimation monétaire de la production domestique

Dans cette section, nous aborderons la question de la production domestique effectuée au foyer, à partir de l'approche économique, telle que développée par les Comptabilités Nationales du Canada et de la France.

C'est à partir de la théorie de la valeur et du concept actuel de production qu'est exclu le travail domestique effectué au sein de la famille. En effet, ce travail ou cette production de biens et services produits au sein de la famille, dans le cadre du mariage, ne fait pas partie de la mesure du Produit National Brut (PNB), malgré le fait que celle-ci représente l'ensemble des biens et services produits par un pays.

L'étude canadienne, effectuée sous la direction de Oli Hawrylyshyn de Statistiques Canada (54), porte sur les données statistiques de 1971. Celui-ci tente d'inclure le travail ménager (TM) dans la mesure PNB à l'aide de la théorie économique de la valeur, celle-là même qui justifie actuellement son exclusion.

L'étude française fut produite par Annie Chadeau et Ann Fouquet au sein de la division "Concepts et définitions statistiques et comptables" du département de la Coordination statistique et comptable de l'I.N.S.E.E.(55), les statistiques portent sur les données de 1975. Celles-ci tentent d'expliquer les raisons pour lesquelles le travail domestique (TD) n'est pas inclus dans la mesure PIB, par une approche historique du concept de production, parallèle au développement de l'économie marchande et industrielle.

L'analyse comparée de ces deux études, à partir de leurs points de ressemblances et de différences, devrait nous permettre de faire ressortir: 1) les raisons de ces études, 2) les questions approfondies, 3) les définitions utilisées, 4) les méthodes de calcul, 5) les raisons de l'utilisation des enquêtes de budget-temps, 6) les estimations empiriques, et enfin 7) les conclusions tirées.

Cette section nous servira donc de point de référence quant à une première définition du "travail de l'épouse" au sein de la famille dans le cadre du mariage d'une part, et d'autre part quant au statut que lui confère l'approche de l'économie libérale.

3.1 Les raisons de ces études: La mesure PNB et le concept de production

Ces études, tant canadienne que française, se situent dans le mouvement des réflexions qui vise à étendre le champ de l'analyse économique au-delà de ses frontières traditionnelles en direction des secteurs non marchands.

Comme le note O.Hawrylyshyn (1977), c'est depuis les années 1970 que l'on remet en question la capacité du PNB de rendre compte de la performance économique d'un pays. "Actuellement, cette valeur ne rend pas compte des coûts de pollution, de consommation et du traitement analogue du capital humain et enfin de l'exclusion des activités à caractère économique qui ne sont pas sur le marché" (56).

A.Fouquet et A.Chadeau (1981), observent que le concept de production s'est élargi par étapes successives au cours de l'histoire. "Ainsi, au XVIII^e siècle, pour Quesnay, seule l'agriculture est productrice: les seuls biens produits sont les biens agricoles alors que tout le reste n'est que moyen pour y parvenir ou consommation finale (industrie domestique). Or, avec le développement de l'industrie capitaliste, la notion de production s'est naturellement étendue à l'ensemble des biens matériels issus

du travail. (57)

Selon nos deux auteures, le concept actuel de production marchande englobe donc des biens et services produits par la combinaison de facteurs de production marchande (travail, capital) et qui s'échangent sur le marché à un prix couvrant les coûts de production. Toutefois, certains services, comme ceux de l'éducation ou de santé, sont parfois produits ou échangés sur le marché (enseignement et cliniques privées), d'autre fois ils sont fournis quasi gratuitement au "client" (enseignement public obligatoire et hospitalisation).

Elles s'interrogent alors sur la "frontière" retenue pour la production, notant que celle-ci est bien perméable aux variations de l'organisation sociale. C'est ainsi qu'elles observent que le système élargi de la comptabilité nationale a étendu la notion de production à l'ensemble des activités combinant des facteurs de production marchands. "Celle-ci est marchande quand les produits s'échangent sur le marché; dans le cas inverse, ils sont non marchands si fournis gratuitement ou à un prix bien inférieur à leur coût. Ainsi, les services quasi gratuits pour lesquels l'absence d'échange va jusqu'à l'ignorance du

bénéficiaire ou qui sont produits à partir de facteurs qui, eux, s'échangent sur un marché, sont désormais considérés comme production non marchande" (58).

C'est ainsi que l'on va trouver dans la production non marchande les services fournis par les administrations publiques, mais également le service domestique fourni par un employé de maison. Ce dernier service est un travail productif parce que ses facteurs de production s'échangent sur un marché, mais il est non marchand parce que les biens et services produits ne donnent lieu à aucun échange sur le marché. Toutefois, le même travail exécuté gratuitement par les membres de la famille est considéré comme non productif, parce que ses facteurs de production ne s'échangent sur aucun marché.

Toujours selon A.Fouquet et A.Chadeau (1981), parler de "production domestique", ce qui constitue le résultat d'une partie de l'activité des ménages dans le cadre de la vie domestique, revient à pousser encore plus loin les frontières du concept de production. "Le facteur "travail de l'épouse" ne s'échange pas sur un marché, les biens et services produits non plus, cela revient à dire que, par définition, le lieu de l'échange a une composante

institutionnelle et affective et qu'en définitive, les biens et services produits sont fournis gratuitement par le ménage et pour lui-même" (59).

LES PRESSIONS SOCIALES

Pour O.Hawrylyshyn, outre l'utilité du travail ménager dans le cadre du rôle de mesure du bien-être et de croissance qu'a le PNB, de fortes pressions sociales s'exercent pour que soit fixée une valeur monétaire au travail ménager. Ces pressions sont imputables aux efforts visant à améliorer le statut économique et social des femmes au Canada. Ces efforts sont manifestes dans diverses propositions visant notamment à reconnaître la contribution du travail ménager d'une femme soit à la valeur du patrimoine familial, soit reconnaître que cet apport devrait ouvrir droit à une pension de retraite, dans le cadre du régime de rentes du Canada (R.R.C.) ou soit, à l'extrême, exiger un salaire pour la femme au foyer.

Selon A.Chadeau et A.Fouquet, c'est sous la poussée des idées féministes des années 1970, que des courants de l'opinion publique émanant de tous les horizons ont convergé

vers la nécessité de faire reconnaître le travail domestique comme un vrai travail, à la fois utile et productif. Toutefois, cette demande de quantification du travail domestique dépasse le seul enjeu des luttes féministes. Celle-ci va de pair avec l'intérêt croissant des économistes pour le secteur "informel" peu ou mal intégré aux échanges marchands. "Ce secteur informel, aussi appelé "tiers secteur", "économie souterraine", "économie fantôme", constitue dans les pays industrialisés un lieu important dans la régulation sociale, dont on ne sait actuellement s'il se développe ou s'il se réduit" (60).

En dernier ressort, notent-elles, l'intégration du travail domestique aux raisonnements économiques permet également de mieux connaître et de mieux comprendre l'évolution de l'offre de travail féminin. Le choix de travailler ou pas, pour les femmes, dépend à la fois de ses charges familiales et de ses possibilités de gains à l'extérieur. C'est dans cette optique, disent-elles, que dès 1965, G.S. Becker (61) intégrait le travail domestique dans la théorie des choix du consommateur.

UNE NECESSAIRE QUANTIFICATION

Pour notre chercheur canadien, il s'agit de découvrir le sens et la viabilité de l'entreprise que consiste à estimer la valeur monétaire du travail ménager. Celui-ci estime que le travail ménager constitue la principale activité productrice non marchande.

Pour nos chercheures françaises, tous les intérêts (énumérés plus haut) convergent vers une nécessaire "quantification" du travail domestique. Cette quantification, elle est monétaire car depuis longtemps, des données existent, exprimées en durée: heures et minutes.

COMPRENDRE L'EXCLUSION ET/OU FAIRE UN ESSAI SUR L'INCLUSION

Partant de la même préoccupation, l'ordre de grandeur de la valeur du TM/TD à estimer en pourcentage du PNB/PIB, les deux équipes de recherche ont adopté chacune une approche bien spécifique. Pour l'équipe canadienne, il s'agit de comprendre la signification du TM, en regard de la théorie économique de la valeur pour ainsi trouver des formules de mesure du TM, qui permettrait d'inclure celui-ci dans la mesure PNB. L'équipe française, quant à elle, tente de préciser par une approche historique les contours du TD. Cette étude vise donc d'abord à expliquer le "pourquoi" de

l'exclusion du TD de la mesure PIB.

3.2 Les questions approfondies

Pour Statistiques Canada, leur étude vise à approfondir les quatre questions suivantes:

- 1) Quelle est la signification du travail ménager en regard de la théorie économique de la valeur qui sous-tend la mesure PNB?;
- 2) Quelles sont les formules de mesure que l'on peut tirer de la théorie économique de la valeur et appliquer au travail ménager?;
- 3) Quel est l'ordre de grandeur de la valeur du travail ménager au Canada?;
- 4) Quelle est la "robustesse" des estimations, étant donné les marges d'erreurs probables des données brutes?

Pour l'I.N.S.E.E., leur étude vise à approfondir les trois questions suivantes:

- 1) Préciser les contours du travail domestique par une approche historique de son développement ainsi que du concept de production.
- 2) Démontrer l'importance du temps consacré au travail domestique en rapport avec celui consacré au travail professionnel.
- 3) Présenter les évaluations monétaires du travail domestique en France.

3.3 Problème théorique et définition de concept

THEORIE DE LA VALEUR ET ACTIVITES NON MARCHANDES

La production de biens et services réalisés dans le cadre du travail ménager n'entre pas dans les calculs du PNB. Cette exclusion est justifiée, selon P.Studenski (62), par la difficulté de trouver une "juste mesure de la valeur économique des services de la ménagère", en prétextant qu'introduire un calcul douteux dans le revenu national diminuerait énormément la fiabilité de l'ensemble.

Même si O.Hawrylyshyn partage, dans sa conclusion, l'opinion selon laquelle cette valeur ne doit pas être intégrée au revenu national, il ne considère nullement que celle-ci soit si difficile à mesurer de façon fiable:

Il faut tracer une ligne de démarcation beaucoup plus nette entre les activités économiques et non économiques, mais cette frontière doit explicitement reconnaître que la valeur économique se crée hors du marché. (63)

C'est cette frontière qu'il propose de déterminer. Pour ce faire, il utilise deux apports récents à la théorie économique: la théorie de la valeur du temps et l'approche

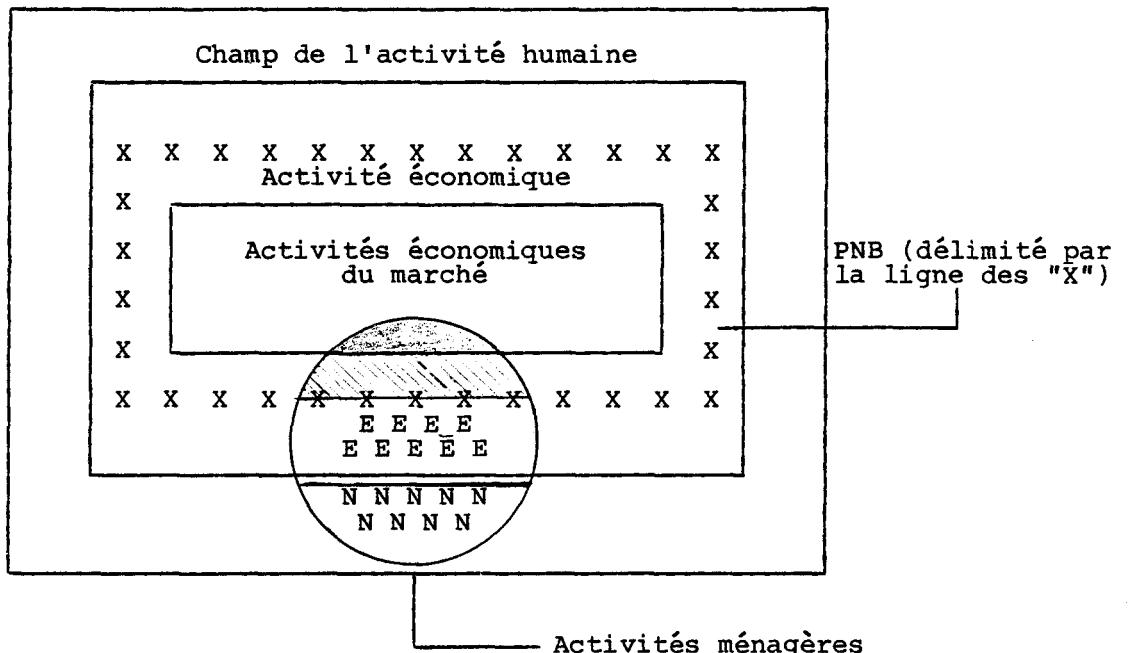
de la théorie de la demande des consommateurs par les caractéristiques des produits.

On peut les résumer dans la notion de fonction de production des ménages, selon laquelle un ménage est considéré comme une entreprise qui produit des biens et services pour son autoconsommation (ce qui donne de l'utilité) et qui vend son travail et son capital en échange d'un revenu monétaire (ce qui donne encore de l'utilité, puisque cela peut servir à acheter d'autres biens et services pour la consommation). (64)

Pour O.Hawrylyshyn, cette nouvelle théorie signifie d'abord qu'elle considère plus clairement les activités au sein du ménage (voir Figure 3), comme contribuant à l'utilité, jouissant ainsi d'une valeur économique tout autant que les biens achetés sur le marché. De plus, partant de ce schéma, celui-ci constate que les activités économiques ne représentent pas la totalité des activités humaines, que l'activité économique du marché n'est qu'une partie de l'activité économique totale. La mesure actuelle du PNB dépasse à peine les limites du marché et n'englobe pas la totalité de l'activité économique.

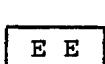
Partant de l'hypothèse selon laquelle une mesure exhaustive (PNB) ne doit pas dépasser la limite de l'activité économique totale (la ligne double de la figure 5), l'auteur en déduit que la première tâche conceptuelle consiste à déterminer un critère qui permette de séparer les activités ménagères en activités économiques et non économiques:

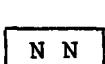
Il s'agit d'abord d'établir, pour les produits Z de Becker-Lancaster une distinction entre deux éléments: les activités qui produisent "directement" de l'utilité de par leur exécution même (assister à un spectacle) et les activités qui donnent "indirectement" de l'utilité, produisant en premier lieu un bien et service (laver un parquet). Les activités à "utilité directe" et celles à "utilité indirecte" se distinguent nettement les unes des autres en ce



 Représente les activités ménagères du marché, automatiquement englobées dans le PNB (services domestiques)

 Représente les activités ménagères hors marché mais imputées au PNB (valeurs locatives imputées, par exemple)

 Représente les activités ménagères économiques hors marché et hors PNB

 Représente les activités ménagères non économiques hors du marché et hors du PNB

Source: Document préparé pour Statistiques Canada, 1977, "L'estimation monétaire du travail ménager", par Oli Hawrylyshyn.

Figure 5 Définition schématique des activités économiques par rapport à leur position vis-à-vis du marché.

que l'utilité directe ne peut jamais être produite par un tiers sans que sa valeur soit modifiée, pour les membres du ménage, en effet, ceux-ci ne peuvent pas vraiment profiter (retirer de l'utilité) d'un spectacle s'ils paient une autre personne pour y assister à leur place. (65)

Ainsi, pour notre statisticien, le travail ménager en tant que problème théorique se résume donc à considérer, dans un premier temps, que la valeur actuelle du PNB n'englobe pas l'ensemble des activités économiques et qu'il est possible qu'il se crée de la valeur économique en dehors du marché. Dans un deuxième temps, à considérer le ménage fonctionnant comme une entreprise à trois niveaux d'activités: deux niveaux qui entrent déjà dans la mesure de la valeur du PNB, soit le marché de l'emploi et la consommation et enfin, les biens et services produits pour l'autoconsommation (production-reproduction de la force de travail): le niveau du travail ménager.

S'inspirant ensuite de la théorie conventionnelle de l'utilité, fondement de la mesure PNB, et convaincu qu'il se crée de la valeur économique en dehors du marché, notre auteur passe au crible le TM afin d'y trouver des activités productrices d'utilité, auxquelles il sera possible d'attribuer une valeur monétaire, dans la bonne tradition marchande. Pour ce faire, la notion de "tierce personne"

servira de critère pour déterminer les activités productrices d'utilité indirecte ou d'utilité directe.

LE TRAVAIL DOMESTIQUE EN TANT QUE PRODUIT DE L'ORGANISATION SOCIALE, EVOLUTION HISTORIQUE

Pour l'équipe française, rechercher une valeur à attribuer au travail domestique suppose de bien comprendre ce qu'il est et pour cela, de brosser à grands traits l'histoire de son émergence, parallèle au développement de l'économie marchande.

Pour celle-ci, le travail domestique actuel n'est pas seulement le résidu des activités de subsistance d'autrefois, puisqu'un grand nombre d'activités qui le constituent originent précisément de l'industrialisation. Il s'agit, entre autre, de la gestion d'un budget de consommation, de la tenue de maison à l'image des maisons de nobles, de l'éducation des enfants et la formation des futurs travailleurs, etc.

De plus, à la division industrielle du travail s'est ajoutée la division sexuelle des tâches au sein de la famille. En effet, notent-elles, le rôle de producteur, lié

à la sphère marchande et rémunéré par un revenu, est devenu l'apanage des hommes, tandis que le rôle de consommation, dévolu à la sphère familiale, revient aux femmes au foyer, sans contrepartie monétaire immédiate. Le travail domestique apparaît, par jeu de miroir, non marchand et non productif.

Ainsi, poursuivent-elles, le travail domestique s'oppose au travail salarié: alors que le contrat du travailleur salarié définit le taux de rémunération correspondant à un travail défini, le contrat que passe la mariée ne précise pas le volume du travail ni la rémunération. "En contrepartie de son activité domestique, l'épouse ou travailleuse au foyer est nourrie, logée et bénéficie du niveau de vie que peut lui assurer les revenus de son époux. (66)

Le produit du travail domestique du ménage ne se vend pas: il n'a aucune valeur d'échange, il n'est source de profit pour personne. Selon les auteures, il peut être compris de deux manières: "le produit immédiat, c'est le ménage fait, le linge propre, la vaisselle essuyée; le produit à long terme, c'est l'enfant, le futur travailleur. Aucun de ces deux produits n'est payé aux parents: les allocations familiales ou de naissance n'ont nullement cet

objet". (67)

Que vaut alors le travail domestique, s'interrogent-elles, si d'un côté ce travail est accompli sans contrepartie monétaire et, pour la comptabilité nationale, il ne vaut rien ou zéro et, de l'autre côté, si on considère son rôle dans l'évolution de la société, c'est-à-dire par l'éducation des enfants, la reproduction de la société, sa valeur est inestimable, infinie.

Entre ces deux extrêmes, elles proposent d'essayer d'attribuer une valeur monétaire au travail domestique en le comparant à d'autres types de travaux rémunérés. Toutefois, indiquent-elles, "lui donner une valeur monétaire, c'est le transformer; car s'il était accompli contre rémunération, il ne serait pas ce qu'il est actuellement, la structure familiale serait autre, l'équilibre économique et social bien différent. (68)

LE TRAVAIL MENAGER ET/OU UNE ACTIVITE MENAGERE ECONOMIQUE

Selon O.Hawrylyshyn, on n'a pas encore bien défini la notion de travail ménager égal à la valeur du travail à la maison. Car, dit-il, chaque recherche a adopté une approche

spécifique et assez directe, sans être "ancrée" sur les notions de la théorie économique de la valeur, fondement de la mesure PNB. C'est pourquoi la définition du travail ménager de O.Hawrylyshyn découle directement de la théorie économique de la valeur, à savoir: "qu'une personne effectue une activité ménagère économique si cette activité peut être exécutée par un "tiers" (généralement engagé au prix du marché), sans que la valeur de l'utilité qu'en retire la personne n'en soit modifiée".(69)

C'est à partir de ce critère de "tierce personne" que toutes les activités que l'on peut remplacer par des activités de marché soient mesurées en unité monétaire. Selon l'auteur, ce critère est en quelque sorte l'aboutissement logique du critère traditionnel du marché et qui détermine son inclusion dans le PNB.

La définition du TM devient donc pour celui-ci: "la valeur des services économiques qui sont produits hors du marché par le ménage, mais qui pourraient être produits par une tierce personne engagée sur le marché, sans que l'utilité qu'en retirent les membres du ménage n'en soit modifiée".(70)

LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET SES ACTIVITES QUANTIFIABLES MONETAIREMENT

Pour A.Chadeau et A.Fouquet, le TD c'est le travail accompli dans le cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Pour ces dernières, c'est parce que le contenu du travail domestique a évolué au cours du temps qu'il faut en tenir compte dans la définition de celui-ci. Ainsi, pour l'essentiel, "ce travail est accompli sans contrepartie monétaire et par les femmes. Ce travail permet de transformer les achats des ménages en produits consommables et enfin l'éducation des enfants: c'est donc un travail nécessaire puisque de lui dépend la reproduction de la société".(71)

Pour éviter de définir le travail ménager à partir de la subjectivité des individus et afin de savoir quelles activités retenir comme relevant du travail domestique, les auteures ont préféré retenir une liste d'activités provenant de l'enquête sur les emplois du temps réalisées par l'I.N.S.E.E. en 1974, (Tableau II), celle-ci comprend des ménages ordinaires et qui résident dans des communes urbaines.

TABLEAU XI
CORRESPONDANCE ENTRE ACTIVITÉS MÉNAGÈRES ET SUBSTITUT MARCHAND

ACTIVITÉS MÉNAGÈRES	SUBSTITUT MARCHAND
A Cuisine, vaisselle, courses (y compris trajets, attente dans les magasins et rangement des achats)	Repas pris au restaurant, casse-croûte au café
B Nettoyage intérieur et extérieur Lessivage et repassage du gros linge Jardinage Chauffage Achats de biens durables pour l'équipement du logement Réparations, entretien, rangement du logement	Chambre d'hôtel
C Couture et réparation des vêtements	Services d'une couturière
D Lavage et repassage du petit linge	Services d'une femme de ménage
E Réparation et entretien du véhicule	Services d'un garagiste
F Soins aux nourrissons	Services d'une puéricultrice
G Soins aux enfants de 1 à 14 ans Soins médicaux hors domicile Autres soins maternels Jeux et promenades Soins aux animaux	Services d'une monitrice d'enfants ou d'une animatrice qualifiée de centre de loisirs
H Soins médicaux à domicile Soins aux adultes	Services d'une aide soignante ou d'une infirmière
I Surveillance des leçons et devoirs Lectures non scolaires	Services d'un répétiteur
J Divers: Comptes, rangement des papiers, écritures, services administratifs (y compris attente)	Services d'une secrétaire particulière

Source: FOUQUET, Annie, CHADEAU, Ann, "Peut-on mesurer le travail domestique", in la Revue Société, septembre 1981.

Comme certaines de ces activités relevées par l'enquête semblaient ambiguës quant à leur caractère de loisir ou de domesticité, elles se donnèrent un critère de sélection. Le critère est celui de la "tierce personne", tel que développé par O.Hawrylyshyn, ou du substitut marchand. Ce critère vise d'abord à valoriser le TD pour le comparer au travail marchand, il fait donc référence au marché:

Si l'on peut acheter sur le marché un bien ou un service équivalent à celui qui a été produit dans la famille, alors on déclare qu'il s'agit de travail domestique. (72)

3.4 Sur quoi repose l'évaluation monétaire du TM/TD?

L'évaluation du TM/TD repose d'abord sur les définitions théoriques de ceux-ci, mais également sur les données empiriques relatives à l'emploi du temps des membres de la famille: les enquêtes de budget-temps.

Ces enquêtes (73) ont démontré trois particularités importantes du travail au foyer: 1) l'introduction d'équipements mécanisés dans les foyers ne réduit pas sensiblement le nombre d'heures de travail ménager; 2) la division du travail ménager demeure traditionnelle: c'est

encore l'épouse qui accomplit les principales tâches domestiques; 3) l'emploi du temps libre des femmes au foyer se concentre surtout sur des activités de loisirs centrées sur la famille ou la maison, ce qui, pour les femmes, constitue un handicap sérieux quant à leurs possibilités d'avancement social ou de carrières futures.

De plus, les principaux facteurs qui font varier le temps utilisé pour le travail ménager sont, par ordre d'importance: 1) le nombre d'enfants dans la famille, 2) l'âge du plus jeune enfant et 3) le fait que la mère ait un emploi ou non à l'extérieur du foyer.

Pour O.Hawrylyshyn, l'utilisation de ces enquêtes se limite à l'évaluation monétaire du travail ménager alors que pour A.Chadeau et A.Fouquet, celles-ci servent à démontrer également le "temps constraint total" du travail domestique par rapport au travail professionnel.

LES ENQUETES D'HALIFAX ET DE TORONTO

Pour déterminer les activités économiques ménagères selon le critère de la tierce personne, O.Hawrylyshyn a

utilisé la classification internationale normalisée d'Alexander Szalai (74). A partir des 99 catégories répertoriées, les activités qui correspondent à sa définition du TM se trouvent dans les postes 10 à 39. (Tableau XII)

Les données sur l'emploi du temps sont tirées de la moyenne des résultats de deux enquêtes canadiennes. Cependant, comme ces enquêtes ne visaient que les familles comptant deux parents, celui-ci a fait des hypothèses pour estimer les valeurs pour d'autres types de familles.

Ces enquêtes révèlent que le nombre d'heures consacrées au TM varie, pour les femmes, de 4 à 11 heures par jour, alors que celui-ci varie, pour les hommes, entre un peu moins de 1 à 4 heures par jour.

L'ENQUETE SUR L'EMPLOI DU TEMPS DES FRANCAIS ET FRANCAISES

Selon l'enquête de l'I.N.S.E.E. (voir Tableau XIII-XIV) sur l'emploi du temps des Français et Françaises, le travail domestique occupe chaque semaine une moyenne de 10heures pour un homme "actif" et une moyenne de 18 heures pour un homme "inactif", comparativement à une femme "active" qui consacre une moyenne de 28 heures par semaine et une

TABLEAU XII
CATÉGORIES D'EMPLOI DU TEMPS
COMPRISES DANS LE TRAVAIL MÉNAGER

ACTIVITÉS PRIMAIRES	
CODE D'ACTIVITÉ COMPLET À DEUX CHIFFRES	
<u>Temps consacré au travail professionnel et aux activités annexes (00-09)</u>	
00	Travail professionnel ordinaire (hors foyer)
01	Travail professionnel ordinaire au foyer ou apporté au foyer
02	Temps supplémentaire, s'il peut être isolé de 00
03	Déplacements dans le cadre du travail, s'ils peuvent être isolés de 00
04	Toute interruption ou perte de temps au travail, si elle peut être isolée du travail (due, par exemple, à une pénurie de matériel ou une panne)
05	Travail non déclaré, auxiliaire, etc.
06	Repas pris sur le lieu de travail
07	Temps passé au lieu de travail avant le début ou après la fin du travail
08	Pauses normales et périodes de repos prévues pendant la journée de travail
09	Transport (aller-retour) au lieu de travail, y compris les attentes
<u>Travaux domestiques (10-19)</u>	
10	Préparation des repas
11	Lavage et rangement de la vaisselle
12	Nettoyage: à l'intérieur (balayage, lessive, lits)
13	Nettoyage: à l'extérieur (trottoir, ordures ménagères)
14	Lessive, repassage
15	Réparation ou entretien des vêtements, des souliers, du ligne
16	Autres réparations et travaux domestiques
17	Jardinage, soin des animaux
18	Entretien du chauffage et de la plomberie
19	Autres travaux (comptabilité, soin normal des membres du ménage, etc.)
<u>Soins des enfants (20-29)</u>	
20	Soin des bébés
21	Soin des enfants plus âgés
22	Surveillance des travaux scolaires (devoirs et leçons)
23	Lecture de contes et de livres non scolaires aux enfants, conversations avec les enfants
24	Jeux intérieurs et travaux manuels
25	Jeux extérieurs et promenades
26	Soins médicaux (rendez-vous chez le médecin ou le dentiste des enfants, autres activités liées à la santé des enfants)
27	Autres soins
28	Réserve
29	Déplacements pour accompagner les enfants, y compris les attentes
<u>Achats de biens et services (30-39)</u>	
30	Achat de biens et produits de consommation courante
31	Achat de biens de consommation durables
32	Soins personnels hors foyer (coiffeur, par exemple)
33	Soins médicaux hors foyer
34	Services administratifs
35	Réparations et autres services (buanderie, électricité, mécanique, etc.)
36	Attentes, files (achats de biens et services)
37	Autres achats
38	Réserve
39	Déplacements liés aux activités précédentes, y compris les attentes

Source: HAWRYLYSHYN, Oli, "L'estimation de la valeur monétaire du travail ménager", Canada, 1971, Document préparé pour Statistiques Canada 1977.

TABLEAU XIIITEMPS MOYEN PASSE CHAQUE SEMAINE AU TRAVAIL DOMESTIQUE

en heures et dixièmes d'heure

	Par un homme actif ¹	Par un homme inactif ¹	Par une femme active ¹	Par une femme inactive ¹
Alimentation (cuisine et vaisselle)	2,3	5,0	10,9	16,8
Ménage [nettoyage intérieur (balayage, lavage, lit) et extérieur (fenêtres, ordures)]	0,6	1,6	4,7	7,6
Lessive (lessivage et repassage; réparation et entretien des vêtements, du linge, des chaussures; couture)	0,1	0,4	3,7	5,1
Autres travaux ménagers (réparation et entretien du logement et du véhicule; jardinage; soins aux animaux; chauffage, comptes, écritures, rangement; soins donnés à des adultes)	3,4	7,2	2,1	3,2
Soins aux enfants (soins matériels aux nourrissons et aux enfants, soins médicaux hors et à domicile; surveillance des devoirs et leçons; lectures et conversation; instruction manuelle; promenades)	1,2	0,4	3,4	5,3
Courses (achats de biens et services; soins médicaux hors du domicile; services administratifs)	2,3	3,5	3,5	4,7
Ensemble du travail domestique	9,9	18,1	28,3	42,7

¹ Actif et inactif sont employés dans le sens statistique habituel: est active toute personne qui a un emploi ou en cherche un.

* Pour la population citadine de 18 ans et plus.

Source: FOUQUET, Annie, CHADEAU, Ann, "Peut-on mesurer le travail domestique", in la Revue Société, septembre 1981.

femme "inactive" qui en consacre 43 heures.

Celles-ci notent que le temps consacré au TD varie avec le nombre d'enfants et surtout l'âge du plus jeune. Ainsi, pour une femme avec un enfant de 2 à 16 ans, le TD est de 50 heures, pour une femme avec un enfant en bas âge, le TD est de 69 heures et enfin, pour une femme avec trois enfants et plus, le TD est de 73 heures.

Les auteures ont également calculé le "temps constraint total", c'est-à-dire la somme du temps passé au TD et celui du travail professionnel. Ainsi, les femmes actives ont un temps total constraint de 66 heures, dont 34 heures de temps professionnel (compte tenu de la fréquence plus grande de temps partiel), plus 4 heures de temps de trajet et 28 heures de travail domestique. Les hommes actifs ont, quant à eux, un temps total constraint de 58 heures de travail par semaine, dont 48 heures de temps professionnel (en incluant le travail indépendant) et 10 heures de travail domestique.

Elles observent ainsi que les semaines des femmes au foyer avec enfant sont plus remplies que les semaines de travail professionnel des hommes actifs. C'est à partir de ces données moyennes par personne que A.Chadeau et A.Fouquet ont pu évaluer la masse totale de travail fournie par l'ensemble de la population française adulte au cours d'une année. (Tableaux XIV)

Ce sont 48 milliards d'heures de TD dit non productif qu'il faut comparer, disent-elles, à 41 milliards d'heures de travail dit productif. Le travail domestique occupe donc davantage d'heures que le travail professionnel.

Dernière constatation, "le temps passé au travail ménager est considérable alors qu'il passe inaperçu au niveau macro-économique. Travailler 43 heures par semaine et être qualifiée d'inactive dans les statistiques peut paraître choquant à plus d'une ménagère." (75)

3.5 Les méthodes de calcul

Trois méthodes de calcul permettent d'évaluer monétairement le TM/TD, ce sont pourtant deux principes

TABLEAU XIV**TEMPS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL ET TEMPS DE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE ANNÉE****Chaque semaine...****En heures**

	Temps hebdomadaire passé...			"Temps contraint"
	... au travail professionnel ¹	...au travail professionnel y compris les trajets domicile-travail (a)	...au travail domestique (b)	Total (a) + (b)
Femmes actives	34	38	28	66
dont: Femmes actives salariées	34	38	27	65
Femmes act. non salariées ²	36	37	33	70
Femmes inactives	-	-	43	43
Hommes actifs	42	47	10	57
dont: Hommes actifs salariés	42	47	11	58
Hommes actifs non salariés ²	46	50	7	57
Hommes inactifs	-	-	18	18

1 Y compris les pauses
2 Actif non salarié: indépendant, à son compte, aide-familial.

Source: Enquête sur les emplois du temps - 1974.

Chaque année...**En milliards d'heures**

Temps passé	Par l'ensemble des hommes	Par l'ensemble des femmes	Total
Au travail professionnel ¹	27,9	13,3	41,2
Au travail domestique non rémunéré ²	11,1	37,0	48,1
Au travail total	39,0	50,3	89,3

1 Temps de travail rémunéré (non compris trajets) x 48 semaines x effectifs de la population active de plus de 18 ans
2 Temps de travail domestique x 52 semaines x effectifs de la population de plus de 18 ans

Source: FOUQUET, Annie, CHADEAU, Ann, "Peut-on mesurer le travail domestique, in la Revue Société, septembre 1981.

différents qui les suscitent.

Le premier, le "manque à dépenser", correspond à ce que l'on ne dépense pas en faisant le TM/TD soi-même. Il s'évalue donc par un prix comprenant les charges sociales.

A partir de ce principe, la première méthode, dite "au coût du marché", consiste à évaluer chaque tâche liée au TM/TD à son coût de remplacement sur le marché. Cela nécessite des données sur le nombre de familles, ventilées selon le nombre d'enfants et leur âge, la situation des femmes par rapport au marché du travail, l'emploi du temps relatif à chaque tâche visée et le niveau de salaire versé sur le marché à ceux qui exercent les professions considérées comme équivalentes à chacune des tâches. La seconde méthode consiste à évaluer ce qu'il en coûte de remplacer tous les services du TM/TD par les services d'une employée de maison. Cette méthode nécessite une seule information importante, le coût de l'employée de maison par type de ménage.

Le second principe, le "manque à gagner", correspond au revenu que la personne qui accomplit le TM/TD pourrait gagner sur le marché du travail, si elle y travaillait. De ce principe découle la troisième méthode,

dite du "coût d'option" ou "gain potentiel".

Cette méthode de quantification repose sur les hypothèses de l'analyse micro-économique. Selon celle-ci, les individus sont supposés avoir un comportement parfaitement rationnel d'"homo economicus". Les individus "rationnels" choisissent leur emploi du temps de la même façon qu'ils décident de l'allocation de leur revenu: ainsi, la satisfaction marginale de la dernière heure est la même, qu'elle soit employée à du travail professionnel, à du travail domestique ou aux loisirs. Donc, si on admet que le gain marginal (taux de salaire, net d'impôt) représente la valeur du temps passé à travailler professionnellement, alors, à l'équilibre, il représente aussi la valeur du temps passé à la production domestique.

Ainsi, la valeur du TM/TD est-elle représentée par le "manque à gagner" des individus qui y consacrent leur temps au lieu d'aller gagner leur vie. Ce qui est gagné s'entend alors net d'impôt et de cotisations sociales.

Les deux équipes de recherche ont adopté deux approches différentes mais non opposées. Statistiques Canada n'a retenu que l'option du "manque à dépenser", c'est-à-dire

la méthode du coût du marché, soit celle du produit par produit et celle de l'employée de maison. En effet, O.Hawrylyshyn estime que l'option du "manque à gagner" et de la méthode qui en découle, celle du coût d'option, est fondée sur une interprétation simpliste de la théorie de Becker sur la valeur du temps.

Quoique nos deux chercheuses de l'I.N.S.E.E. ont évalué le TD selon les deux optiques et selon les trois méthodes de calcul, celles-ci notent que l'utilisation du principe du "manque à gagner" conduit à des résultats paradoxaux bien connus. En effet, les activités domestiques accomplies par les hommes auront, en général, plus de valeur que celles accomplies par des femmes, à cause des taux de salaire moindres de celles-ci.

De plus, disent-elles, l'hypothèse de divisibilité du temps de travail marchand est très discutable, car c'est, en fait, moins le choix de l'horaire de travail que celui de travailler ou de ne pas travailler qui est proposé. Encore faut-il supposer que la possibilité de travailler existe bel et bien. En période de chômage important, le gain potentiel est quasi nul pour les femmes au foyer. Enfin, le taux de salaire offert aux femmes sur le marché n'est pas indépendant

du fait que beaucoup d'entre elles se consacrent au travail domestique.

3.6 Les estimations empiriques

POUR LE CANADA, 1971, LE PNB ETAIT DE 95 MILLIARDS

Selon la méthode des fonctions ménagères (HFC), la valeur du TM s'est chiffrée à \$38,447 millions, si l'on pose qu'il y avait environ 6.5 millions d'unités familiales en 1971, cela donne à peu près \$5,915. par famille par année, soit 40% du PNB.

Selon la méthode du coût de l'employée de maison (HHK), la valeur du TM est de \$31,935 millions, soit 33% du PNB.

Selon la méthode du coût d'option (HOC), la valeur du TM est de \$37,633 millions, soit 39% du PNB.

Selon O.Hawrylyshyn, qui constate que les valeurs relatives aux provinces ne varient pas en fonction des

disparités provinciales mais bien de la taille et la structure par âge des familles qui déterminent la valeur du TM, et ces caractéristiques démographiques varient selon les provinces (Tableau XV).

POUR LA FRANCE, 1975

Selon l'évaluation au coût du marché et le prix de l'employée de maison, en France le TD est ainsi évalué à 640 milliards de F. Dans l'optique du manque à dépenser, cela représente 50% du PIB marchand.

Dans l'optique du manque à gagner, sans les charges sociales, on obtient 411 milliards de F, soit 32% du PIB.

Toujours selon l'évaluation au coût du marché mais, cette fois-ci, par l'évaluation des services marchands équivalents, la rémunération brute du TD est de 826 milliards de F. Dans l'optique du manque à dépenser, cela représente 65% du PIB.

Dans l'optique du manque à gagner ou si ce travail

TABLEAU XV**ESTIMATIONS DE LA VALEUR DU TRAVAIL MÉNAGER, CANADA 1971**

	PPB	HOCC	HFCC	HHKC	En pourcentage du PPB		
					HOC	HFC	HHK
\$ '000,000							
Terre-Neuve	1 262	629,09	475,49	665,16	50	38	53
Île-du-Prince-Édouard	253	132,76	146,26	113,82	52	58	45
Nouvelle-Écosse	2 353	1 162,99	1 381,68	1 032,71	49	59	44
Nouveau-Brunswick	1 178	922,50	1 128,31	862,75	52	63	49
Québec	23 760	10 052,05	9 384,44	8 789,97	42	39	37
Ontario	39 956	14 520,81	15 726,54	12 089,11	36	39	30
Manitoba	3 911	1 631,64	2 097,69	1 308,24	42	54	33
Saskatchewan	3 490	1 399,36	1 363,79	1 196,99	40	39	34
Alberta	7 766	2 865,62	3 490,86	2 329,59	37	45	30
Colombie-Britannique	10 542	4 316,21	3 251,84	3 546,94	41	31	34
Total des PPB	95 071	37 633,04	38 446,90	31 935,28	40	40	34
PNB du Canada (prix du marché)	94 115	37 633,04	38 446,90	31 935,28	40	41	34
PIB du Canada (prix du marché)	95 699	37 633,04	38 446,90	31 935,28	39	40	33

Source: HAWRYLYSHYN, Oli, "L'estimation de la valeur monétaire du travail ménager", Document préparé pour Statistiques Canada, 1977.

était effectivement marchand, il serait affecté de cotisations obligatoires. La rémunération nette du travail domestique accompli serait alors de 531 milliards de F, soit 41% du PIB.

Selon l'évaluation par le gain potentiel, au total celui-ci se monte à 634 milliards de F, un gain potentiel de 2,780 F par ménage. Selon l'optique du manque à gagner, cela représente 50% du PIB.

Dans l'optique du manque à dépenser, à savoir si on considère cette valeur avec charges sociales incluses, il faut rajouter à cette valeur le montant des cotisations sociales à la charge des salariés et à la charge des employeurs. Le TD se trouve alors estimé à 986 milliards de F, soit 77% du PIB. (Tableau XVI).

3.7 Leurs conclusions

Pour O.Hawrylyshyn, le TM (considéré comme une activité économique) peut être défini rigoureusement comme la production de biens et services, mais ne comprend pas l'affection, l'amour et le développement de valeurs morales

TABLEAU XVISIX ÉVALUATIONS MONÉTAIRES DU TRAVAIL DOMESTIQUE, FRANCE 1975

En milliards de francs 1975

	Évaluation aux prix du substitut marchand		Évaluation au gain potentiel
	Global	Produit par produit	
Excluant les charges sociales	411	531	634 ¹
Incluant les charges sociales	640	826	986
1. Ou 611 milliards si on déduit les impôts supplémentaires et les pertes d'allocations.			

En % du PIB marchand¹

	Évaluation aux prix du substitut marchand		Évaluation au gain potentiel
	Global	Produit par produit	
Excluant les charges sociales	32,2 (28,3)	41,5 (36,6)	47,8 (43,7)
Incluant les charges sociales	50,1 (44,1)	64,6 (56,9)	77,2 (67,9)
1. Par rapport au PIB total pour les proportions entre parenthèses.			

* Trois résultats ont été portés en caractères gras. Ce sont ceux que l'on a d'abord cherché à évaluer, les trois autres apparaissent en variante.

Source: FOUQUET, Annie, CHADEAU, Ann, "Peut-on mesurer le travail domestique, in Revue Société, septembre 1981

chez les enfants, ni même les activités de loisirs et de détente. Cette production est évaluée à environ \$6,000. par année par famille en 1971 et elle représente le tiers du PNB.

Pour A.Fouquet et A.Chadeau, leur conclusion ressemble, disent-elles, à de l'économie-fiction. Selon leurs estimations empiriques, la mesure la plus faible, 32%, revient à estimer ce que chaque femme gagnerait si elle était rémunérée pour ses services en tant qu'employée de maison.

La mesure la plus forte, 77%, revient à estimer ce que la collectivité, dans son ensemble, paierait pour le temps passé au travail domestique si chaque femme recevait pour ce travail le salaire correspondant à sa qualification professionnelle.

Ces deux méthodes reposent sur deux scénarios implicites. Pour la première, si on raisonne en terme de main-d'œuvre, il s'agirait de trouver 23 millions de salariées. La seconde méthode suggère que toutes les heures utilisées au TD pourraient être passées à travailler contre rémunération dans des emplois correspondant à la qualification de chacune. Si ces femmes trouvaient ces emplois (imaginaires), elles pourraient rapporter 634

milliards de plus qu'elles utiliseraient à rémunérer le TD fait chez soi par quelqu'un d'autre.

Si le TD était accompli en échange d'une rémunération monétaire, c'est l'ensemble des rémunérations qui s'en trouverait affecté, (cotisations sociales, impôts) l'équilibre économique en serait profondément transformé et la valeur estimée serait autre.

Synthèse de la présentation comparée des deux études portant sur l'estimation monétaire du travail domestique (Tableau XVII).

T A B L E A U X V I I
SYNTHESE DE LA PRESENTATION COMPAREE DES DEUX ETUDES
IMPORTANT SUR L'ESTIMATION MONETAIRE DU TRAVAIL DOMESTIQUE

COMMUN AUX DEUX	DIFFÉRENT	
	CANADA	FRANCE
1) <u>RAISONS DE L'ÉTUDE:</u>		
a) Des pressions sociales venant des mouvements féministes.	- Trouver des formules de mesure du TM à partir de la théorie économique qui permettait de l'inclure dans le PNB.	- Comprendre l'exclusion du TD à partir de l'évolution du concept de production.
b) Quantifier monétairement les heures ou emploi du temps, tirés des enquêtes budget-temps.		
c) Une remise en question de la mesure PNB.		
2) <u>QUESTIONS APPROFONDIES:</u>		
- L'ordre de grandeur de la valeur du TM/TD, estimé en % du PNB.	- La signification du TM au regard de la théorie de la valeur. - Trouver des formules de mesure à partir de la théorie économique. - Vérifier la robustesse de ces estimations ou COMMENT INCLURE LE TM DANS LA MESURE PNB.	- Préciser par une approche historique, les contours du TD parallèle au développement du concept de production. - Démontrer l'importance du temps consacré au TD avec celui du TP ou POURQUOI LE TD EST EXCLU DE LA MESURE PNB.
3) <u>CADRE THÉORIQUE, CONCEPT:</u>		
- Le critère de substitut marchand ou "tierce personne".	- La théorie de la valeur.	- L'approche historique du TD parallèle au développement du concept de production.
- Les activités quantifiables monétairement.	- La contribution de l'épouse égale au travail au foyer. TRAVAIL MÉNAGER: la valeur quantifiable égale au travail au foyer.	- La contribution de l'épouse égale au TM, plus la contribution du ménage à la reproduction de la société. TRAVAIL DOMESTIQUE: la valeur quantifiable du TM, plus la reproduction du travailleur et de la société.
4) <u>MÉTHODES DE CALCUL:</u>		
a) Coût de l'employée de maison.	- Le manque à dépenser ou ce que l'on économise en le	- Incluant les charges sociales ou le "manque à dépen-

(Suite)

COMMUN AUX DEUX	DIFFÉRENT	
	CANADA	FRANCE
b) Produit par produit. c) Coût d'option ou gain potentiel.	<p>faisant soi-même par:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'employé de maison, b) produit par produit. <p>- Le <u>manque à gagner</u> ou ce que l'on perd en faisant DUTD plutôt que de gagner sa vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> c) coût d'option. 	<p>ser" par:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'employé de maison, b) produit par produit, c) coût d'option. <p><u>Excluant les charges sociales</u> ou le "manque à gagner" par:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'employé de maison, b) produit par produit, c) coût d'option.
5) <u>L'UTILISATION DES ENQUÊTES BUDGET-TEMPS:</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne sert que de mesure pour évaluer le travail ménager. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sert de comparaison pour l'évaluation du temps consacré au TD en rapport avec le temps consacré au temps professionnel.
6) <u>LES ESTIMATIONS EMPIRIQUES:</u>	<p><u>MANQUE À DÉPENSER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Employée de maison: 33% b) Produit par produit: 40% <p><u>MANQUE À GAGNER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Coût d'option: 39% 	<p><u>MANQUE À DÉPENSER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Employée de maison: 50% b) Produit par produit: 65% c) Coût d'option: 77% <p><u>MANQUE À GAGNER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) Employée de maison: 32% b) Produit par produit: 41% c) Coût d'option: 50%
7) <u>LEURS CONCLUSIONS:</u>	<p>La valeur du TM/TD, représenterait environ le tiers des revenus tirés de l'activité productive marchande.</p> <p>Les femmes effectuent un peu plus des deux-tiers de la valeur totale du TM/TD.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Que le TM (considéré comme une activité économique) peut être défini très rigoureusement. Celui-ci englobe donc, par définition, la production de services tels que le nettoyage de planchers et le lavage de la vaisselle mais ne comprend pas l'affection, l'amour et le développement de valeurs morales chez les enfants, ni même les activités de loisirs et de détente. 2) Deux méthodes de mesure distinctes découlent de la définition théorique du TM: a) l'employée de maison et b) produit par produit tandis que la troisième est plus ou moins
		<ol style="list-style-type: none"> 1) La mesure la plus faible, 32%, revient à estimer ce que chacun gagnerait s'il était rémunéré pour ses services en tant qu'employé de maison. 2) La mesure la plus forte, 77%, revient à estimer ce que la collectivité dans son ensemble paierait pour le temps passé au travail domestique si chacun recevait pour ce travail, le salaire correspondant à sa qualification professionnelle. <p>Ces deux méthodes reposent sur deux scénarios implicites dont la réalisation transformeraient à terme l'équilibre économique ainsi</p>

(Suite)

COMMUN AUX DEUX	DIFFÉRENT	
	CANADA	FRANCE
7) <u>CONCLUSION</u> (Suite)	<p>fondée, quoique digne d'intérêt, puisque très utilisée dans les études antérieures.</p> <p>3) La valeur du TM au Canada se situe entre 32\$ et 38\$ milliards, cela donne à peu près 6 000\$ par famille, par année.</p> <p>4) L'analyse de sensibilité a permis de tester la robustesse des estimations pour 1971. Il ressort qu'il n'est pas nécessaire d'attendre une grande précision pour les données sur l'emploi du temps pour produire des estimations raisonnables du TM; seule une erreur systématique agissant toujours dans le même sens sur l'ensemble des données relatives à l'emploi du temps pourrait produire une variation grave.</p> <p>L'effet des erreurs éventuelles dans les données salariales est plus important; en particulier, si l'on fait diaparaître l'écart entre les salaires masculins et féminins, les estimations du TM peuvent être majorées de 20 à 30%.</p> <p>Dans le choix des professions et des salaires correspondants, la précision ne semble pas significative, sauf dans le cas des tâches liées à la préparation des repas. Lors des tests de sensibilité, en utilisant à la place du salaire minimal et le salaire maximal de chaque groupe, ceci a provoqué une surestimation de 30% dans le premier cas et une sous-estimation de 7% dans le second cas.</p>	<p>que les valeurs d'échanges utilisées pour l'évaluation. Selon la 1^{ère} méthode, si on raisonnait en termes de main-d'œuvre pour exécuter le travail d'employée de maison, il s'agirait de trouver 48 milliards d'heures de travail. Avec l'hypothèse d'une durée moyenne de travail de 40 heures par semaine, ce serait 23 millions de salariés qu'il faudrait trouver. La seconde méthode suggère que toutes les heures utilisées au TD pourraient être passées à travailler contre rémunération dans des emplois correspondant à la qualification de chacun. Ainsi, la population française, si elle trouvait ces emplois (imaginaires) pourrait gagner 634\$ milliards de plus, qu'elle utiliserait à rémunérer le travail domestique fait chez soi par quelqu'un d'autre. Ces 2 scénarios se rejoignent alors: le 1^{er} part d'une formidable demande de travail, le 2^e d'une formidable offre de travail. Ainsi, si le travail domestique était accompli en échange d'une rémunération monétaire, c'est l'ensemble des rémunérations qui s'en trouverait affecté, (cotisations sociales, impôts) l'équilibre économique en serait profondément transformée et la valeur estimée serait autre.</p> <p>Ce chiffrage apporte donc un éclairage sur l'importance du TD. <u>Exprimé en termes de revenu fictif</u>, celui-ci représente entre le 1/3 et les 2/3 des revenus tirés de l'activité productive marchande. Exprimé en heures de travail, il excède le temps de travail professionnel de la population</p>

SECTION 4 Ce qui est exclu

Plusieurs critiques des évaluations (76) de la production domestique ainsi que des méthodes utilisées ont été produites à ce jour, nous n'en retiendrons que trois, lesquelles sont les plus significatives pour notre propos: 1. l'optique du "manque à dépenser" et celle du "manque à gagner", 2. le critère de la tierce personne et enfin, 3. la reproduction domestique et conséquemment les rapports hommes-femmes.

4.1 Dans les optiques du "manque à dépenser et du "manque à gagner"

Rappelons que l'optique du "manque à dépenser", représente ce que le ménage économise, en faisant le travail domestique lui-même, plutôt que de recourir aux biens marchands ou aux services d'une employée.

Ce raisonnement évacue le fait que pour effectuer du travail domestique, il faut des matières premières et pour les obtenir, effectuer du travail salarié. Ce raisonnement évacue donc les rapports réels qui lient ce travail à l'économie (la division des sphères domestique et marchande):

...c'est en temps de crise que cette liaison apparaît très clairement car on y assiste à la fois à la diminution du revenu monétaire et à la déqualification même du travail domestique. Des travaux conduits par ailleurs sur le contenu du chômage en Grande Bretagne ont montré qu'avec l'allongement de la durée du chômage, il y a appauvrissement du travail domestique: compte tenu des modalités de consommation dominantes le ménage ne peut plus, faute de moyens financiers, procéder au renouvellement des biens de consommation durables et on assiste donc bien à une simplification du travail domestique dans le cadre d'une contrainte de consommation toujours plus réduite. (77)

De plus, souligne L.Vandelac (1985), la définition des tâches d'un/e employé/e de maison: "n'inclut ni la planification, ni la gestion, ni les activités de représentation sociale et les services psychologiques, et encore moins les relations sexuelles et la procréation qui constituent pourtant des éléments clés de la reproduction".
(78)

En ce qui concerne l'optique du "manque à gagner", rappelons que celle-ci évalue ce que le ménage ou la personne qui se consacre au travail domestique, perd en se retirant du marché de l'emploi salarié. Ce qui est évalué, n'est donc pas la valeur du travail domestique mais bien le salaire et les avantages sociaux liés au travail salarié.

La principale critique de cette évaluation, nous dit L.Vandelac, porte sur sa prémissse principale: le libre choix entre travail domestique et salarié.

Un tel libre choix supposerait un marché du travail ouvert, stable, sans dysfonctionnement ni contraintes, nécessaire à l'établissement d'une continuité et d'une substituabilité potentielles des temps domestiques et salariés.

Or, la réalité est tout autre. La moitié des femmes sont exclues de l'emploi, le chômage est chronique et il est particulièrement fort depuis les débuts de la crise. (79)

4.2 Dans le critère de la "tierce personne"

Rappelons tout d'abord que ce critère permet d'établir une distinction entre les activités productrices d'utilité directe (assister à un spectacle) et les activités productrices d'utilité indirecte (laver un plancher). En fait, ce critère permet d'établir une distinction entre travail et loisir.

La principale critique à propos de ce critère et soulevée par L.Vandelac, repose sur le fait que celui-ci ne respecte pas sa propre définition de substitut marchand:

...son application est douteuse puisque actuellement presque tous les biens et services, y compris les plus personnels et les plus intimes, psychologie, sexualité et même procréation (avec les ventes de grossesse), peuvent trouver un équivalent marchand, si bien que ce critère de sélection n'en est plus vraiment un et ne prend son sens que par le fait d'être appliqué de façon restrictive et arbitraire. (80)

4.3 La reproduction domestique et les rapports hommes-femmes

Les évaluations économiques du travail domestique, malgré les nombreuses critiques formulées, démontrent fort bien, si nous les regardons à partir de ce qu'elles excluent, c'est-à-dire:

L'extorsion du travail domestique non payé constitue en effet le "vol" le plus important des énergies de travail qui soit, et explique largement qu'à l'échelle mondiale, les femmes accomplissent les deux tiers des heures de travail tout en ne recevant que le dixième des revenus. C'est aussi l'extorsion la plus incroyable puisqu'elle s'opère sur la base de la discrimination la plus large qui soit: celle des hommes envers les femmes, et de l'une des deux activités sociales fondamentales: la reproduction humaine. (81)

CHAPITRE III

CHAPITRE TROISIEME

L'APPROCHE REGIONALE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE: UNE ETUDE DE CAS

A l'échelle des pays industrialisés, nous dit M.T.Séguin dans "Problèmes de développement régional" (82), on peut voir poindre plusieurs discours sur le développement régional, lesquels proviennent de groupes différents et qui se répercutent sur les pratiques de développement régional au Québec.

Cette auteure en distingue deux particulièrement, il s'agit premièrement de la théorie de Milton Friedman qui prône un retour au libre-échangisme, c'est-à-dire, le retrait de l'intervention de l'Etat dans le libre jeu de l'économie et la privatisation de l'organisation sociale et économique. On peut noter à cet effet, que cette direction est actuellement privilégié par les gouvernements du Canada et du Québec.

Deuxièmement, il s'agit de la théorie

"régionaliste", laquelle favorise le développement par les régionaux. On trouve cependant deux optiques dans cette même voie: une première, favorise le renforcement du capitalisme autochtone par le développement des "Petites et Moyennes Entreprises" (PME), des Coopératives institutionnalisées, en relation économique avec la Grande Entreprise. La seconde, favorise le développement régional à partir de l'aménagement intégré des ressources sur une base "autogestionnaire", sous le contrôle de la population qui habite la région.

Le modèle de développement économique du professeur Paul Prévost (83) appartient à la théorie régionaliste de la première optique tel que décrit ci-haut. Si nous avons choisi ce modèle, c'est qu'il fut particulièrement étudié et développé par des professeurs et étudiants/es de l'université du Québec à Chicoutimi.

Dans le présent chapitre, le but poursuivi est de montrer que le modèle de développement économique régional tel que développé par Paul Prévost ne constitue pas une approche renouvelée du développement économique régional, puisque celui-ci est partiel et partial. Partiel parce qu'il rend compte du développement régional qu'à partir de la production marchande et partial parce qu'il le fait en disant

s'interroger à partir de la réalité des sociétés régionales. Or, une des caractéristiques majeures de celles-ci est justement la division sexuelle non marchande du travail que traduisent bien les statistiques régionales.

La première section porte sur le modèle de Paul Prévost, dans l'ensemble des théories du développement économique. A cette fin, nous empruntons la classification de J.Lafeuille.

La seconde section porte sur la description du modèle de développement économique régional de Paul Prévost.

La dernière section est consacrée à l'analyse de la production des ménages dans ce modèle.

SECTION 1 Le modèle de développement économique régional de Paul Prévost dans l'ensemble des théories du développement économique

Jacques Lafeuille (83), classe les différentes théories du développement économique selon deux perspectives, soit celle de l'approche analytique (ou du problème donné), soit celle de l'approche synthétique (ou du problème

construit).

Dans le premier cas, les théories qui s'y rattachent (les théories de la croissance urbaine et régionale, les théories non spatiales et spatiales des pôles de croissance et de développement) se caractérisent du point de vue méthodologique, au déroulement des étapes de la méthodologie scientifique: observation, conceptualisation et théorisation à partir des faits, formulation d'hypothèses, etc. Cette approche est causaliste, déterministe, analytique et plus appropriée aux sciences exactes. Celle-ci exclut généralement les acteurs comme facteur de résolution ou d'explication d'un problème. De plus, cette approche postule que les facteurs sont des données utilisables telle quelle et organisable en un modèle explicatif.

Ainsi, ces théories ignorent les acteurs sociaux en présence et leur histoire ainsi que l'histoire des facteurs qu'ils mettent en relation. Elles considèrent les secteurs économiques, les élasticités, les importations, les exportations, les pôles de croissance ou de développement, la structure socio-politique comme étant donnés et non comme étant des construits des comportements des hommes. Donc, la conception de modèles de développement ou de croissance

tendra à conformer la région à développer ou à faire croître aux modèles des régions qui ont déjà connu du développement ou de la croissance.

Dans le second cas, l'approche synthétique n'exclut pas le sujet qui élabore ou participe au modèle. Elle est fondée sur la constatation des difficultés inhérentes à l'étude des problèmes complexes dans les sciences humaines, à savoir: 1) la régularité du phénomène étudié ne sera pas toujours évidente; 2) la capacité de répéter les observations pour augmenter la fiabilité des conclusions sera restreinte par les contraintes économiques; 3) la subjectivité des acteurs ne pourra pas toujours être éliminée; 4) la tendance au réductionnisme afin d'assurer un meilleur contrôle tendra à déformer indûment le problème.

Selon J.Lafeuille, le rôle transformateur du sujet connaissant y est accepté. L'observation n'est plus présumée neutre, la vérité devient "ce qui à un moment donné permet le mieux à l'homme de maîtriser son univers et d'avoir un plus grand pouvoir sur lui". Un problème dans cette approche, nous dit-il, sera toujours le problème de quelqu'un, d'un groupe ou de groupes à l'intérieur de la société.

Cette approche du problème construit est donc interactionniste, elle vise à la synthèse dans la conception à travers des faits qui sont eux-mêmes construits et qui ne sont pas le problème, elle prend en compte les acteurs en présence ainsi que la perspective de celui qui étudie le problème.

Ainsi, dans l'approche synthétique, il y a un engagement à faire parler les faits à partir d'un point de vue avoué par l'auteur et d'un schéma conceptuel qui vise la prise en compte des actes intéressés des acteurs sociaux. Il s'agit de concevoir beaucoup plus que d'analyser. Il s'agit de reconstruire le problème.

De plus, poursuit-il, quatre points caractérisent cette approche: 1) celle-ci tient compte de la configuration régionale à partir de l'histoire de la région; 2) la région est le résultat de décisions et d'une adaptation à des facteurs; 3) elle place les régionaux dans un réseau de relations à l'intérieur de la région et avec l'extérieur de celle-ci; 4) le problème du développement régional est considéré comme un "construit des hommes" d'une part, au niveau de la conscience du processus de développement du capitalisme et des anciens modes de production qu'il

privilégié à travers le discours et l'action des classes sociales et, d'autre part, au niveau de la conscience de la relation entre la région et les secteurs qui en ont modifié et qui en modifieront la configuration et enfin, au niveau de la conscience des interdépendances de la région et du type de prise de décision optimum pour le développement régional.

A partir de cette classification, le modèle de développement régional de professeur Prévost appartient, selon Jacques Lafeuille, à la seconde approche, celle du problème construit. De plus, celui-ci correspondrait à un modèle de développement, en terme de processus collectif d'ajustement et d'apprentissage.

Dans ce modèle, explique-t-il, la région constitue un ensemble d'autant plus fonctionnel que les participants et les décideurs de la région le veulent. Donc, dans un tel modèle, il ne suffit pas de décrire les relations optimales entre le capital, le travail et l'espace d'une région pour qu'il y ait développement régional, il y a aussi la conscience de la région. Toutefois, cette conscience n'est pas strictement une conscience psychologique mais plutôt une conscience des contraintes réelles de la région, lesquelles culmineront dans la représentation, en terme de sous-systèmes

régionaux et dans les relations que ceux-ci entretiendront entre eux. Ainsi, les définitions du développement et du bien-être sont alors beaucoup moins celles des autres régions que celles que la région veut et peut atteindre.

1.1 Le modèle de développement économique régional de Paul Prévost, selon J. Lafeuille

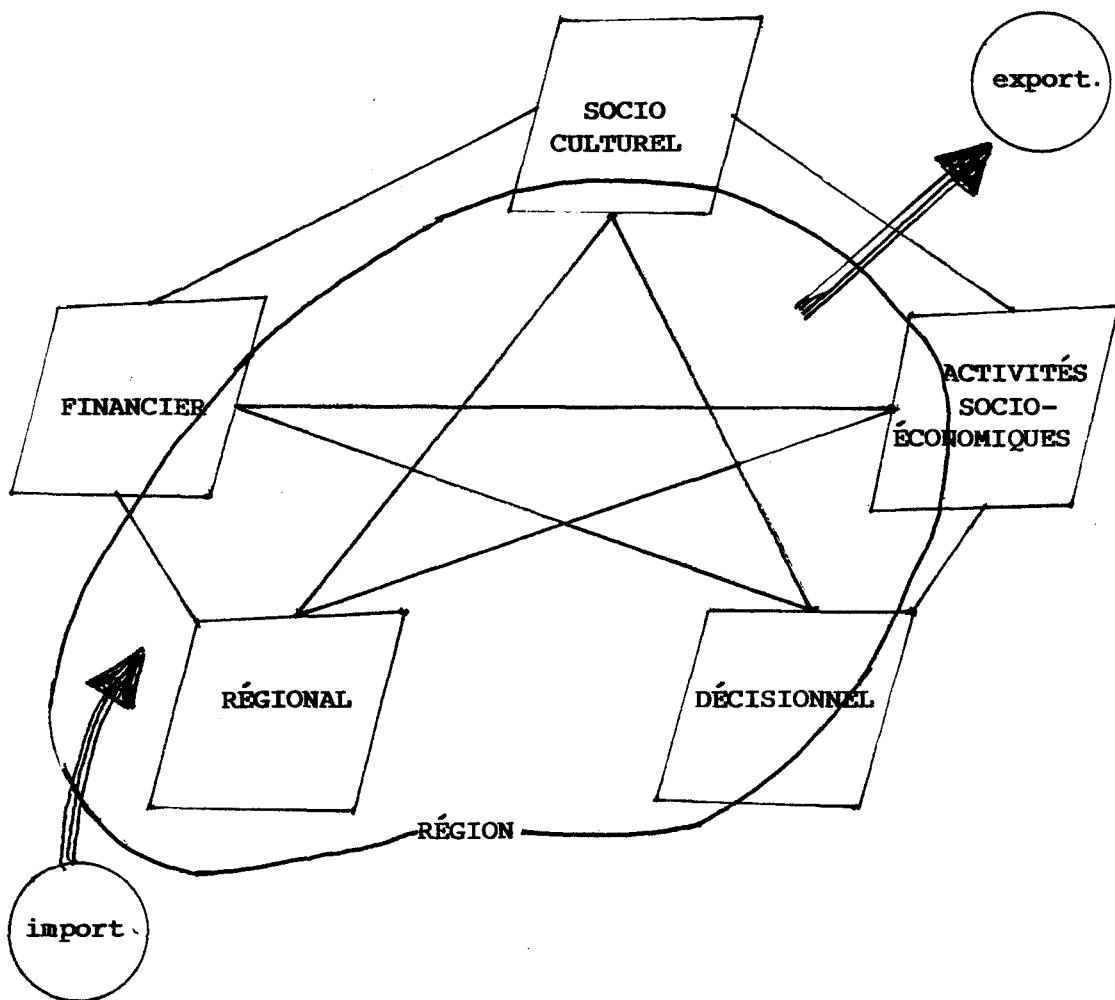
Le développement économique régional est décrit par Paul Prévost, nous dit J.Lafeuille, comme le processus historique par lequel une société régionale fait et refait, en interrelation avec son environnement national et international, ses structures de façon à obtenir les leviers appropriés, économiques ou non, nécessaires pour influencer ou même élaborer son propre devenir économique et l'accroissement de son bien-être.

Comme cette définition sous-tend un processus d'apprentissage, d'organisation et de réorganisation permanent, la notion de niveau de développement, qu'il soit optimal ou satisfaisant, y est inappropriée. C'est ainsi que les concepts de devenir économique et de bien-être ne sont pas précisés car ils seront revus continuellement en fonction des nouvelles connaissances, des nouvelles perceptions et des nouvelles attitudes acquises tout au long du processus. C'est ainsi que l'accent est mis sur l'acquisition des moyens nécessaires pour s'inscrire dans cette boucle d'apprentissage et de réorganisation perpétuelle des structures régionales.

Enfin, dans cette définition, le développement

économique est "un processus social" ouvert dont les éléments constitutifs se trouvent dans tout le système régional. Paul Prévost les regroupe en quatre sous-systèmes, non seulement interreliés mais imbriqués l'un dans l'autre: sous-système de décision, sous-système socio-économique, sous-système spatio-démographique et sous-système socio-culturel. Comme la région est un système ouvert sur son environnement, les organisations spatiales de chacun de ces sous-systèmes ne recouvrent pas nécessairement le même espace. En fait, l'aire de quatre des cinq sous-systèmes présentés (excepté le spatio-démographique) dépassera plus ou moins les frontières régionales, selon le degré de prise en charge économique déjà atteint. Enfin, chaque sous-système entretiendra avec les autres non seulement des relations directes, mais aussi des relations indirectes et induites (boucle multiplicatrice) dont l'importance au niveau régional sera fonction des fuites vers l'extérieur de la région.

Dans ce modèle, une activité orientée vers le développement serait celle qui favoriserait le couplage ou la régionalisation des sous-systèmes composant le système régional. Vice versa, une activité qui désarticulerait le système régional, accentuant la dépendance, serait porteuse de sous-développement. (Voir figure 6).



Source: Protée, Volume VIII, numéro 3, 1980, p.23.

Figure 6 Le modèle de développement économique régional.

Donc, pour Paul Prévost, le développement économique régional n'est pas un processus téléologique et linéaire, mais un processus continu, sans fin, non linéaire qui peut se renverser, s'arrêter ou encore se remettre en marche dans le sens de l'accroissement du bien-être de la région. C'est un processus qui s'inscrit dans une boucle d'apprentissage et de recherche de moyens (économiques ou non) qui rendent les sociétés régionales aptes à gérer ou du moins à influencer leur devenir économique.

SECTION 2 Description du modèle de développement économique régional de Paul Prévost

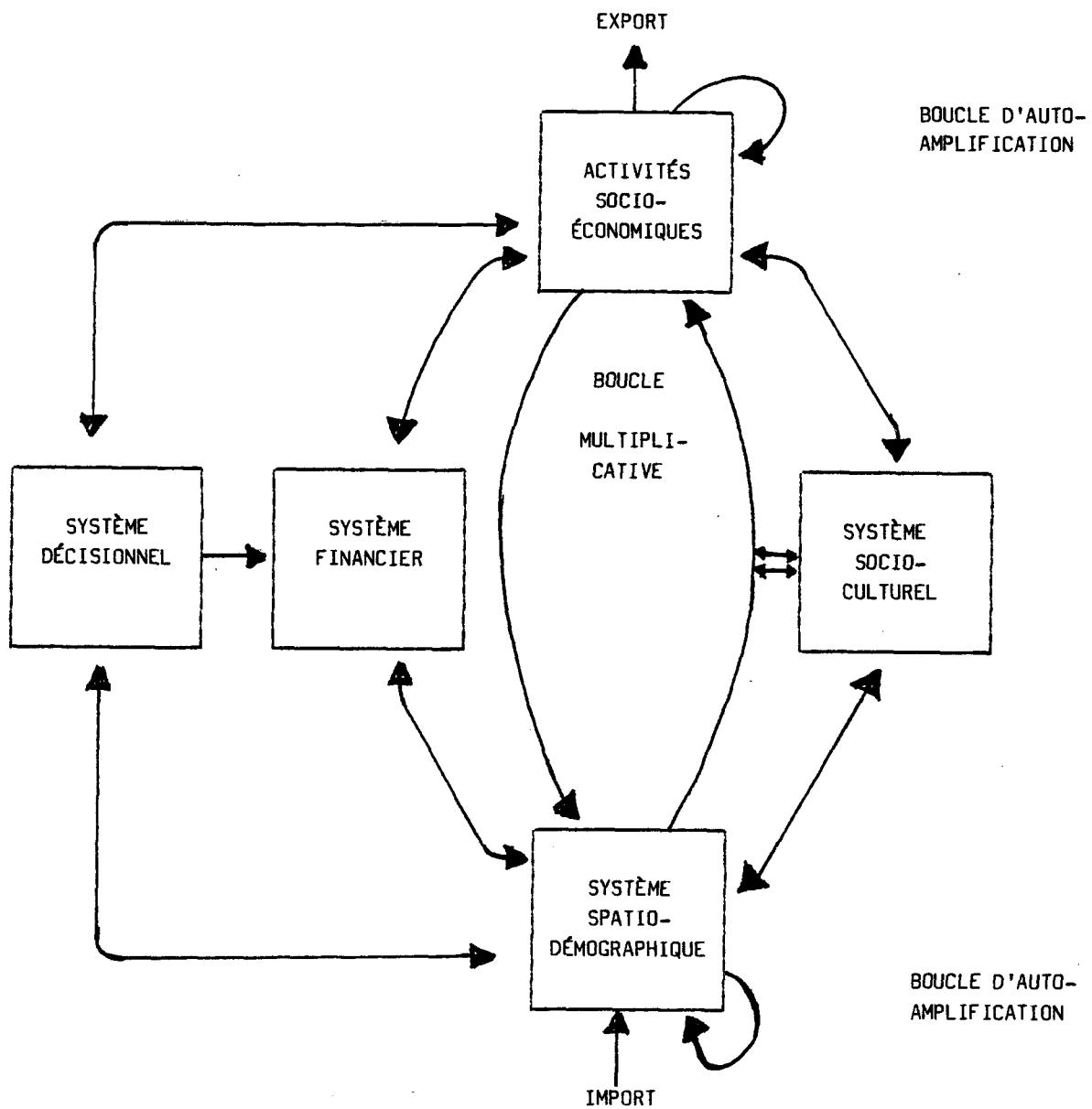
L'analyse des réalités économiques est en permanence faussée, nous dit P. Prévost, par l'utilisation d'un cadre de pensée inadéquat forgé par une tradition scientifique relevant des sciences exactes. Celle-ci nous a légué l'habitude de raisonner en terme de systèmes fermés, isolant de la pratique économique les notions pourtant essentielles de territoire, de décision et de culture. Or, dans la réalité,, notamment au niveau régional, les systèmes humains sont des systèmes ouverts. Les modèles qui traduisent leurs comportements doivent donc restituer cette réalité. En conséquence, la structure économique d'une région ne devient qu'un élément de l'ensemble des mécanismes

du développement dans le temps et dans l'espace. Le développement économique devient donc un système dont les éléments constitutifs se recrutent dans tout le système régional.

La (figure 7) décrit le modèle et en donne la structure fonctionnelle. Les principaux éléments en interrelation sont: le système décisionnel, les activités socio-économiques, le système financier, le système spatio-démographique et le système socio-culturel.

Le système d'activités socio-économiques comprend l'ensemble des activités de production de biens et de services réparties sur le territoire régional. Il se subdivise en trois blocs interreliés: 1) le bloc local comprend les entreprises travaillant directement ou indirectement pour le marché régional (services aux ménages); 2) le bloc exportateur est constitué des entreprises exportatrices des biens et services. Cet ensemble réalise une "injection nette" de revenus dans la région; 3) le bloc intermédiaire regroupe les activités en amont et intermédiaires communes au bloc exportateur et au bloc local.

Le système spatio-démographique englobe les



Source: Protée, Volume VIII, numéro 3, 1980, p.20.

Figure 7 La structure du modèle de développement économique régional.

populations et ressources organisées sur un territoire. Celles-ci, réparties dans l'espace régional, sont interreliées par un réseau de communication. D'autre part, la population organise l'armature urbaine. L'armature urbaine et les réseaux de communication assurent la propagation du progrès économique sur l'ensemble du territoire en permettant l'ouverture des marchés, la diffusion de l'information et la spécialisation. Enfin, cette population régionale constitue un marché, un bassin de main-d'œuvre et une source d'épargne.

Les liaisons entre le système spatio-démographique et le système d'activités socio-économiques forment un circuit et s'exercent au niveau du marché des biens et services, ainsi qu'au niveau structurel par la création d'externalités économiques positives ou négatives. Une structure de circuit fonctionne en multiplicateur. Toute injection nette supplémentaire de revenus de période en période dans le circuit est amplifiée par celui-ci. Le degré de cette amplification est fonction de l'importance des fuites (importations). Ainsi, les activités exportatrices jouent le rôle de déclencheur d'effets d'accroissement de revenus par le circuit interne.

L'ensemble des relations de déclenchement et relance des systèmes socio-économique et spatio-démographique provoque chez ceux-ci la formation de boucle auto-amplification interne. Ainsi, l'accroissement de l'activité économique entraînera une division du travail plus rationnelle, une meilleure utilisation des équipements disponibles et, en conséquence, des économies d'échelles. D'autre part, au niveau régional, une augmentation de la population et une meilleure utilisation des ressources favoriseront les économies d'infrastructures et de super-structures (services supérieurs).

Le système financier constitue les circuits d'épargne et de financement qui relient le système d'activités socio-économiques au système spatio-démographique. Les entreprises et les ménages génèrent, lors du processus de croissance, une épargne intra-régionale qui sert à financer l'investissement et la consommation. Le système financier représente donc le système de financement du développement. Selon l'organisation financière nationale, le circuit épargne-financement régional est plus ou moins autonome par rapport à l'extérieur (capacité des institutions financières à mobiliser et à affecter l'épargne régionalement). Les fuites seront contrôlées par le système décisionnel de façon

à ce que le système financier joue un rôle moteur et non de frein au développement régional.

Le système décisionnel comprend les responsables de stratégies, programmes et décisions qui orientent, règlent et contrôlent le fonctionnement et le développement des autres sous-systèmes régionaux. On y retrouve non seulement les administrations publiques, mais aussi les administrations privées. Le gouvernement, de par sa position politique, joue cependant un rôle prépondérant dans ce système, dans le sens où il influence ou contrôle non seulement les autres sous-systèmes régionaux mais aussi les preneurs de décisions privés. Sur le plan régional, les administrations publiques et privées sont plus ou moins autonomes par rapport aux centres décisionnels extérieurs et peuvent posséder, ou non, suffisamment de leviers pour jouer efficacement leur rôle de régulateur de système.

Quatre catégories d'intervenants sont particulièrement importantes dans le développement économique, soit les entrepreneurs, les travailleurs, les investisseurs et les fonctionnaires. Le système socio-culturel comprend donc l'ensemble des institutions, valeurs, attitudes et relations sociales entre chacune de ces

catégories d'acteurs. Selon les conditions prévalantes, ces éléments seront des empêchements ou des actifs dans le contexte d'un projet de développement régional.

Enfin, peut-être l'élément le plus important dans l'optique d'une reprise en main du développement régional par la population, on retrouve dans le système socio-culturel l'idée de communauté régionale qui regroupe, motive et implique une population dans ses propres affaires.

2.1 La production des ménages dans ce modèle

Nous pouvons constater à partir de la description de ce modèle, qu'il est impossible d'y repérer la production domestique, production pourtant essentielle au déroulement de la vie quotidienne.

De plus, comme le laissait entendre la classification du modèle faite par J.Lafeuille, ce modèle devait tenir compte de la configuration régionale à partir de l'histoire de celle-ci. Les statistiques régionales démontrent pourtant clairement l'existence d'une division sexuelle non marchande (Tableaux XVIII et XIX).

TABLEAU XVIII**POPULATION DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE,
POUR LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Secteur: T2000002

ÂGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 5 ans	14 785	13 835	28 620
5 - 12 ans	18 925	18 160	37 085
13 - 17 ans	14 695	13 820	28 515
			94 210
18 - 24 ans	23 485	23 020	46 500
25 - 44 ans	45 025	43 365	88 395
45 - 59 ans	19 850	20 655	40 505
60 - 64 ans	4 300	4 370	8 675
	92 660	91 410	184 060
65 - 69 ans	3 175	3 570	6 745
70 - 74 ans	1 915	2 280	4 195
75 ans et plus	2 035	2 045	4 080
			15 020
			293 315

Source: Conseil Régional des Services Sociaux et de Santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées pour le Ministère des Affaires Sociales, 8 juin 1984, HH01597FD, p.68.

TABLEAU XIX

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON
L'ÂGE ET LE SEXE PAR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR
LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Secteur: T3000001

SECTEUR	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Agriculture	2 785	680	3 465
Sylviculture	4 260	185	4 445
Chasse et Pêche Mines	2 100	95	2 190
Sous-total: Trans- port, Communica- tions et autres services	5 740	1 090	6 825
Sous-total: Commerce	10 750	6 825	17 570
Finances, Assuran- ces, Affaires im- mobilières	1 660	2 330	3 995
Total: Industries manufacturières	21 690	1 985	23 680
Enseignement et services annexes	4 610	5 230	9 840
Sous-total: Serv. médicaux, Soc., Rest. et autres services	14 590	20 590	35 180
Sous-total: Adm. pub. et Défense	5 685	2 085	7 765
Activités indéter- minées ou impré- cises	2 910	1 790	4 700
T O T A L :	79 255	38 155	117 415

Source: Conseil Régional des Services Sociaux et de Santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées pour le Ministère des Affaires Sociales, 1981, EC1597HD, pp.133-135.

En effet, la population potentiellement active (18-64 ans) de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, compte presque autant d'hommes (92,660) que de femmes (91,410), pourtant (38,155) femmes peuvent compter sur un revenu d'emploi pour vivre alors que chez les hommes, c'est le double (79,255).

En ce qui concerne les secteurs d'activités, la division demeure elle aussi traditionnelle: les hommes accaparent les emplois dans le secteur secondaire de la production marchande (industries-manufactures), ceux-ci y sont représenté à 92% (21,690/23,680) alors que les femmes représentent seulement 8% (1,985/23,680).

Pourtant, s'interroger sur la question du développement régional, dans le sens de la transformation structurale d'un ensemble socio-économique, nous dit M.T.Séguin (1982), c'est s'interroger d'une part, sur les surplus dégagés par l'ensemble des activités économiques et, d'autre part, sur la répartition des pouvoirs.

Aucun développement socio-économique, ajoute-t-elle

ne peut être envisagé s'il ne se dégage, des activités de production, les surplus nécessaires au financement des activités de transformation de la structure socio-économique. Pour qu'il y ait "développement", ces surplus doivent être ré-engagés dans des combinaisons plus productives qui engendreront des transformations cumulatives et durables.

Cependant, poursuit-elle, ce sont les pouvoirs de décision qui constituent le point central de tout processus de développement.

C'est à la lumière de ce qui précède que nous aimerais situer le champ de la production domestique (production des ménages contemporains) dans le modèle de développement économique régional de Paul Prévost, c'est-à-dire de ce que celui-ci évacue.

Dans ce modèle, le moteur du développement économique repose sur la production marchande capitaliste (surtout l'exportation) et sur le salariat. Or, le salariat enrichit peu les femmes, puisque plus de la moitié d'entre elles en sont exclues et, encore moins les ménages (Tableaux XX et XXI), puisque le salaire investit dans la production domestique ne permet pas de dégager suffisamment de surplus

TABLEAU XX

FAMILLE DE RECENSEMENT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE TYPE DE FAMILLE,
PAR LE REVENU DE LA FAMILLE POUR LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Secteur: T1000009

SECTEUR	TOTAL	FAMILLE ÉPOUX-ÉPOUSE	MONOPARENTALE- CHEF MASCLIN	MONOPARENTALE- CHEF FÉMININ	SOUS-TOTAL MONOPARENTALE
TOTAL	75 140	67 155	1 340	6 650	7 985
- de 10 000 \$	12 905	8 925	300	3 680	3 980
10 000 - 19 999 \$	21 480	19 475	360	1 640	2 005
20 000 - 29 999	21 550	20 335	380	840	1 210
30 000 - 39 999	10 890	10 385	210	300	505
40 000 - 49 999	4 790	4 590	65	130	195
50 000 et plus	3 530	3 440	-	60	90

Source: Conseil Régional des Services Sociaux et de Santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées par le Ministère des Affaires Sociales, 17 mai 1984, CFO1597DD, p.18.

TABLEAU XXI

**POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÂGE ET LE SEXE, PAR LE
RATIO REVENU SOUS FORME DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX SUR
REVENU TOTAL, POUR LE TERRITOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Secteur: T2000002

TRANSFERTS/ REVENU TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Moins de 1%	49 515	78 015	127 535
1.0 - 4.9%	22 420	2 830	25 250
5.0 - 14.9%	11 065	2 910	13 980
15.0 - 24.9%	4 775	2 305	7 080
25.0 - 49.9%	6 985	3 940	10 925
50% et plus	16 215	19 915	36 130
T O T A L :	110 980	109 920	220 895

Source: Conseil Régional des Services Sociaux et de Santé du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Statistiques compilées pour le Ministère des Affaires Sociales, 8 juin 1984, PP01597AD, pp.58-59.

comme les entreprises capitalistes.

En ce qui concerne les pouvoirs de décision, malgré que la population régionale puisse participer en totalité à l'élection de ses représentants politiques (les véritables décideurs), le contrôle démocratique des activités économiques de même que la répartition équitable des excédents qui permettraient les transformations des conditions de la production et ses effets bénéfiques diffusés à l'ensemble de la population, lui échappe complètement.

CONCLUSION

Par notre étude, nous voulions situer le champ de la production domestique dans le mode de production capitaliste, d'une part dans le discours économique dominant et d'autre part, dans un modèle de développement économique régional.

Afin de situer le champ de la production domestique dans le discours économique dominant, deux buts étaient poursuivis, le premier (chapitre 1) était de montrer que l'industrie des services aux ménages reposait sur l'appropriation de la fonction économique de la production domestique; le second (chapitre 2) de montrer que cette même industrie des services aux ménages n'avait pas abolié tout le travail que représente la production domestique.

Afin de situer le champ de la production domestique (ou la production des ménages), dans un modèle de développement économique régional, le but poursuivi était de présenter celui du professeur et économiste Paul Prévost et de montrer que celui-ci était partiel et partial.

Dans le chapitre premier, nous avons présentés deux approches: celle de l'économie officielle et son pendant, l'économie non officielle et enfin, celle du matérialisme dialectique.

Deux versions de l'histoire ou deux conceptions différenciées de la "production de l'existence" se sont alors dégagées, l'une fondée sur la division sexuelle non marchande et marchande du travail et conséquemment, l'existence de deux procès de travail dialectiquement liés: le travail domestique et le travail industriel; une autre, fondée sur la division entre ce qui est légal et illégal, c'est-à-dire, la production marchande et non marchande, déclarée ou non à l'Etat, par l'intermédiaire du Système de la Comptabilité Nationale.

Nous observions alors que la caractéristique "d'illégalité" qui pèse contre la production domestique non marchande, provenait non pas des ménagères ou épouses qui le dissimulait intentionnellement au Système de Comptabilité la Nationale mais bien du fait que cette dernière refusait de la reconnaître officiellement.

Dans un cas (matérialisme dialectique), la

production domestique est considérée comme le mode de reproduction des individus et les rapports sociaux internes à la famille, comme des rapports de dominance. Dans l'autre cas (l'économie officielle), la production domestique est considérée comme une production d'utilité, au même titre que l'entreprise capitaliste et les rapports hommes-femmes comme des rapports de complémentarité.

Toutefois, en ce qui concerne le salariat, nous observions qu'il constituait le rapport central du mode de production capitaliste et, en ce sens celui-ci supposait "l'accumulation primitive", c'est-à-dire: la dissolution des liens de propriété avec la terre; la dissolution des rapports où l'ensemble des individus sont propriétaires des instruments de travail; la dissolution des rapports où l'ensemble des individus sont possesseurs des moyens de consommation avant de produire et enfin, la dissolution des liens de propriété fondée sur le travail personnel de son/sa possesseur/possesseuse.

Ainsi, le salariat en tant que rapport social suppose d'une part, des individus "libres", c'est-à-dire libérés/ées du procès de travail domestique, afin de pouvoir effectuer du travail salarié pour un autre (v.g. "l'homme aux

écus" et, d'autre part, il suppose l'existence de deux sphères dépendantes l'une de l'autre.

La production domestique des ménages contemporains ne peut donc plus être considérée comme une production de biens et services assurant l'autonomie économique des ménages puisque ceux-ci sont entièrement dépendant du salaire pour se procurer les matières premières pour effectuer leur production domestique. Si la fonction économique de la production des ménages est disparue, nous pouvons affirmer que l'industrie des services aux ménages s'en est accaparée, pour son profit.

Dans le second chapitre, l'étude des évaluations de la production domestique, si celle-ci était marchande, nous permet d'affirmer que l'industrie des services aux ménages n'a pas abolie toutes les tâches reliées à la production domestique puisque celle-ci est nécessaire pour transformer les produits achetés, en produits consommables par la famille. De plus, cette production représente plus d'heures de travail, selon les enquêtes de budget-temps, que la production des biens et services marchands.

Ces enquêtes nous ont également révélées que la

division du travail au sein de la production domestique demeure traditionnelle, les tâches incombent en presque totalité aux épouses. Comme ce travail n'est ni rémunéré, ni comptabilisé, les femmes sont aussi dépendantes des hommes que le sont les ménages par rapport au salaire.

Dans le chapitre troisième, l'étude du modèle de développement régionale de Paul Prévost, nous a permis de constater, que ce modèle même s'il repose sur une approche plus globale que les approches traditionnelles, n'en demeure pas moins partiel et partial. Partiel, parce qu'il ne rend compte du développement économique de la région qu'à partir de la production marchande capitaliste, alors qu'il existe deux productions essentielles dans le mode de production capitaliste. De plus, ce modèle est partial puisqu'il dit s'interroger à partir de la réalité de la société régionale, alors qu'une de ses caractéristiques visibles, à partir des statistiques sur l'emploi, montre une importante division sexuelle du travail non rémunéré.

En définitive, dans quelle mesure un mode de production fondé uniquement sur le développement du capital monétaire, peut-il assurer l'identité politique et l'autonomie économique des individus des deux sexes et, au

moins des deux tiers de la population mondiale?

NOTES

- (1) VANDELAC, Louise, "Femmes, santé, notre pouvoir", in "Nous, notre santé, nos pouvoirs", G.R.A.F.F. (éd.), Editions Saint-Martin et du Remue-Ménage, Montréal, 1983, 193pp.
- (2) Cité par SEGUIN, Marie-Thérèse, "Problèmes de développement régional - Notes de cours", U.Q.A.C., Hiver 1982, (p.45); NYERERE, Julius, "Un syndicalisme du Tiers-Monde", in Le dialogue inégal, Editions CETIM, mai 1979, (p.64).
- (3) PROULX, Monique, "Cinq millions de femmes: Une étude de la femme canadienne au foyer", série La Femme et le Travail, C.C.S.F., (p.34); les chiffres cités proviennent de Statistiques Canada, Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, janvier 1978, (catalogue 71-201 Annuel).
- (4) VANDELAC, Louise et BELISLE, Diane, GAUTHIER, Anne, PINARD, Yolande, "Du travail et de l'amour: les dessous de la production domestique", Editions Saint-Martin, 1985, (p.38). Cité à partir de MESSIER, Suzanne, "Les femmes, ça compte", Profil socio-économique des Québécoises (réédition de Chiffres en main), Conseil du Statut de la femme, 1984, 200 pp.
- (5) Voir COTE, Serge, LEVESQUE, Benoît, "Vers une typologie des régions du Québec", in la Revue INTERVENTIONS ECONOMIQUES, no. 8, nouvelle série, La question régionale, printemps 1982, (p.57).
- (6) Op. cit., p.79, Voir JUTRAS, Johanne, "Le Conseil régional de développement de l'est du Québec". Selon l'auteure, le C.R.D.E.Q. représente l'une des formes tangibles de l'idéologie de la participation véhiculée de 1960 à 1970 concernant le développement socio-économique du Québec. L'Etat-planificateur était né.

- (7) LAPOINTE, A., PREVOST, P., SIMARD, J.P., "Economie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean", Gaétan Morin, Edition, 1981.
- (8) PROST, R., RIOUX, L., "La Planification", PUQ, 1977.
- (9) ROUDINESCO, E., "Pour une politique de la psychanalyse", François Maspéro, Paris, 1977, 179 pp.
- (10) Ibid., p.80.
- (11) Cette classification particulière est empruntée à Fatiha Talahite-Hakiki dans: "Femmes et salariat urbain en Algérie: La salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique", Critique de l'économie politique, Nouvelle série, No. 17, sept.-déc. 1981.
- (12) Ibid, p.11.
- (13) F.Talahite-Hakiki s'inspire ici de la définition de la division marchande du travail (de S.de Brunhoff, "Les Rapports d'argent", P.U.G., Maspéro, 1979, pp. 45-46), comme une "division sociale particulière du travail qui n'est pourtant pas un mode de production particulier, n'est développé que dans la société capitaliste sans en avoir les déterminations, mais apparaît de tout temps dans l'histoire, et dont l'introduction comme concept ne se justifie que parce qu'elle est condition nécessaire à l'étude de l'exploitation capitaliste".
- (14) Afin de bien comprendre la différence entre production marchande et production "marchande capitaliste", F.Talahite-Hakiki l'illustre avec une citation de K.Marx tirée de: ("Le Capital, 1, II, t. 1, chap. I", Editions Sociales, Paris, 1960,p. 37): "Dans la mesure où celle-ci se développe, elle exerce un effet décomposant et dissolvant sur toute forme antérieure de la production qui, orientée en premier lieu vers la consommation personnelle directe, ne convertit en marchandise que l'excédent du produit. Elle fait de la vente du produit l'intérêt principal: d'abord sans s'attaquer, en apparence, au mode de production lui-même (ce fut par exemple le premier effet du commerce mondial capitaliste

sur des peuples commes les Chinois, les Indiens, les Arabes, etc.): ensuite, là où elle a pris racine, elle détruit toutes les formes de production marchande qui reposent ou bien sur le travail personnel des producteur, ou bien sur la seule vente du produit excédentaire en tant que marchandise. Elle commence par généraliser la production de marchandises puis elle transforme graduellement toute production marchande en production capitaliste."

(15) Ibid, p.14.

(16) Ibid, p.10.

(17) Ibid, p.10.

(18) CHADEAU, Ann, FOUQUET, Annie, "Peut-on mesurer le travail domestique?", in Société, 1981, pp.29-42.

(19) Ibid, p.30.

(20) GREFFE, Xavier, "L'économie non officielle", in la revue socio-économique Consommation, No. 3, 1981, 11pp. On peut également trouver cet article repris dans la revue Problèmes économiques, No. 1.771, 28 avril 1982.

(21) Ibid, p.3.

(22) Ibid, p.3.

(23) Ibid, p.4., cette définition provient de l'O.C.D.E., "L'économie souterraine dans le cadre des Comptes Nationaux, DES/N1/81.3, Paris, 1981 (document à diffusion restreinte).

(24) ROSANVALLON, Pierre, "Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles", Le Débat, Gallimard, no. 2, juin 1980. Cité par GREFFE, Xavier, op. cit., p.4.

- (25) SOFER, Catherine, "La division du travail entre hommes et femmes", Collection "Approfondissement de la connaissance économique", Economica, Paris, 1985.
- (26) Ibid, p.16.
- (27) Ibid, p.20, nous utilisons l'analyse de celle-ci à propos de Gary S. Becker.
- (28) HAWRYLYSHYN, Oli, "Estimation de la valeur du travail ménager au Canada", in Statistiques Canada, catalogue 13-566, Hors Série, 1971, paru en 1977.
- (29) LAUTIER, Bruno, "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique" in Critique de l'économie politique, oct.-déc. 1977, Paris, pp.61-90.
- (30) HAICAULT, Monique, "Sexe, salaire, famille", in La famille en question, Annales, Université Toulouse-Le Mirail, nouvelle série, Tome XVI, fascicule 4, 1980, pp.68.
- (31) SOFER, Catherine, op. cit., p.63.
- (32) HAWRYLYSHYN, Oli, op. cit., p.15.
- (33) LAUTIER, Bruno, op. cit., p.64.
- (34) Ibid, p.64.
- (35) Ibid, p.71.
- (36) Ibid, p.76.
- (37) HAICAULT, Monique, op. cit., p.31.
- (38) GUILLAUMIN, Colette, "Pratique de pouvoir et idée de nature : (1) L'appropriation des femmes", in Questions

Féministes, No. 2, février 1978, pp.5-30. "Pratique de pouvoir et idée de nature : (2) Le discours de la nature", in Questions Féministes, Editions Tierce, mai 1978, pp.28.

(39) HAICAULT, Monique, op. cit., p.31.

(40) MARX, Karl, "Contrecoup de la révolution agricole sur l'industrie. Etablissement du marché intérieur pour le capital industriel", chap. XXX, pp. 552 -555, huitième section, Livre I, Le Capital, Editions Garnier-Flammarion, 1969.

"Le mouvement historique qui fait divorcer le travail d'avec ses conditions extérieures, voilà donc le fin mot de l'accumulation appelée "primitive" parce qu'elle appartient à l'âge préhistorique du monde bourgeois."

"L'ensemble du développement, embrassant à la fois la genèse du salarié et celle du capitaliste, a pour point de départ la servitude des travailleurs; le progrès qu'il accomplit consiste à changer la forme de l'asservissement, à amener la métamorphose de l'exploitation féodale en exploitation capitaliste.", p.529.

(41) Ibid., p.529.

(42) SOFER, Catherine, op. cit., p.23.

(43) PERRIN, Jean-Claude, "Le développement régional", SUP, P.U.F., 1974, p.17, 208pp.

(44) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op. cit., p.32.

(45) VANDELAC, L., et Al., op. cit., p.197.

(46) Ibid., p.197.

(47) Ibid., p.197.

- (48) ILLICH, Y., "Le genre vernaculaire", Seuil, Paris 1983,
pp.250.
- (49) GORZ, A., "Adieux au prolétariat", Paris, Galilée, 1980,
(réédité à Paris, le Seuil, 1981), citée par Louise
Vandelac.
- (50) VANDELAC, L., et al, op.cit., p.192.
- (51) Ibid, p.207.
- (52) Ibid, p.207.
- (53) Ibid, p.208.
- (54) HAWRYLYSHYN, Oli, "L'estimation de la valeur du travail
ménager au Canada", in Statistiques Canada, catalogue
13-566, Hors série, 1971, paru en 1977.
- (55) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op.cit., p.29.
- (56) HAWRYLYSHYN, O., op. cit., p.10.
- (57) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op.cit., p.30.
- (58) Ibid, p.30.
- (59) Ibid, p.30.
- (60) Ibid, p.34.
- (61) BECKER, G.S., "A theory of the allocation of time",
Economic journal, sept. 1965. Citées par A.CHADEAU, et
A.FOUQUET.
- (62) STUDENSKI, P., "The Income of Nation", N.Y. University

Press. 1958, pp.176, cité par Hawrylyshyn, O., p.14.

(63) HAWRYLYSHYN, O., op. cit., p14.

(64) Ibid, p.15.

(65) Ibid, p.16.

(66) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op. cit.,p.35.

(67) Ibid, p.35.

(68) Ibid, p.36.

(69) HAWRYLYSHYN, O., op. cit., p.17.

(70) Ibid, p.19.

(71) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op. cit., p.29.

(72) Ibid, p.31.

(73) PROULX, Monique, op. cit., p.25.

(74) SZALAI, ALEXANDER, "The Use of Time", cité par HAWRYLYSHYN, O., p.33.

(75) CHADEAU, A., FOUQUET, A., op. cit., p.34.

(76) Pour une critique plus détaillé des différentes méthodes utilisées, nous référerons le lecteur au livre de VANELAC, L., et al., op. cit., pp.209-239.

(77) GREFFE, X., op. cit., p.10.

(78) VANDELAC, L., et Al., op. cit., p.213.

(79) Ibid, p.224.

(80) Ibid, p.218.

(81) Ibid, p.240.

(82) SEGUIN, Marie-Thérèse, "Problèmes de développement régional-NOTES de cours", Département des Sciences Administratives, Université du Québec à Chicoutimi, Session: hiver 1982, 83p.

(83) PREVOST, Paul, "Du développement coopératif au développement régional", in Protée, vol. VIII, no. 3, automne 1980, p.11-33.

(84) LAFEUILLE, Jacques, "Le développement régional au Québec: théories et politiques.", mémoire de maîtrise en Etudes Régionales, U.Q.A.C., 1983.

BIBLIOGRAPHIE

ALBISTUR, Maité, ARMOGATHE, Daniel, "Histoire du féminisme français du Moyen-Age à nos jours", Editions des Femmes, Paris, 1977, 508p.

BARTHEZ, Alice, "Le travail familial et les rapports de domination dans l'agriculture", in Nouvelles Questions Féministes, No. 5, printemps 1983, p.19-46.

BELISLE, Diane, "Le travail ménager: Histoire, faits et théories", mémoire de maîtrise, U.Q.A.M., 1981, 218p.

BELLWARE, J.A., THERRIEN, G. "Etude sur les femmes et le marché du travail", M.A.S., mars 1982.

BENSTON, Margaret, "L'économie politique de la libération des femmes", in Interventions, critique en économie politique, No. 4, hiver 1979, p.82-96.

BLUNDEN, Katerine, "Le travail et la vertu", Femmes au foyer: Une mystification de la révolution industrielle, Payot, 1982, 251p.

BOUILLAGUET, Bernard-P. et GERME, J.F., "Salarisation et travail féminin en France", in Critique de l'économie politique: Le travail des femmes, nouvelle série no. 17, oct.-déc. 1981, p.83-117.

BOUILLAGUET, Bernard-P., GAUVIN, A., "Le travail féminin - Famille et système productif", in Consommation - Annales du C.R.E.D.O.C., No. 2, 1979, 97p.

BOURGEOIS, F., BRENER, J., CHABAUD, D. COT, A., FOUGEYROLLAS, D., HAICAULT, M., KARTCHEVSKY-BULPORT, A., "Travail domestique et famille du capitalisme", in Critique de l'économie politique, nouvelle série no. 3: Travail, famille, Etat, avril-juin 1978, p.3-23.

BRODEUR, J., CHARTRAND, S.G., CORRIVEAU, L., VALAY, B., "Le mouvement des femmes au Québec", Etude des groupes montréalais et nationaux, Centre de formation populaire, Montréal, mars 1982.

C.C.C.S.F., Document de travail: "Le travail et les risques pour la santé reliés à la reproduction", Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, juin 1980, 16p.

C.S.F., "Les Québécoises et la constitution", Prise de position du Conseil du statut de la femme sur les discussions constitutionnelles, 29 août 1980, 18p.

C.S.F., "Historique des lois québécoises touchant les femmes", 1974, 20p.

COLOMBINO, Enrique, SABOURIN, Cécile, "Région, ressource ou économie sous-développée et dépendante?", in Revue Possibles, volume 6, No. 2, 1982, p.21-41.

COTE, S., LEVESQUE, B., "L'envers de la médaille", in Interventions économiques, "La question régionale", No. 8, nouvelle série, 1982, p.55-79.

CROSS, Suzanne-D., "La majorité oubliée: Le rôle des femmes à Montréal au 19 ième siècle", in Les femmes dans la société québécoise, Editions du Boréal Express, Montréal, 1977, p.33-61.

DAMETTE, Félix, "La région: Cadre de l'exploitation monopoliste, problèmes et tendances nouvelles", in Economie et Politique, No. 237-238, avril-mai 1974, p.85-102.

DANDURAND, Renée-B., "Famille du capitalisme et production des êtres humains", in Sociologie et Société, Vol. XIII, 1981, p.95-111.

DE SEVE, M., DUGUAY, C., "Critique féministe d'une crise qui est aussi patriarcale", in Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques, Cahier de l'A.C.F.A.S., No. 16, 1983, p.507-519.

DELPHY, Christine, "Pour un féminisme matérialiste", L'Arc, 1975, p.61-67.

DELPHY, Christine, "Agriculture et travail domestique: La réponse de la bergère à Engels...", in Nouvelles Questions Féministes, No. 5, printemps 1983, p.11-17.

DESCARRIES-BELANGER, Francine, "L'école rose... et les cols roses", La reproduction de la division sociale des sexes, Editions Saint-Martin, Montréal, 1980, 128p.

DESILETS, Antoine, "Histoire de Mère Saint-Raphael, ursuline de Québec, fondatrice de l'Ecole ménagère de Roberval". Initiatrice de l'enseignement ménager au Canada (1832-1920), Québec, 1932, 161p.

DOFNY, Jacques, "Lutte de sexe et lutte de classe", in Sociologie et Société, Vol. 6, No. 7, mai 1974, Femmes, travail, syndicalisme, P.U.M., p3-16.

DUFRESNE, Christine, "Les femmes et le travail: Plus de travail, moins d'ouvrage", in Interventions, critique en économie politique, No. 4, hiver 1979, p.99-113.

EHRENREICH, B., ENGLISH, D., "Des experts et des femmes", 150 ans de conseils prodigués aux femmes, Editions du Remue-Ménage, 1982, 347p.

FERCHIOU, Sophie, "L'aide internationale au service du patriarcat: l'exemple tunisien", in Nouvelles Questions Féministes, No. 5, printemps 1983.

FERCHIOU, Sophie, "Travail des femmes et production familiale en Tunisie", in Questions Féministes, No. 2, 1978, p.41-53.

FOUQUET, Annie, "La valorisation du travail domestique", I.N.S.E.E. et Société française de sociologie, oct. 1982, p.29-42.

GAGNON, Mona-Josée, "Sexualisation des tâches", produit pour le Conseil du statut de la femme, Carrefour 75, Année internationale de la femme, mai 1975, 15p.

GUILLAUMIN, Colette, "Femmes et théories de la société: Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées", in Sociologie et Société, Vol. XIII, No. 2, oct. 1981, P.U.M., p.19-30.

GUILLAUMIN, Colette, "Pratique du pouvoir et idée de nature - L'appropriation des femmes", in Questions Féministes, No. 2, 1978, p.5-30.

GUILLAUMIN, Colette, "Pratique du pouvoir et idée de nature - Le discours de la nature", in Questions Féministes, No. 3, mai 1978, p.5-28.

GREFFE, Xavier, "L'économie non officielle", in Problèmes économiques, avril 1982, p.3-15.

HAICAULT, Monique, "Sexes, salaire, famille" in La famille en question, Annales, Université Toulouse-Le Mirail, nouvelle série, t. XVI, fascicule 4, 1980, p.31-68.

HANMER, Jalna, "Violence et contrôle social des femmes", in Questions Féministes, No. 1, nov. 1977, p.69-88.

HAREL-GIASSON, Francine, "La place des femmes dans la vie économique", Allocution d'ouverture prononcée au Forum organisé par le Conseil du statut de la femme du Québec et intitulé: Les femmes: une force économique insoupçonnée, Montréal, oct. 1983, 31p.

HAWRYLYSHYN, Oli, "Estimation de la valeur monétaire du travail ménager", Document préparé pour Statistiques Canada, catalogue 13-566, Hors série, 1977.

JAMES, Selma, DALLA COSTA, Mariarosa, "Le pouvoir des femmes et la subversion sociale", Librairie Adversaire, Genève, 1973, 148p.

JEAN, Michèle, "Histoire des luttes féministes au Québec", in Revue Possibles, Vol. 4, No. 1, automne 1979, p.17-33.

JOHNSTON, M., JEAN, M., "L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles", Editions Quinze, 1982, 514p.

JUTEAU-LEE, Danielle, "Visions partielles, visions partiales: Visions (des) minoritaires en sociologie", in Sociologie et Société, Vol. XIII, No. 2, oct. 1981, P.U.M., p.34-47.

LACASSE, François-D, "Femmes au foyer: Aspects économiques", Le coût pour l'économie canadienne de l'absence d'une partie importante de la population féminine sur le marché du travail, La Commission Royale d'Enquête sur la situation de la femme au Canada: Les femmes et l'économie canadienne, 1970, 26 pages.

LAFEUILLE, J., "Le développement régional au Québec, Théories et politiques", Mémoire de maîtrise en Etudes des sociétés régionales, U.Q.A.C., 1983, 126p.

LAMOUREUX, Diane, "Mouvement social et lutte des femmes", in Sociologie et Société, Vol. XIII, No. 2, oct. 1981, P.U.M., p.131-138.

LARGUIA, Isabel, "Contre le travail invisible", Buenos Aires, mai 1969, 21p.

LAURIN-FRENETTE, Nicole, "La libération des femmes", in Les femmes dans la société québécoise, Editions du Boréal Express, Montréal, 1977, p.191-214.

LAURIN-FRENETTE, Nicole, "Féminisme et anarchisme: Quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le mouvement des femmes et l'Etat", in Femmes et Politique, Editions Le Jour, 1981, 227p.

LAURIN-FRENETTE, Nicole, "Les femmes dans la sociologie", in Sociologie et Société, Vol. XIII, No. 2, oct. 1981, P.U.M., p.3-18.

LAUTIER, Bruno, "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique" in Critique de l'économie politique, Paris, oct.-déc., 1977, p.61-90.

LAVIGNE, Marie, PINARD, Yolande, "Les femmes dans la société québécoise", Editions du Boréal Express, Montréal, 1977, 214p.

LEBLANC, Joanne, "Les établissements de consommation alimentaire et le développement régional: Etude comparée du rôle des coopératives versus les établissements à statut privé", Mémoire de maîtrise en Etudes régionales, U.Q.A.C., 1983, 202p.

LEPAGE, Francine, "La condition économique des femmes au Québec", vol. 1: L'exposé de la question, vol.2: L'évaluation de la réponse apportée par l'Etat, Editeur officiel du Québec, 1978, 535p.

MARX, Karl, "L'idéologie allemande", Oeuvres, Tome 3, chap. IV, Editions Gallimard, 1982, p.1039-1312.

MARX, Karl, "Le capital", Livre 1, Edition Garnier-Flammarion, Paris, 1969, 707p.

MESSIER, Suzanne, "Les femmes, ça compte - Profil socio-économique des Québécoises", Gouvernement du Québec, 1984, 200p.

MICHEL, Andrée, "Inégalités de classe et de sexe et système agro-alimentaire en milieu rural en Amérique Latine", in Nouvelles Questions Féministes, No. 5, printemps 1983, p.59-77.

MICHEL, Andrée, "Les femmes dans la société marchande", P.U.F., 1978, Paris, 1978, 256p.

O'BRIEN, Mary, "The Politics of Reproduction", Londre, Routledge and Kegan Paul, 1980, 309p.

PROUWL, Monique, "Cinq millions de femmes", Une étude de la femme canadienne au foyer, C.C.S.F., 1978, 90p.

ROUDINESCO, Elisabeth, "Pour une politique de la psychanalyse", Editions François Maspéro, Paris, 1977, 179p.

SEGUIN, M.T., "Problèmes de développement régional - Notes de cours", U.Q.A.C., hiver 1982, 83p.

SIMARD, Jean-Jacques, "La longue marche des technocrates", Editions coopératives Albert Saint-Martin, Laval, 1979, 196p.

SOFER, Catherine, "La division du travail entre hommes et femmes", Editions Economica, Paris, 1985, 321p.

TABET, Paola, "Les mains, les outils, les armes", in L'Homme,

revue française d'anthropologie, t. IX, no. 3-4,
Paris, juil.-déc., 1979, p.5-61.

TALAHITE-HAKIKI, Fatiha, "Femmes et salariat urbain en Algérie: La salarisation bloquée et le nouveau procès du travail domestique", in Critique de l'économie politique: Le travail des femmes, nouvelle série no. 17, oct.-déc. 1981, p.8-40.

TARDIF, Evelyne, "Le mouvement des femmes et la crise économique, transformations politiques et changements idéologiques", in Cahier de l'A.C.F.A.S., No. 16, 1983, p.353-371.

TASSE, Louise, "Entre la mère et l'eau douce: Le paradoxe du travail ménager", in Conjoncture politique au Québec, No. 3, printemps 1983, p.63-73.

THERRIEN, R., COULOMBE-JOLY, L., "Rapport de l'A.F.E.A.S. sur la situation des femmes au foyer", Editions du Boréal Express, Montréal, 1984, 214p.

THIVIERGE, Nicole, "Ecoles ménagères et instituts familiaux: Un modèle féminin traditionnel", Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 475p.

TINKER, Irene, "Le développement contre les femmes", in Questions Féministes, No. 6, 1979, p.69-86.

VANDELAC, Louise, "Du travail et de l'amour: les dessous de la production domestique", ouvrage collectif, Editions Saint-Martin, Montréal, 1985, 416p.

VANDELAC, Louise, "...Et si le travail tombait enceinte???, Essai féministe sur le concept de travail" in Sociologie et Société, vol.VIII, no. 2, oct. 1981, p.67-82.

VANDELAC, Louise, "Femmes, santé, notre pouvoir", in Nous, notre santé, nos pouvoirs, G.R.A.F.F. (éd.), Editions Saint-Martin et Editions du Remue-ménage, Montréal, 1983, 204p.

WHITEHEAD, Ann, "Antagonisme des sexes dans le Herefordshire", in Questions Féministes, No. 2, 1978, p.57-90.

WOOLF, Virginia, "Trois guinées", Editions des femmes, 1978, 314p.